COLLECTION des RAPPORTS

OCTOBRE 90 ■ N° 87

Enquête "Conditions de vie et aspirations des Francais"

LES FRANCAIS ET L'ENERGIE

Vague d'Automne 1989

Françoise Gros

CREDOC

Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie

CRÉDOC

Enquête "Conditions de vie et aspirations des Francais"

LES FRANCAIS ET L'ENERGIE

Vague d'Automne 1989

Françoise Gros

Octobre 1990

Secrétariat : Lucette Laurent

142, rue du Chevaleret - 75013 PARIS

CONDITIONS DE DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANCAIS

Etude réalisée à la demande de :

. l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie
. l'Electricité de France
. le Gaz de France
. le Ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire (Observatoire de l'Energie)

Le département "Conditions de vie et Aspirations des Français" est composé de :

. Georges Hatchuel (Directeur adjoint)
. Laurent Clerc, Catherine Duflos, Ariane Dufour, Françoise Gros, Lucette Laurent, Olivier Martin, Viviane Payet-Thouvenot.

C R E D O C

Président : Bernard Schaefer
Directeur : Robert Rochefort

SOMMAIRE

		Pages
Avant-propos		1
Résumé		3
PREMIERE PARTIE - Les utilisations de l'énergie dans le logement (chauffage, eau chaude, cuisson)		13
I	Le système de chauffage	19
II	Le système de production d'eau chaude	45
III	Les équipements de cuisson	63
DEUXIEME PARTIE - L'information en matière d'énergie		77
I	L'étiquetage des gros appareils électro-ménagers	81
II	L'information sur les dépenses énergétiques des logements neufs	87
III	Information sur la politique énergétique et publicité pour une source d'énergie	95
TROISIEME PARTIE - Les opinions sur l'évolution des prix de l'énergie		103
I	Les risques d'augmentation dans un avenir plus ou moins lointain	107
II	Les bénéficiaires d'une éventuelle baisse du prix de l'électricité	115
QUATRIEME PARTIE - Le nucléaire		119
	Attitudes et opinions face à un éventuel accident de centrale	123

CINQUIEME PARTIE - Les économies d'énergie 131

I Le diagnostic "Economie d'énergie" sur la voiture 135
II La connaissance de l'AFME et son rôle 143

SIXIEME PARTIE - Energie et Environnement 149

I Liaison entre pollutions de l'environnement et utilisation de l'énergie 155
II Méthodes pour réduire l'ampleur des problèmes d'environnement 159
III Urgence du problème posé par la protection de l'environnement et modifications possibles de comportements pour lutter contre la dégradation de l'environnement 169

ANNEXE - Tris à plat des questions relatives au thème Energie 175

. Les utilisations de l'énergie dans le logement 177
. L'information en matière d'énergie 197
. Les opinions sur l'évolution des prix de l'énergie 205
. Le nucléaire 211
. Les économies d'énergie 213
. Energie et environnement 219

AVANT-PROPOS

Ce rapport présente **l'exploitation des questions du thème Energie pour la XIIème Phase** de l'enquête "Conditions de vie et aspirations des Français", ainsi que les **évolutions observées depuis 1979**.

Cette vague d'enquête a été réalisée en Décembre 1989-Janvier 1990 auprès d'un échantillon de 2000 individus de nationalité française âgés de 18 ans et plus. Les quotas (région, taille d'agglomération, âge, sexe, pcs) sont calculés d'après le recensement de 1982. Pour assurer la représentativité par rapport à la population nationale, un redressement a été effectué à partir des variables sexe, âge, pcs et taille d'agglomération.

Les organismes demandeurs des questions exploitées ici étaient pour cette phase de l'enquête : l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie, l'Electricité de France, le Gaz de France, le Ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du territoire (Observatoire de l'Energie).

Le thème Energie est suivi régulièrement dans l'enquête depuis 1979 pour la vague d'automne et depuis 1984 pour la vague de printemps.

Les thèmes abordés à l'Automne 1989, traités dans ce rapport, concernent : *les utilisations de l'énergie dans le logement, l'information en matière d'énergie, les opinions sur l'évolution des prix dans le domaine, les attitudes sur le nucléaire ou en matière d'économie d'énergie, enfin, les liens entre énergie et environnement.*

On trouvera en annexe *le tri à plat* des réponses aux questions traitées à l'automne 1989, ainsi que *les évolutions observées depuis 1979* pour les questions suivies depuis lors.

LES FRANCAIS ET L'ENERGIE

Vague d'automne 1989

RESUME

I - Les utilisations de l'énergie dans le logement touchent trois domaines en particulier : le chauffage, l'eau chaude et la cuisson. Parmi les nombreuses questions consacrées à ces thèmes, celles relatives au chauffage sont posées depuis plusieurs années et permettent d'observer des évolutions ; celles relatives à l'eau chaude et à la cuisson sont par contre abordées pour la seconde fois dans l'enquête.

Chauffage principal du logement : le gaz naturel et l'électricité.

A l'automne 1989, les différentes énergies utilisées pour le chauffage principal de l'habitation le sont dans des proportions peu différentes de 1988. **Le gaz naturel et l'électricité se talonnent à près de 25%.** Le terrain regagné en 1988 par l'électricité semble stabilisé. Le fioul est utilisé dans 22% des cas ; il l'était par 44% des Français en 1979. A l'époque, 13% des logements étaient chauffés à l'électricité et 15% au gaz.
Dans la moitié des cas, le choix de l'énergie utilisée pour le chauffage a été fait par les occupants actuels du logement. 42% de ceux ayant fait eux-mêmes ce choix l'ont fait avant 1980.

L'année de l'achèvement de la construction du logement détermine assez fortement les types d'énergies utilisées. Ainsi, parmi les logements construits après 1982, 47% des logements sont équipés en électricité.

La source d'énergie déclarée comme "idéale" est fréquemment la même que celle utilisée pour le chauffage principal, que ce soit pour le confort uniquement ou en tenant compte du coût. De fait, les appréciations sur la source d'énergie idéale montrent globalement, en fin 1989, un léger regain de confiance envers l'électricité, la poursuite d'une adhésion grandissante au gaz naturel et la retombée du nouvel essor du fioul. **La source d'énergie idéale pour le confort** demeure **l'électricité**, avec 40% des réponses, tandis que **le gaz naturel** est cité par 37% des Français comme la source d'énergie idéale **en tenant compte du coût.**

Dans le cas d'une installation dans un futur logement, 65% des enquêtés choisiraient la même énergie qu'actuellement. L'énergie choisie serait le plus souvent l'électricité (38% des cas), le gaz naturel le serait presque aussi couramment avec 32% des réponses. Viennent ensuite le fioul (14%) et le bois (11%).

Enfin, parmi six sources d'énergie citées pour le chauffage c'est, à l'automne 1989, toujours **l'électricité** qui est le plus souvent citée comme celle présentant le plus d'intérêt pour **le coût d'équipement** (40% des réponses). On note une lente régression des réponses positives. En ce qui concerne le critère **"coût d'utilisation"**, c'est toujours le **gaz** qui est le plus souvent cité (38%). On note là une progression de 8 points par rapport aux années antérieures.

Plus de la moitié des Français disposent d'un appareil de production d'eau chaude indépendant.

Pour 54% des Français, la production d'eau chaude est assurée par appareil indépendant. Seuls ces cas sont étudiés dans l'enquête. C'est dans les logements chauffés à **l'électricité** que la proportion de ce type d'appareils est la plus importante (85% des cas). Elle est également fort élevée dans les logements chauffés principalement au charbon ou au bois. L'électricité demeure la principale source d'énergie utilisée pour l'eau chaude (70% des cas). Le gaz naturel l'est dans 18% des cas. Cependant, dans l'échantillon des communes desservies en gaz naturel, ce taux atteint 27%.
L'élément le plus déterminant du choix en cas de remplacement de l'équipement de production d'eau chaude est, dans 38 % des cas, **le confort d'utilisation** et, dans 26% , **le coût d'utilisation.** L'énergie choisie pour ce remplacement serait, dans la majeure partie des cas, l'électricité (64%), et ceci souvent pour le confort d'utilisation qu'elle apporte et pour la sécurité. Le gaz naturel est plus recherché pour son coût d'utilisation. Quelle que soit l'énergie choisie, on retrouve une grande similitude dans les choix, qu'il s'agisse du choix concernant le remplacement du système de chauffage dans le logement actuel ou pour un futur logement, ou bien qu'il s'agisse du choix concernant le remplacement de l'équipement d'eau chaude ou de cuisson. De plus, on retrouve **les convergences habituelles d'opinions en faveur d'une même source d'énergie** : l'énergie citée par un enquêté comme source d'énergie idéale est souvent celle considérée également comme présentant le plus d'intérêt ou d'agrément vis-à-vis de différents critères (coût d'équipement, coût d'utilisation, confort d'utilisation, sécurité). Ces convergences sont particulièrement marquées pour les deux sources d'énergie principalement choisies pour le remplacement de l'équipement d'eau chaude : l'électricité et le gaz naturel.

Les Français préfèrent des équipements de cuisson combinant deux énergies.

A l'automne 1989, deux formules **d'équipement de cuisson** étaient prises en considération : la première est relative au cas où une seule énergie est utilisée, la seconde prévoit la combinaison de deux énergies différentes. La formule "gaz bouteille + électricité" est celle qui est le plus utilisée (28%), la formule "gaz bouteille seul" réunit 22% des réponses. Ainsi, 50% des Français utilisent le gaz bouteille pour la cuisson, soit seul, soit combiné avec l'électricité. Considérant tous les cas de figures possibles, **l'électricité apparaît cependant être utilisée plus souvent (61% des cas)** tandis que le gaz naturel l'est dans 34% des cas.

Dans l'hypothèse du remplacement du (ou des) équipements de cuisson (cuisinière, four, plaques..), l'élément déterminant du choix de l'énergie est le confort d'utilisation (simplicité, propreté), qui réunit 45% des réponses. Plus généralement, en terme de choix, les formules utilisant deux énergies simultanément ont plus de succès que celles où une seule énergie est utilisée. **L'électricité** (seule ou combinée avec d'autres énergies) **est choisie dans 70% des cas** et le gaz naturel dans 39% , ainsi que le gaz bouteille. Parmi ceux qui considèrent la sécurité comme élément déterminant de leur choix, un tiers choisiraient l'électricité seule comme énergie de remplacement ; les adeptes du confort d'utilisation préfèrent la combinaison "gaz naturel + électricité", le coût d'utilisation oriente plus les choix vers le gaz bouteille seul. Enfin, le coût d'équipement impose plus fréquemment le choix de la combinaison "gaz bouteille + électricité".

II - L'information en matière d'énergie est abordée dans l'enquête sur des plans différents : la clarté de l'étiquetage des gros appareils électro-ménagers, l'information sur les dépenses énergétiques des logements neufs, l'information sur la politique énergétique et la publicité pour une source d'énergie.

Les Français mitigés sur la clarté de l'étiquetage normalisé.

Pour la moitié de la population, l'étiquetage normalisé obligatoire (NF) de la puissance ou de la consommation des gros appareils ménagers semble "assez clair" ou "très clair", mais un bon quart (29 %) des Français le trouve "peu ou pas clair" et un dernier quart (21 %) ne se prononce pas. Par contre, 41% des Français déclarent qu'ils tiendraient "beaucoup compte" - et 39% "un peu compte" - de recommandations formulées par l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie sur les performances énergétiques de ces appareils. Les réponses à ces questions varient sensiblement selon l'âge, le sexe, l'activité, le statut matrimonial, le diplôme et les revenus des enquêtés. Ceux qui considèrent comme "très clair" l'étiquetage normalisé sont principalement des hommes, des actifs, des diplômés.

Un critère de choix important : les informations sur les dépenses énergétiques des logements neufs.

60% des Français considèrent comme un critère de choix "important" les informations données par les constructeurs et/ou les promoteurs immobiliers sur les dépenses énergétiques de chauffage et d'eau chaude des logements neufs; pour 10%, ce critère de choix est même "décisif", tandis que pour 15%, il s'avère "peu important". Ceux qui considèrent ce critère comme "important" sont plus souvent ceux qui attendent aussi de l'AFME des recommandations sur les performances énergétiques des gros appareils électro-ménagers.

Lors de l'achat d'un logement neuf, les points qui paraissent aux Français les plus importants en matière d'utilisation et de consommation énergétiques concernent d'abord "la consommation et la dépense prévisionnelle" (35% de citations), puis "la qualité du chauffage" (25%), "l'énergie utilisée pour le chauffage" (20%) et "la commodité d'utilisation" (19%).

Une information considérée insuffisante sur la politique énergétique du Gouvernement.

A l'automne 1989, près de la moitié de la population s'estime insuffisamment informée de la politique énergétique menée par le Gouvernement et le regrette. Il s'agit là principalement d'actifs, de diplômés, de résidents de la région parisienne, plus d'un tiers étant âgés de 25 à 39 ans. Par contre, 18% des Français s'estiment suffisamment informés. Enfin, 33% se sentent mal informés, mais reconnaissent que cela ne les intéresse pas. Ce dernier cas recueillait 38% des suffrages à l'automne 1986. "Radio et télévision" sont les moyens le plus fréquemment souhaités pour une meilleure information : c'est la réponse faite par 41% de ceux regrettant son insuffisance.

La publicité pour une source d'énergie paraît aux Français plutôt utile.

Presque les deux tiers (64%) des Français sont favorables à la publicité pour une source d'énergie : ils considèrent celle-ci comme "indispensable" ou "plutôt utile". Les réponses sont ici liées à celles obtenues à d'autres questions d'opinion ayant trait au domaine de l'énergie, au fonctionnement de la société ou à l'évolution des sciences et des techniques. Elles concernent en particulier l'information en matière d'énergie, le rôle des découvertes scientifiques, le bienfait de la diffusion de l'informatique, le type de réformes à adopter pour changer la société : des réponses pessimistes face à l'évolution des sciences et des techniques et méfiantes vis-à-vis des structures actuelles de la société vont fréquemment de pair avec une attitude négative envers la publicité pour une source d'énergie.

III - Les questions concernant les opinions sur l'évolution des prix de l'énergie sont suivies dans l'enquête depuis plusieurs années. Elles ont trait aussi bien à l'évolution attendue dans les cinq ans, qu'à celle concernant les mois à venir.

Pour les cinq ans à venir, des craintes de hausse affirmées pour l'électricité et le carburant-auto.

A l'automne 1989, c'est l'électricité qui est citée dans 36% des cas comme étant l'énergie qui présente **les risques les plus importants de hausse de prix dans les cinq ans à venir** (parmi une liste de six énergies). Le carburant est presque largement autant cité (35%). On note, par rapport à l'automne 1988, une augmentation à peu près similaire pour ces deux types d'énergie, qui constituaient à l'époque chacune 33% des craintes. Les principales caractéristiques socio-économiques qui influent sur les opinions en matière de prix dans un avenir fixé à cinq ans sont liées au sexe, à l'activité, à l'âge et au diplôme. Les craintes envers une hausse des prix concernant l'électricité sont plus souvent ressenties par les femmes. Par contre, les hommes craignent plus fréquemment une hausse des prix du carburant.

Pour les mois à venir, des craintes d'augmentation plus prononcées qu'il y a un an.

On note généralement, en fin 1989, une appréhension beaucoup plus forte qu'il y a un an quant à une augmentation prochaine des prix des énergies. 88% des Français estiment que le prix du carburant va augmenter dans **les mois à venir.**73% ont fait cette réponse pour le prix du pétrole brut, 72% pour celui de l'électricité et 64% pour le gaz. Le niveau d'études est ici un facteur significatif : l'augmentation des prix est, en effet, plus fréquemment redoutée par des personnes dont le niveau d'études est faible. Par ailleurs, l'augmentation des prix du gaz et de l'électricité dans les mois à venir est davantage pronostiquée par les personnes les plus âgées et principalement par les femmes.

Qui devrait bénéficier de la baisse prévisible du coût de production de l'électricité en France et donc de la baisse de son prix ? A cette question, 59% des Français répondent à l'automne 1989 : *"Les particuliers, en vue de contribuer à la lutte contre la vie chère"*. L'autre réponse proposée *("Les entreprises, afin d'en accroître la compétitivité en vue de contribuer à la défense de l'emploi")*est d'autant plus fréquente que le niveau d'études s'élève : 32% des non diplômés ont fait ce choix, contre 60% des diplômés de l'université ou des grandes écoles. Les cadres et professions libérales choisiraient plus fréquemment les entreprises (48%), tandis que les ouvriers sont plus portés vers un bénéfice au profit des particuliers (70%).

IV - Les attitudes et les opinions face à un éventuel accident de centrale nucléaire ont été appréhendées sous deux aspects : d'une part, la capacité des autorités à assumer la protection des populations et, d'autre part, le degré d'inquiétude ressentie face à une telle éventualité.

Un doute sur la capacité des autorités à assumer la protection de la population en cas d'accident de centrale nucléaire...

A l'automne 1989, près de 60% des Français pensent que, si un accident tel que celui de la centrale nucléaire de Tchernobyl se produisait en France, les autorités ne seraient pas prêtes à assumer la protection des populations. Ce doute sur la capacité des autorités tend à augmenter cette année (+ 4 points par rapport à l'automne 1988).

... et une inquiétude croissante vis-à-vis du risque d'un accident de centrale nucléaire.

Ce phénomène de croissance du doute peut être relié à celui d'un nouvel essor de l'inquiétude vis-à-vis du risque d'un accident de centrale nucléaire. En 1989, on compte 48% "d'inquiets" (réponses : "beaucoup inquiets" et "assez inquiets"), face à un tel risque, soit 6 points de plus qu'en 1988. Cette hausse ne ramène cependant pas le pourcentage d'inquiets au même niveau que celui observé en 1987 (51%). L'inquiétude a évidemment un effet direct sur le doute d'être bien protégé : plus on est inquiet, plus nombreuses sont les réponses attestant un manque de confiance envers les autorités en cas d'accident. Plusieurs attitudes typiques distinguent ceux qui font confiance aux autorités et ceux qui, au contraire, émettent des réserves. Cette appréciation n'est, en effet, pas indépendante des opinions généralement exprimées sur les diverses actions menées par les pouvoirs publics ou sur la société en général (opinions sur le fonctionnement de la justice, sur l'action des pouvoirs publics pour la protection de l'environnement...). Le degré d'inquiétude vis-à-vis d'un éventuel accident de centrale nucléaire est aussi en relation avec la crainte exprimée vis-à-vis d'autres types de risques. L'inquiétude vis-à-vis d'une guerre est notamment toujours particulièrement marquée chez ceux qui sont "très inquiets" d'un accident de centrale nucléaire.

V - La partie "économies d'énergie" est consacrée aux attitudes et opinions des Français face à un diagnostic "économie d'énergie" sur leur voiture . En même temps, on y apprécie le degré de connaissance qu'ont les Français de l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie (AFME).

Les Français favorables au diagnostic "économie d'énergie" de leur voiture ...

78% de la population disposent d'une voiture en fin 1989. Interrogés sur ce point, les trois quarts d'entre eux se déclarent prêts à faire effectuer un diagnostic "économie d'énergie" sur leur véhicule, soit au moment des révisions (53%), soit en dehors de ces révisions (20%). Ces résultats confirment les tendances déjà observées au printemps 1989.

... surtout s'il est gratuit.

Cependant, pour près de la moitié des Français, le diagnostic doit être gratuit (43%) ; pour un quart, il doit coûter moins de 200 francs (26%) et le dernier quart serait prêt à payer de 200 à 400 francs (23%). Les réponses "plus de 400 francs" ne représentent que 3%.
Le lieu préféré pour effectuer une telle opération est "le garagiste indépendant" (41%), tandis que les réponses "électricien-auto" et "carburologue" regroupées ne dépassent pas les 5%. "Le concessionnaire" (28%) et "le centre spécialisé autre que celui cité précédemment" (25%) recueillent un grand nombre de réponses.

L'AFME : informer le grand public sur les meilleurs choix énergétiques.

27% des Français ont entendu parler de l'AFME depuis moins de trois mois. La télévision en est le principal canal d'information, cité par 62% des enquêtés concernés. Ce sont principalement les hommes, et en particulier les hommes actifs, qui déclarent le plus fréquemment avoir entendu parler de l'AFME depuis moins de trois mois. D'autre part, plus le niveau de diplôme croît, plus la connaissance de l'AFME est fréquente (16% parmi les non-diplômés et 44% parmi les diplômés de l'université ou des grandes écoles).

Pour près de la moitié des Français, le rôle principal de l'AFME est d'informer le grand public sur les meilleurs choix en matière d'énergie. Pour 31%, il est de sensibiliser le public à la protection de l'environnement. Deux autres propositions recueillent nettement moins de voix, qu'il s'agisse d'aider par des subventions les industriels à diminuer leur consommation d'énergie (10%) ou de fournir une information sur les arguments publicitaires des producteurs d'énergie (7%).

VI - La partie "Energie et Environnement" recouvre trois types d'approches. La première traite de la liaison entre pollutions de l'environnement et utilisation de l'énergie. La seconde évoque des méthodes pour réduire l'ampleur des problèmes d'environnement. Enfin, la troisième met en cause l'urgence du problème posé par la protection de la nature et cerne les modifications possibles de comportements pour lutter contre la dégradation de l'environnement.

Pour les Français, les pollutions de l'environnement sont très liées à l'utilisation de l'énergie.

Presque les trois quarts (70%) des enquêtés considèrent que les "pollutions de l'environnement sont très liées à l'utilisation de l'énergie", 25% les considèrent "peu liées" et un très petit nombre (4%) "pas du tout liées". Les individus sensibles à cette liaison expriment plus largement une forte préoccupation pour l'environnement. Pour eux, par exemple, les problèmes de réchauffement des mers et de changement de climats liés à la pollution atmosphérique sont "très préoccupants" (64% le pensent). De même, pour 76% d'entre eux, la protection de l'environnement et la lutte contre la pollution représentent "un problème immédiat qu'il est urgent de résoudre". Par opposition, les groupes d'individus considérant que les pollutions sont peu ou pas du tout liées à l'utilisation de l'énergie se caractérisent par une réceptivité moindre, voire une non-réceptivité, aux problèmes généraux d'environnement. La principale caractéristique des individus de ce groupe est leur niveau d'enseignement général : 78% ne possèdent aucun diplôme ou seulement le CEP (contre 57% dans l'ensemble).

A l'inverse, sur les remèdes, le consensus est moins net. Ainsi, l'utilisation rationnelle de l'énergie et les économies d'énergie constituent, pour 11% des Français, des méthodes "très efficaces" pour réduire l'ampleur des problèmes d'environnement et 46% les considèrent comme "efficaces". A l'opposé, 36% les trouvent "peu efficaces" et 6% "pas efficaces du tout".

Une interrogation vis-à-vis des pouvoirs publics.

Doute des Français sur les remèdes ou sur leur mise en application ? En tout état de cause, la majorité de la population (53%) estime que les pouvoirs publics ne s'occupent pas assez de la protection de l'environnement. De plus, un tiers de la population pense que les pouvoirs publics s'en occupent, mais que ce n'est pas efficace et 6% que les pouvoirs publics ne s'en occupent "pas du tout". Au total, seulement 7% des Français estiment que les pouvoirs publics s'occupent de la protection de l'environnement avec "efficacité".

L'environnement, un problème immédiat qu'il est urgent de résoudre.

Si les Français sont critiques vis-à-vis des pouvoirs publics, c'est peut-être parce qu'ils semblent avoir pris conscience de la gravité du problème. De fait, 70% d'entre eux considèrent que la protection de l'environnement et la lutte contre la pollution constituent un problème immédiat qu'il est urgent de résoudre. A l'inverse, 22% pensent que "c'est un problème qui se posera dans l'avenir" et 7% estiment que c'est "un problème dont l'importance est exagérée par l'information qui en est faite". Signalons d'ailleurs que presque les trois quarts de ceux qui considèrent qu'il s'agit "d'un problème immédiat qu'il est urgent de résoudre" estiment en particulier "très préoccupants" les effets de la pollution atmosphérique (réchauffement des mers, changements climatiques).

Les Français prêts à un certain effort de modification de leurs comportements.

Cette sensibilité avouée aux problèmes d'environnement explique que les Français se déclarent plutôt prêts à adopter certaines mesures concrètes, plus ou moins coûteuses, pour réduire la pollution atmosphérique liée à l'utilisation de l'énergie pour le chauffage. Les travaux les moins coûteux (de 500 à 1 000 francs) sont favorablement accueillis par plus de la moitié de la population : régler périodiquement sa chaudière recueille 58% d'accords et installer une régulation, 62%. Des travaux plus coûteux (10 000 à 25 000 francs) obtiennent souvent moins d'éventuels adeptes : 24% accepteraient de changer de chaudière, 48% de réduire fortement leur consommation par des travaux d'économie d'énergie et 29% de changer d'énergie. Interrogés directement sur la somme supplémentaire qu'ils seraient prêts à payer pour assurer une meilleure protection de l'environnement grâce à un équipement mieux adapté, 37% des enquêtés déclarent ne souhaiter payer aucune somme supplémentaire. A l'opposé, 12 % se disent prêts à investir de 1 000 à 2 000 francs et 20% plus de 2 000 francs. Ceux qui ne souhaitent rien investir sont fréquemment des personnes âgées. On y compte beaucoup de veuves. Il s'agit d'un groupe d'individus peu diplômés, dont les revenus sont peu élevés. La province et les petites agglomérations y sont largement représentées.

Plus généralement, 91% des Français se déclarent prêts à modifier leurs comportements pour lutter contre la dégradation de l'environnement. De fait, 95% sont disposés à utiliser des aérosols non polluants ; 81% installeraient sur leur voiture un dispositif pour limiter la teneur en gaz carbonique du pot d'échappement ; 77% accepteraient de faire régler leur chaudière pour réduire la production de gaz carbonique (contrat d'entretien de 500 francs) ; 97% seraient disposés à recycler certains déchets ménagers (bouteilles de verre, ...) ; 98% ne jetteraient pas certains déchets au sol (huile de vidange, ...) ; enfin, 61% accepteraient de participer bénévolement à des actions locales de protection de

l'environnement. En revanche, seuls 27% se déclarent prêts à apporter leur aide financière pour des actions de protection de l'environnement. On se dit donc davantage prêt, en la matière, à agir directement plutôt qu'à apporter son aide financière. Reste à savoir, si ces modifications éventuelles de comportements relèvent seulement d'affirmations de principe ou d'un réel désir d'oeuvrer, dans la pratique, à la défense de la nature.

PREMIERE PARTIE

LES UTILISATIONS DE L'ENERGIE

DANS LE LOGEMENT

Chauffage, eau chaude, cuisson

PREMIERE PARTIE

LES UTILISATIONS DE L'ENERGIE DANS LE LOGEMENT

I - LE SYSTEME DE CHAUFFAGE

A - L'énergie utilisée :
Comment le logement est-il chauffé principalement ? Le choix de l'énergie a-t-il été fait par les occupants actuels du logement ? Un chauffage d'appoint est-il utilisé ?

B - L'énergie idéale :
Quelle source d'énergie paraît idéale pour le chauffage du logement, tout d'abord pour son confort sans tenir compte du coût, puis en tenant compte du coût ?

C - En cas de remplacement dans le logement actuel et dans un prochain logement, quelle énergie serait choisie et pour quelle raison ?

D - Quelles sont, actuellement, les deux sources d'énergie qui présentent pour le chauffage le plus d'intérêt ou d'agrément selon certains critères de confort et de coût ?

II - LE SYSTEME DE PRODUCTION D'EAU CHAUDE

A - Comment est assuré le système de production d'eau chaude ?

B - Quelle est l'énergie utilisée pour l'eau chaude ?

C - Quel serait l'élément le plus déterminant du choix des Français, s'ils devaient aujourd'hui remplacer leur équipement de production d'eau chaude sanitaire ?

- Quelle énergie choisiraient-ils pour effectuer ce remplacement ?

III - LES EQUIPEMENTS DE CUISSON

A - Quelle est (ou sont) la (ou les) énergie(s) utilisée(s) pour les appareils de cuisson des aliments (cuisinière, four, plaques...) ?

B - Quel est l'élément déterminant du choix de l'énergie, dans l'hypothèse du remplacement du (ou des) équipements pour la cuisson des aliments (cuisinière, four, plaques...) ?

- Quelle énergie serait choisie pour effectuer ce remplacement ?

Mode de chauffage principal du logement

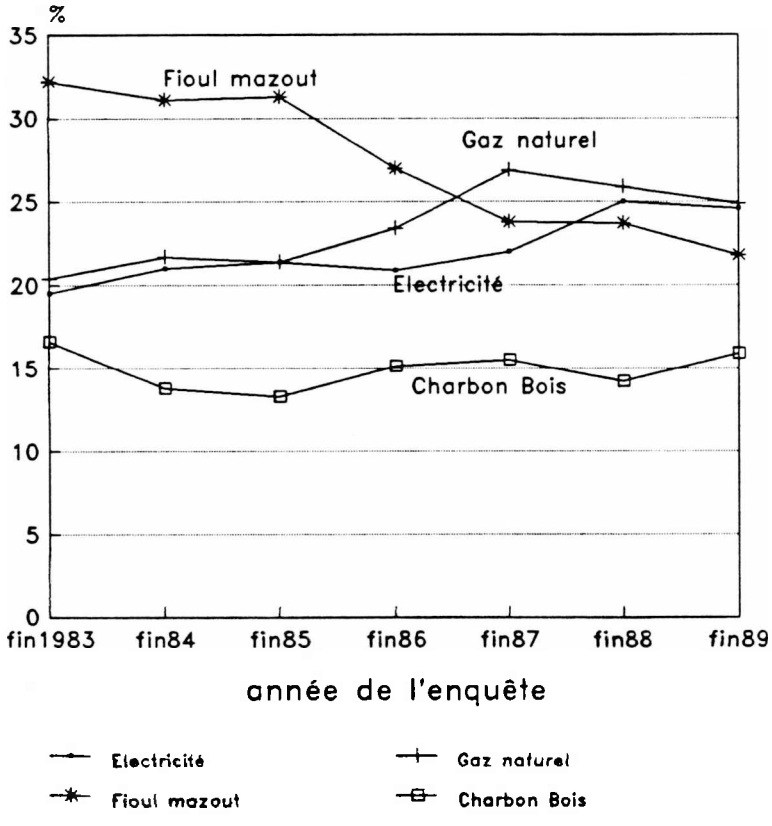

Source CREDOC

LES UTILISATIONS DE L'ENERGIE

DANS LE LOGEMENT

I - LE SYSTEME DE CHAUFFAGE

A - L'énergie utilisée :
Comment le logement est-il chauffé principalement ? Le choix de l'énergie a-t-il été fait par les occupants actuels du logement ? Un chauffage d'appoint est-il utilisé ?

On ne note que de faibles évolutions entre l'automne 1988 et l'automne 1989 à propos des différentes énergies utilisées pour **le chauffage principal du logement.** On remarque une légère baisse de l'utilisation du fioul mazout (22% au lieu de 24%) et une très légère hausse de celle du bois (12.5% au lieu de 11%). L'électricité et le gaz naturel se talonnent à près de 25%. Le terrain regagné par l'électricité en 1988 semble stabilisé.

Dans la moitié des cas, le choix de l'énergie utilisée pour le chauffage a été fait par les occupants actuels du logement. 42% de ceux ayant fait eux-mêmes ce choix l'ont fait avant 1980, 37% dans la période 1980-1988, 6% ces deux dernières années (15% ne savent pas situer la période).

Un chauffage d'appoint est utilisé par 42% des individus : dans 60% des cas, il est alimenté à l'électricité; dans 23% des cas, au bois et dans 10%, au gaz. Le taux de détention d'un chauffage d'appoint varie peu depuis l'automne 1987 (il avait au préalable sensiblement augmenté) et l'énergie utilisée n'a guère changé ces dernières années.

Possession d'un chauffage d'appoint

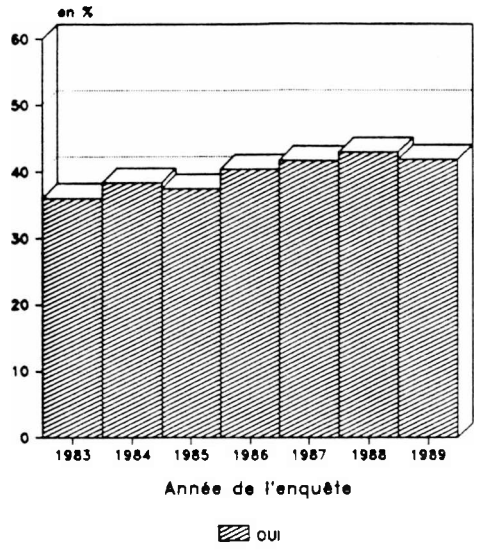

Source CREDOC

Possession d'un chauffage d'appoint
Lequel ?

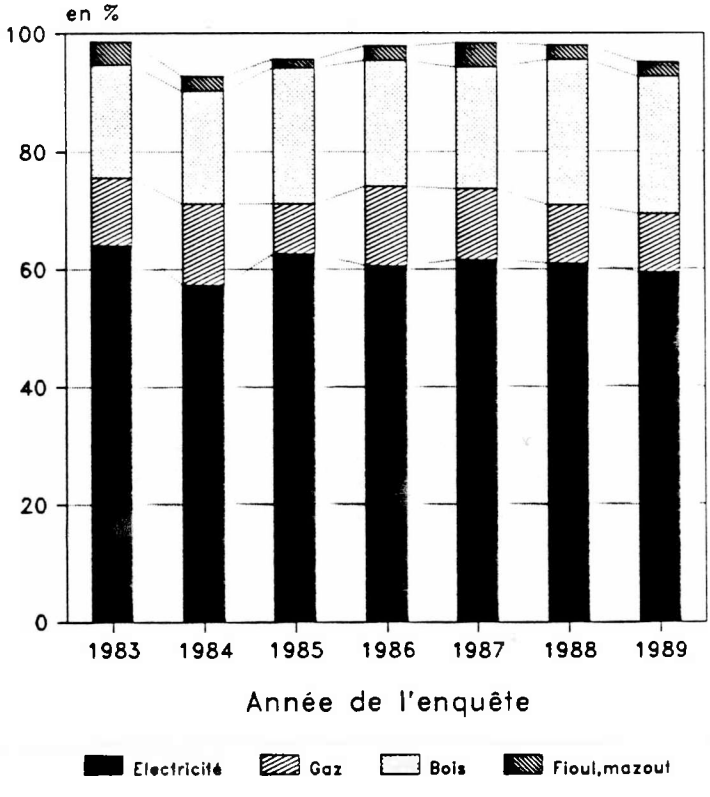

Source CREDOC

On note de sensibles variations, selon le mode de chauffage principal, du pourcentage d'occupants du logement ayant eux-mêmes choisi l'énergie utilisée. Ainsi, l'utilisation du gaz bouteille et du bois a été décidée par les occupants actuels dans plus de 80% des cas (80% pour le gaz bouteille, 86% pour le bois). Par contre, le gaz naturel n'a fait l'objet d'un choix que dans 38% des cas. Le choix de l'énergie par les occupants du logement a souvent été le lot de ceux résidant en pavillon (71% d'entre eux), des propriétaires et des accédants (respectivement 76% et 63% d'entre eux). C'est, bien sûr, les personnes les plus âgées qui se sont le plus souvent trouvées devant ce choix (63% de ceux âgés de 60 ans et plus, 58% de ceux âgés de 40 à 59 ans et 38% de ceux de moins de 40 ans).

En ce qui concerne le gaz naturel, **le fait que la commune soit raccordée ou non au réseau** est un élément supplémentaire intervenant dans l'utilisation de cette énergie : dans les communes raccordées, le gaz naturel est utilisé pour le chauffage principal dans 34% des cas (contre 25% dans l'ensemble). On notera que dans l'échantillon, 65% des communes sont raccordées au réseau.
Si l'on s'attache à observer le type de logement concerné, on note que le gaz naturel est plus largement utilisé dans les immeubles autres que les HLM/ILN et plus que dans les pavillons (parmi ces derniers, 21% sont équipés en gaz naturel, contre 25% dans l'ensemble, les HLM le sont pour 27% d'entre eux et les immeubles d'un autre type pour 35%). Les pavillons et les immeubles autres que les HLM-ILN sont à peu près autant équipés en électricité (27 et 28%).

L'année d'achèvement de la construction du logement, comme nous l'avons déjà observé lors de l'enquête d'automne 1988, détermine assez fortement les types d'énergies utilisées. La nomenclature adoptée lors de la dernière enquête d'automne permet de repérer les logements construits après 1982. On observait l'an dernier que les logements les plus récents étaient largement équipés en électricité (44% parmi ceux construits en 1975 et après); cette observation se confirme en 1989 avec une précision supplémentaire : depuis 1982, cette tendance s'amplifie. Parmi les logements construits entre 1974 et 1982, 35% sont équipés en électricité et parmi ceux bâtis après 1982, on en compte 47%. On avait remarqué, en 1988, que l'utilisation du fioul-mazout avait regressé dans les logements construits après 1975; l'enquête récente nous confirme cette tendance, d'ailleurs largement amplifiée, puisque dans les logements construits après 1982 on ne compte plus que 3% de logements ainsi équipés (contre 19% entre 1974 et 1982). Une légère régression apparaît sur l'utilisation du gaz naturel depuis 1982 (de 26% en 74-82 à 22% après 82) et une forte augmentation touche l'utilisation du bois (de 9% en 74-82 à 17% après 82). Ces fluctuations mériteraient des confirmations ultérieures.

Source d'énergie idéale
pour son confort

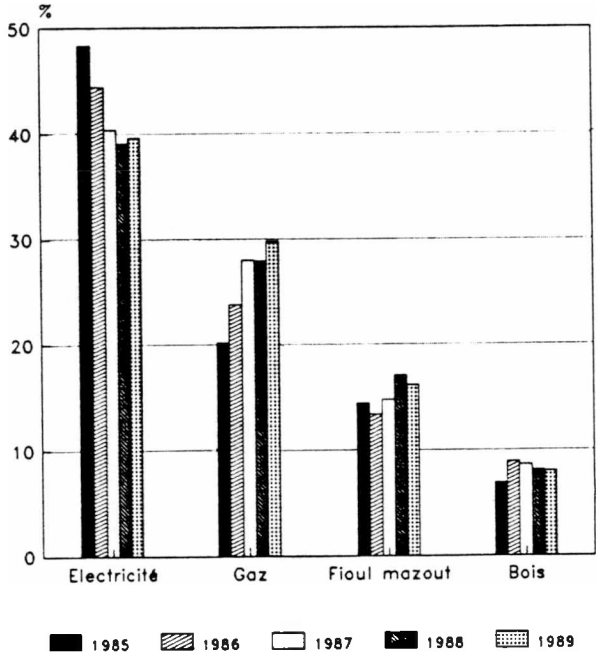

Source d'énergie idéale en tenant
compte du coût

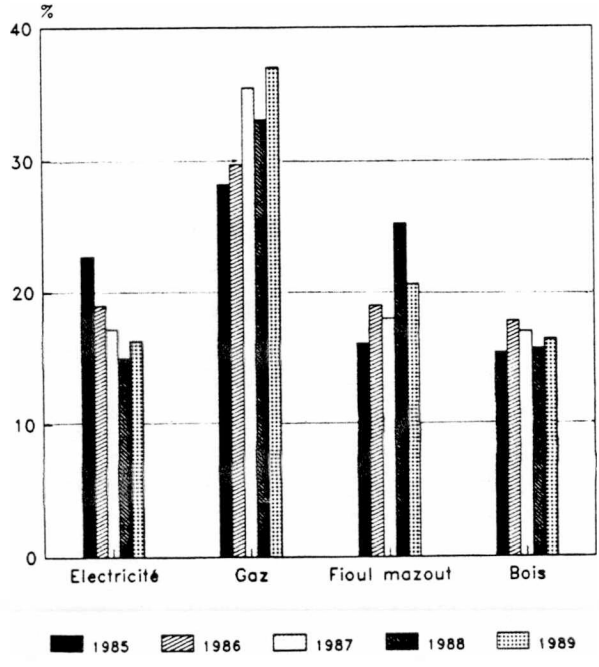

Source CREDOC

C'est dans les logements chauffés principalement au bois que les chauffages d'appoint sont le plus fréquemment utilisés (64% contre 42% dans l'ensemble). Ce résultat confirme les 61% observés en 1988.

B - L'énergie idéale :
Quelle source d'énergie paraît idéale pour le chauffage du logement, tout d'abord pour son confort sans tenir compte du coût, puis en tenant compte du coût ?

La source d'énergie idéale pour son confort (sans tenir compte du coût) demeure l'électricité, avec 40% des réponses. La baisse régulière enregistrée depuis 1986 est stoppée cette année. Le gaz, de plus en plus estimé depuis 1984, poursuit cette année sa progression (30%, contre 28% en 1988). Par contre, la hausse enregistrée pour le fioul mazout l'année dernière ne se poursuit pas cette année. Ce même effet se retrouve dans l'appréciation de **la source d'énergie idéale en tenant compte du coût :** le fioul perd là 4 points. Les opinions tenant compte du coût mettent en évidence cette année encore la bonne position du gaz, qui demeure en tête avec 37% des réponses. Ce taux dépasse celui de l'automne 1987 qui se situait à 36%, un temps d'arrêt dans la progression ayant été enregistré en 1988. L'électricité, qui régressait depuis 1985, tout comme pour la source d'énergie idéale pour le confort, connait cette année une très légère remontée, ou du moins un arrêt dans la régression.

C'est un phénomène maintenant bien connu au fil des années, que **l'énergie citée comme idéale est fréquemment la même que celle utilisée pour le chauffage principal,** que ce soit pour le confort uniquement ou en tenant compte du coût. L'auto-satisfaction, lorsqu'elle repose sur les propres choix des usagers, est plus marquée que lorsque l'on considère les deux situations possibles confondues (choix propre ou choix du promoteur); les différences sont encore plus nettes lorsque l'on considère la sous-population n'ayant pas choisi elle-même l'énergie utilisée. Cet effet est un peu moins marqué lorsqu'il s'agit du bois, étant donné que 86% de ceux l'utilisant l'ont choisi eux-mêmes. Il n'y a donc pas grande différence entre les populations étudiées.

La source d'énergie idéale et le mode de chauffage principal

a) pour le confort

en %

s.é.idéale \ chauf.princ.		électricité	gaz naturel	fioul	bois	ensemble
Electricité	(1)	71.3				39.6
	(2)	69.7				39.1
	(3)	76.7				39.9
	(4)	65.9				39.4
Gaz	(1)		71.8			29.8
	(2)		72.5			27.9
	(3)		77.8			24.1
	(4)		68.3			35.5
Fioul	(1)			47.5		16.1
	(2)			49.6		17.0
	(3)			55.8		19.6
	(4)			37.3		12.7
Bois	(1)				37.6	8.0
	(2)				42.6	8.1
	(3)				38.9	11.2
	(4)				29.4	4.7

(1) Chiffres automne 1989 ensemble de la population

(2) Chiffres automne 1988 ensemble de la population

(3) Chiffres sous-population ayant choisi elle-même l'énergie utilisée aut.89

(4) Chiffres sous-population n'ayant pas choisi elle-même l'énergie utilisée aut.89

Exemple de lecture : à l'automne 1989, 71,3 % de ceux utilisant l'électricité comme mode de chauffage principal dans leur logement pensent que la source idéale d'énergie est l'électricité.

La source d'énergie idéale et le mode de chauffage principal

b) en tenant compte du coût

en %

s.é.idéale \ chauf.princ.		électricité	gaz naturel	fioul	bois	ensemble
Electricité	(1)	40.9				16.3
	(2)	36.2				15.0
	(3)	43.4				15.8
	(4)	38.6				16.9
Gaz	(1)		79.3			37.0
	(2)		74.9			33.1
	(3)		84.1			29.4
	(4)		76.7			44.6
Fioul	(1)			57.4		20.6
	(2)			62.5		25.3
	(3)			64.4		22.5
	(4)			48.7		18.5
Bois	(1)				74.0	16.4
	(2)				74.0	15.7
	(3)				75.3	23.9
	(4)				65.6	9.0

(1) Chiffres automne 1989 ensemble de la population

(2) Chiffres automne 1988 ensemble de la population

(3) Chiffres sous-population ayant choisi elle-même l'énergie utilisée aut.89

(4) Chiffres sous-population n'ayant pas choisi elle-même l'énergie utilisée aut.89

Elément le plus déterminant en cas de remplacement du système de chauffage

Logement actuel

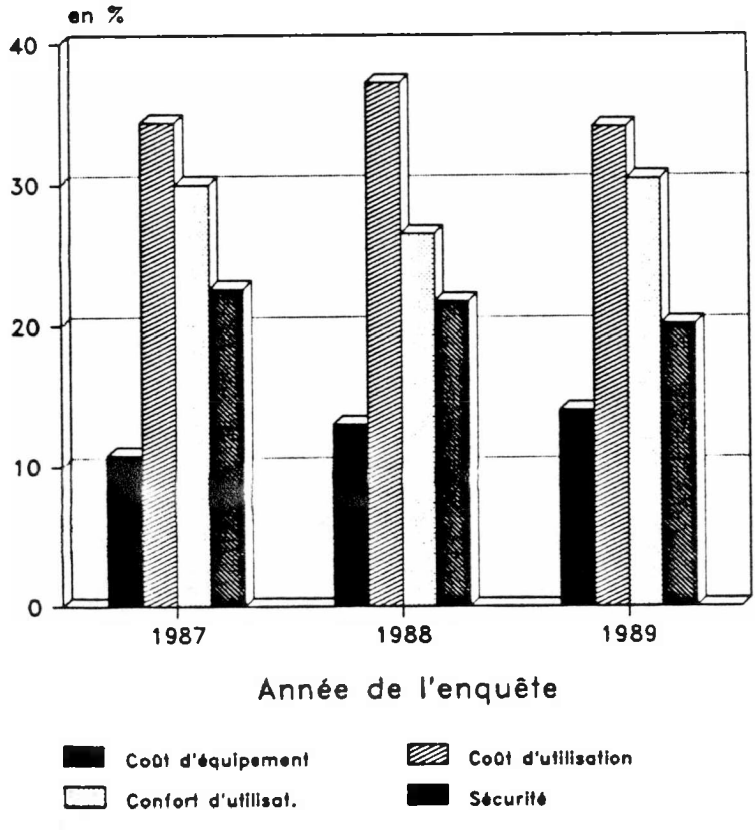

Source CREDOC

C'est pour le fioul que l'on enregistre les écarts les plus importants entre les opinions de ceux ayant choisi leur énergie et les autres , et principalement pour la source d'énergie idéale pour le confort (19 points d'écart : 37% de ceux l'utilisant et ne l'ayant pas choisi le nomme comme source d'énergie idéale pour le confort, contre 56% parmi ceux l'ayant choisi eux-mêmes).

Le raccordement de la commune au réseau de gaz naturel est un élément supplémentaire intervenant dans les opinions sur la source d'énergie idéale. Dans les communes raccordées, une proportion plus importante de logements sont équipés de cette énergie (34%, contre 25% dans l'ensemble). De fait, l'auto-satisfaction décrite précédemment intervient encore plus fortement que dans l'ensemble de l'échantillon. Cette observation a déjà été faite lors de l'exploitation de la vague d'automne 1988. En 1989, dans les communes raccordées, 38% des individus ont cité le gaz comme source d'énergie idéale pour le confort, contre 30% dans l'ensemble (36%, contre 28% en 1988) et 47% l'ont cité comme source d'énergie idéale en tenant compte du coût, contre 37% dans l'ensemble (43% contre 33% en 1988). Les écarts sont précisément les mêmes d'une année à l'autre. Dans ces communes, c'est surtout le bois qui perd des voix au profit du gaz naturel (en tenant compte du coût)

Les appréciations sur la source d'énergie idéale à l'automne 1989 montrent globalement un léger regain de confiance envers l'électricité, la poursuite d'une adhésion grandissante au gaz naturel et la retombée du nouvel essor du fioul.

C - En cas de remplacement dans le logement actuel et dans un prochain logement, quelle énergie serait choisie et pour quelle raison ?

Depuis l'automne 1987, il est demandé aux enquêtés, **quel serait l'élément déterminant de leur choix s'ils devaient remplacer le système de chauffage de leur logement actuel.** On note depuis trois ans qu'un seul élément, parmi les quatre cités, recueille chaque année un peu plus de réponses positives : le coût d'équipement (14% en 1989 contre 11% en 1987). Les autres éléments retenus sont le coût d'utilisation (34% en 89 comme en 87), le confort d'utilisation (30% lors des deux vagues extrêmes) et la sécurité (23% en 87 contre 20% en 89), qui est en légère régression.

Choix de la même énergie dans un prochain logement

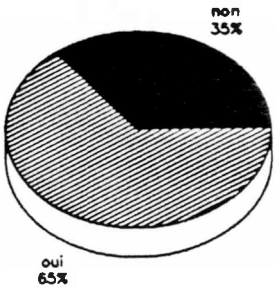

Source CREDOC Automne 1989

Raison principale du choix d'une nouvelle énergie

Futur logement

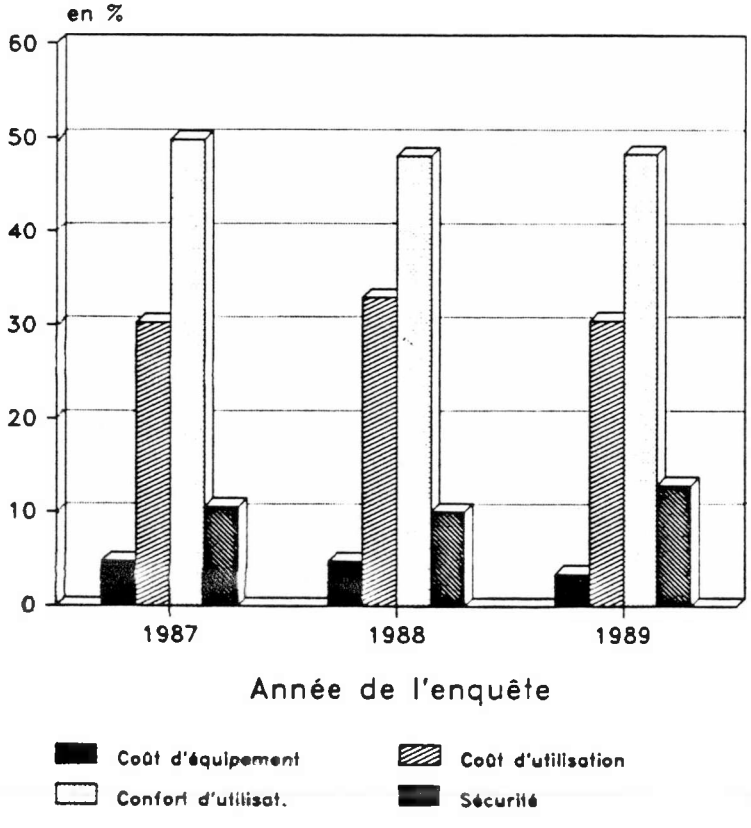

Source CREDOC

Quant à l'énergie choisie pour effectuer ce remplacement , on note une hausse en faveur du gaz naturel (32% en 89, contre 27% en 88), et par contre une légère défaveur envers l'électricité (32% en 89, contre 36% en 88).

Dans le cas d'une installation dans un futur logement, on relève que 65% des individus choisiraient la même énergie qu'actuellement. Cette question est posée dans l'enquête depuis l'automne 1987. On ne note aucune évolution importante des opinions à ce propos. Par contre, pour ceux qui changeraient d'énergie les raisons avancées pour choisir une nouvelle énergie sont différentes de celles invoquées dans le cas du remplacement du système de chauffage dans le logement actuel. La principale raison avancée concerne le confort d'utilisation (simplicité, propreté) (48% de l'échantillon concerné), la seconde invoque le coût d'utilisation (30%). **L'énergie choisie pour un futur logement** serait le plus souvent l'électricité (38% des cas), le gaz naturel l'est presque aussi souvent avec 32% des réponses. Viennent ensuite le fioul (14%) et le bois (11%). Le choix de l'électricité ne fait que décroître depuis 1987 (50% à cette époque), tandis que les réponses en faveur du gaz naturel sont passées de 24% en 1988 à 32% en 1989. En 1987, les items "gaz bouteille" et "gaz naturel" étaient regroupés et recueillaient 27% de réponses positives. Le regain en faveur du gaz naturel est à rapprocher de celui déjà relevé à propos d'un remplacement de l'énergie dans le logement actuel.

L'énergie qui serait choisie pour un futur logement serait souvent la même que celle qui serait adoptée dans le logement actuel en cas de remplacement. Dans 85% des cas, si le gaz naturel a été choisi pour un futur logement, il l'avait aussi été pour le logement actuel. La proportion est de 80% en ce qui concerne l'électricité, de 74% pour le fioul et de 68% pour le bois. **Le critère principal de choix est le même, que ce soit pour le logement actuel ou pour un futur logement,** dans environ la moitié des cas (48% pour la sécurité, 47% pour le confort d'utilisation, 56% pour le coût d'utilisation). C'est pour le coût d'équipement qu'elle est le plus fréquemment identique dans les deux cas (61% de réponses identiques).

Energie choisie pour le remplacement du système de chauffage dans le logement actuel et pour un futur logement

en %

futur logem. / logem.actuel		électricité	gaz naturel	fioul	bois	ensemble
Electricité	(1)	73.4	8.8	ns	14.7	37.8
	(2)	80.0	ns	ns	ns	32.7
Gaz nat.	(1)	6.9	74.3	ns	ns	22.9
	(2)	ns	84.9	ns	ns	32.4
Fioul	(1)	9.2	8.8	74.8	ns	19.3
	(2)	ns	ns	74.2	ns	15.1
Bois	(1)	4.0	ns	ns	65.1	9.9
	(2)	ns	ns	ns	67.8	9.6

Exemple de lecture : en fin 1989, 80 % de ceux qui choisiraient l'électricité pour un futur logement choisiraient aussi cette énergie en cas de remplacement de leur chauffage actuel.

Critères de choix du remplacement du sytème de chauffage dans le logement actuel et dans un futur logement

en %

futur logem. / logem.actuel		équipem. (coût)	utilisation (coût)	utilisation confort	sécurité	ensemble
Equip.coût	(1)	48.6	9.8	12.4	ns	12.5
	(2)	ns	14.9	12.3	ns	14.7
Util.coût	(1)	29.5	65.5	26.1	20.1	39.3
	(2)	ns	56.0	26.3	ns	34.1
Util.confort	(1)	ns	12.2	45.6	ns	28.1
	(2)	ns	14.0	47.2	24.4	32.1
Sécurité	(1)	ns	11.7	14.9	61.1	19.2
	(2)	ns	14.5	13.4	48.3	17.8

(1) Chiffres automne 1988 sur 685 individus

(2) Chiffres automne 1989 sur 706 individus

ns = non significatif

Exemple de lecture : en fin 1989, 56% de ceux qui citent le coût d'utilisation pour le premier critère de choix de l'énergie dans un futur logement citent aussi ce même critère pour choisir l'énergie de leur logement actuel, en cas de remplacement du système de chauffage

Pour quelle raison choisir telle énergie ?

en %

Raison / énerg.choisie		équip. (coût)	utilisation (coût)	utilisation confort	sécurité	autres + nsp	ensemble
électricité	(1)	14	24	37	24	ns	100
	(2)	ns	ns	64	23	ns	100
gaz naturel	(1)	13	37	31	19	ns	100
	(2)	ns	44	46	ns	ns	100
fioul	(1)	15	40	25	19	ns	100
	(2)	ns	47	39	ns	ns	100
bois	(1)	20	40	19	19	ns	100
	(2)	ns	51	ns	ns	ns	100
ensemble	(1)	14	34	30	20	2	100
	(2)	4	30	48	13	5	100

Quelle énergie choisie, pour quelle énergie utilisée ?

en %

én.utilisée / énerg.choisie		électric.	gaz nat.	fioul	bois	autres + nsp	ensemble
électricité	(1)	38	19	17	10	16	100
	(2)	-	28	34	12	26	100
gaz naturel	(1)	17	49	17	4	13	100
	(2)	31	-	36	ns	27	100
fioul	(1)	15	ns	52	18	11	100
	(2)	45	ns	-	28	20	100
bois	(1)	27	9	12	45	7	100
	(2)	41	20	19	-	20	100
ensemble	(1)	25	25	22	12	16	100
	(2)	23	15	29	11	22	100

(1) En cas de remplacement dans le logement actuel (sur 2000 individus)
(2) Choix dans un futur logement (sur 706 individus)

ns = non significatif

Deux questions se posent encore. Pour quelles raisons a-t-on choisi telle énergie et quelle est l'énergie choisie selon l'énergie utilisée ?

L'électricité a été plus souvent choisie, comme énergie de remplacement dans le logement actuel, pour son confort d'utilisation (37%), la sécurité recueillant 24% des réponses. Dans un futur logement où les gens ne choisiraient pas la même énergie qu'actuellement, c'est le critère "confort d'utilisation" qui explique le plus le choix de l'électricité (64%). **Le gaz naturel est souvent choisi** (pour le logement actuel) pour son coût d'utilisation (37%) et, par contre, un peu moins souvent pour son confort d'utilisation (31%). Dans le cas d'un futur logement, 44% des réponses concernent le coût d'utilisation. **Pour le fioul,** c'est le coût d'utilisation qui est le plus apprécié (40% pour le logement actuel et 47% pour le futur logement). Il en est de même **pour le bois** (les proportions sont respectivement de 40 et 51%).

Ceux qui choisiraient l'électricité comme énergie de remplacement dans leur logement actuel sont, dans 38% des cas, déjà chauffés ainsi, les autres l'étant pour 19% au gaz naturel, pour 17% au fioul et pour 10% au bois. Dans le cas d'un nouveau choix pour un futur logement, ceux qui choisiraient l'électricité sont le plus souvent chauffés actuellement au fioul (34%) ou au gaz naturel (28%). La moitié de ceux qui opteraient pour le gaz en cas de remplacement dans leur logement actuel l'utilisent déjà. Par contre, parmi ceux qui choisiraient le gaz pour un futur logement, 31% sont des utilisateurs actuels de l'électricité. Ceux qui choisiraient le fioul pour leur futur logement sont actuellement chauffés à l'électricité dans 45% des cas et ceux ayant choisi le bois le sont dans 41% des cas.

Ces appréciations sur l'énergie choisie et l'énergie utilisée ont fait l'objet de commentaires lors de l'exploitation de la vague d'automne 1988 (1). Les points forts de l'analyse sont similaires à ceux de 1989 : on retrouve, en 1989, les grandes tendances apparues l'année précédente, à propos de l'énergie choisie pour le remplacement dans le logement actuel ou pour un nouveau choix dans un futur logement.

---

(1) N°62 de la Collection des Rapports du Crédoc

COMMUNES RACCORDEES AU RESEAU GAZ NATUREL

Pour quelle raison choisir telle énergie ?

en %

Raison / énerg.choisie		équip. (coût)	utilisation (coût)	utilisation confort	sécurité	autres + nsp	ensemble
électricité	(1)	13	24	37	25	ns	100
	(2)	ns	ns	59	26	ns	100
gaz naturel	(1)	13	37	30	20	ns	100
	(2)	ns	44	46	ns	ns	100
fioul	(1)	15	43	20	22	20	100
	(2)	ns	58	28	ns	ns	100
bois	(1)	ns	36	24	ns	ns	100
	(2)	ns	41	ns	ns	25	100
ensemble	(1)	13	34	30	21	2	100
	(2)	4	30	45	14	7	100

Quelle énergie choisie, pour quelle énergie utilisée ?

en %

én.utilisée / énerg.choisie		électric.	gaz nat.	fioul	bois	autres + nsp	ensemble
électricité	(1)	34	27	17	ns	19	100
	(2)	-	36	34	ns	26	100
gaz naturel	(1)	14	52	17	ns	14	100
	(2)	26	-	41	ns	28	100
fioul	(1)	ns	ns	58	ns	16	100
	(2)	48	ns	-	ns	24	100
bois	(1)	35	ns	ns	ns	10	100
	(2)	39	ns	ns	-	20	100
ensemble	(1)	22	34	21	5	18	100
	(2)	21	20	31	4	24	100

(1) En cas de remplacement dans le logement actuel (sur 1291 individus)
(2) Choix dans un futur logement (sur 474 individus)

ns = non significatif

Si l'on analyse la situation dans les seules communes raccordées au réseau de gaz naturel, on note que ce dernier y est choisi plus fréquemment que dans l'ensemble des communes : 42% des individus y choisiraient le gaz naturel comme énergie de remplacement (contre 32% dans l'ensemble et ce au détriment du fioul et du bois). Par contre, le choix de l'électricité y est fait en même proportion (31% dans les communes raccordées, contre 32% en moyenne). Ceci confirme les chiffres de l'automne 1988. Dans le cas du choix effectué pour un futur logement, le gaz naturel est plus souvent cité dans les communes raccordées (37%, contre 32% dans l'ensemble), tandis que le fioul s'y trouve légèrement moins cité (9%, contre 14% dans l'ensemble) et que l'électricité par contre ne bouge pas (38% dans les communes raccordées, comme dans l'ensemble de l'échantillon). Ces données confirment pour l'essentiel celles de 1988.

Intérêt ou agrément des diverses sources d'énergie

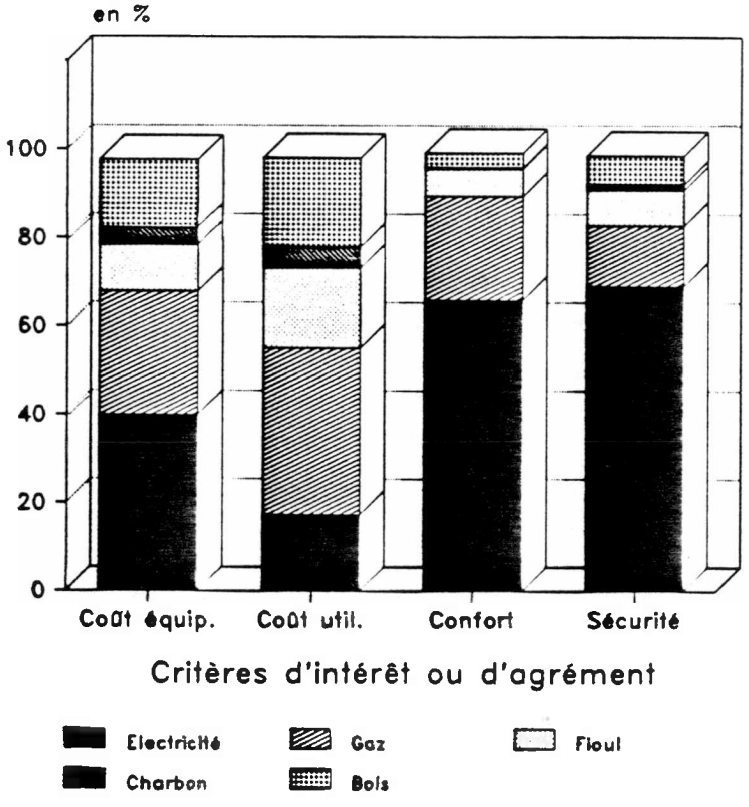

Source CREDOC Automne 1989

D - Quelles sont, actuellement, les deux sources d'énergie qui présentent pour le chauffage le plus d'intérêt ou d'agrément selon certains critères de confort et de coût ?

Parmi six sources d'énergie citées pour le chauffage, les enquêtés devaient choisir les deux qui présentaient, pour eux, le plus d'intérêt ou d'agrément du point de vue du coût d'équipement, du coût d'utilisation, du confort d'utilisation (simplicité, propreté) et de la sécurité. La même question avait été posée lors des deux vagues d'automne précédentes (1987 et 1988), le gaz bouteille et le gaz naturel étant alors réunis en une seule source d'énergie ("gaz").

A l'automne 1989, c'est toujours l'électricité qui est le plus souvent citée comme la source d'énergie présentant le plus d'intérêt pour le **coût d'équipement** (40% des réponses, 43% en 88 et 44% en 87). On note une lente régression des réponses positives. Par contre, le gaz est plus souvent cité pour ce critère (28% des réponses en 89 si l'on réunit gaz bouteille et gaz naturel, soit + 6 points par rapport aux années précédentes). On relève, par rapport à 88, deux points de baisse pour les réponses en faveur du fioul. Si l'on tient compte des 1ère et 2ème réponses, l'électricité obtient 63% des citations et le gaz 64% (66% pour l'électricité et 56% pour le gaz en 88).

En ce qui concerne le critère **"coût d'utilisation"**, c'est toujours le gaz qui est le plus souvent cité (38% en 89, soit 7,4% pour le gaz bouteille et 30,4% pour le gaz naturel). On note, là encore, une progression de 8 points par rapport aux années antérieures. Le fioul est apprécié à peu près autant que l'électricité pour le coût d'utilisation (18 et 17%). On relève, pour le coût d'utilisation comme d'équipement, une lente régression des réponses en faveur de l'électricité, une progression du gaz et une retombée du fioul. En tenant compte des 1ère et 2ème réponses, le gaz est cité par 70% des individus (58% en 88). Electricité et fioul atteignent respectivement 37% et 40% en 89 (41% et 46% en 88).

Le critère "confort d'utilisation" (simplicité, propreté) est associé le plus souvent à l'électricité (66% des 1ères réponses, et 88% pour les 1ère et 2ème réponses), bien que les pourcentages soient en baisse depuis 1987 (75% en 87, 73% en 88 pour les 1ères réponses). Le gaz, comme pour les critères analysés précédemment connait une hausse des citations : 23% des 1ères réponses (+4,6 points par rapport à 1988) et 79% pour les 1ère et 2ème réponses.

Intérêt ou agrément
Coût d'équipement –1ère et 2ème réponse

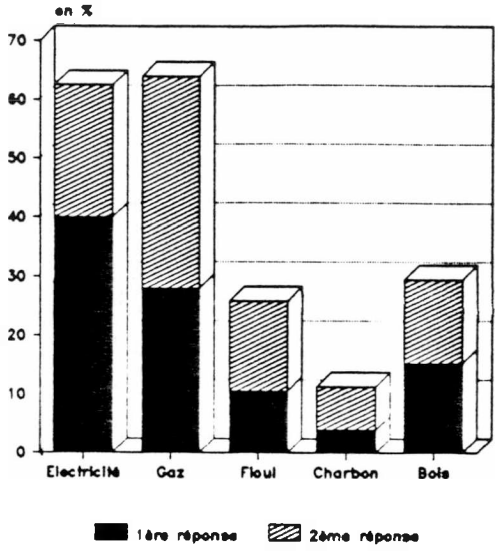

Source CREDOC Automne 1988

Intérêt ou agrément
Coût d'utilisation –1ère et 2ème répon.

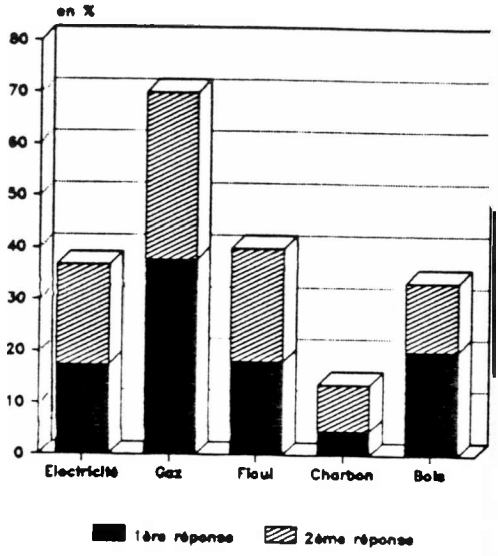

Source CREDOC Automne 1988

Intérêt ou agrément – Confort
d'utilisation–1ère et 2ème réponse

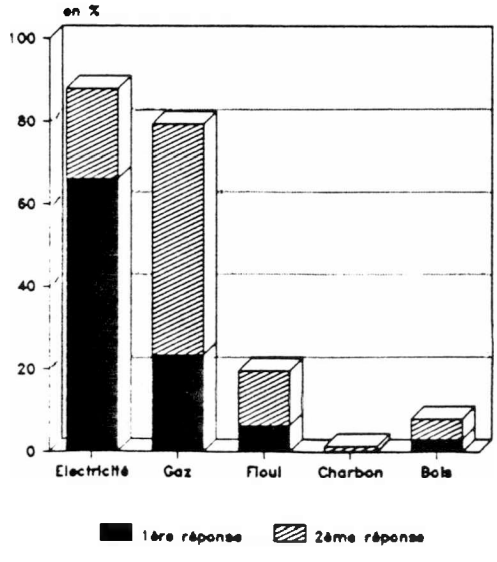

Source CREDOC Automne 1988

Intérêt ou agrément
Sécurité – 1ère et 2ème réponse

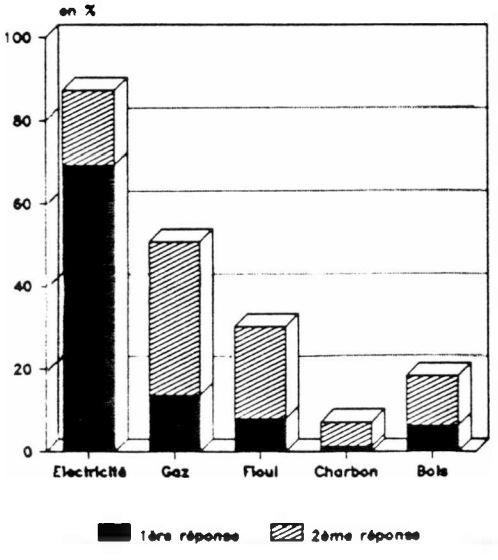

Source CREDOC Automne 1988

Pour 69% des Français, la sécurité s'applique en premier lieu à l'électricité (87% pour les 1ère et 2ème réponses). Ces chiffres sont cependant en baisse de 3 points par rapport à l 'année 1988. 14% des premières réponses sont en faveur du gaz (0.8% pour le gaz bouteille et 12.9% pour le gaz naturel), contre 11% en 88 et 9% en 87. Si l'on considère les 1ère et 2ème réponses, le gaz totalise 51% en 89 (contre 45% en 88).

Le tableau récapitulatif ci-dessous présente les résultats pour chacun des quatre critères retenus (premières réponses automne 1987, premières réponses automne 1988, premières réponses automne 1989).

en %

	électr.	gaz	fioul	charbon	bois	nsp	ensemble
automne 1987							
coût équipem.	**43.8**	21.4	9.0	5.1	18.2	2.5	100.0
coût utilisation	24.1	**29.9**	14.8	6.5	22.7	2.0	100.0
confort utilisat.	**75.1**	17.9	3.4	0.3	2.7	0.6	100.0
sécurité	**72.5**	8.9	6.9	2.4	7.9	1.4	100.0
automne 1988							
coût équipem.	**42.5**	21.5	12.5	5.0	16.4	2.1	100.0
coût utilisation	18.4	**30.0**	23.4	6.2	20.5	1.5	100.0
confort utilisat.	**72.9**	18.8	5.1	0.4	2.2	0.6	100.0
sécurité	**72.2**	10.6	8.8	2.1	5.2	1.1	100.0
automne 1989							
coût d'équip.	**40.0**	28.0	10.5	3.9	15.3	2.3	100.0
coût utilisation	17.4	**37.8**	18.1	4.7	20.2	1.8	100.0
confort utilisat.	**66.1**	23.4	6.3	0.3	3.2	0.7	100.0
sécurité	**69.3**	13.7	8.0	1.3	6.4	1.3	100.0

Exemple de lecture : en 1989, le type d'énergie qui pour les Français présente le plus d'intérêt du point de vue du coût d'équipement, est l 'électricité (cité par 40 %). Le gaz est, lui, cité par 28 %.

Intérêt ou agrément
Electricité

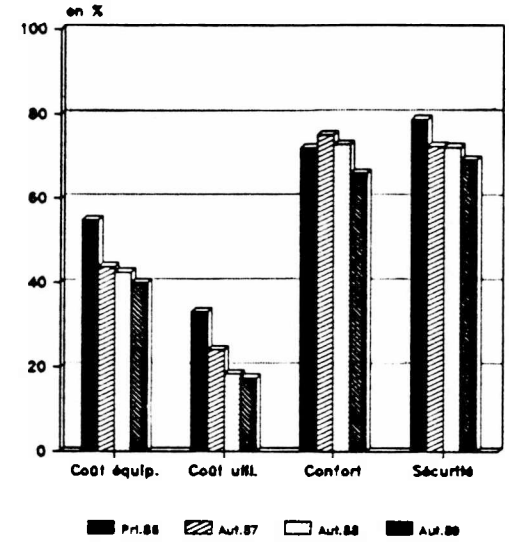

Source CREDOC

Intérêt ou agrément
Gaz

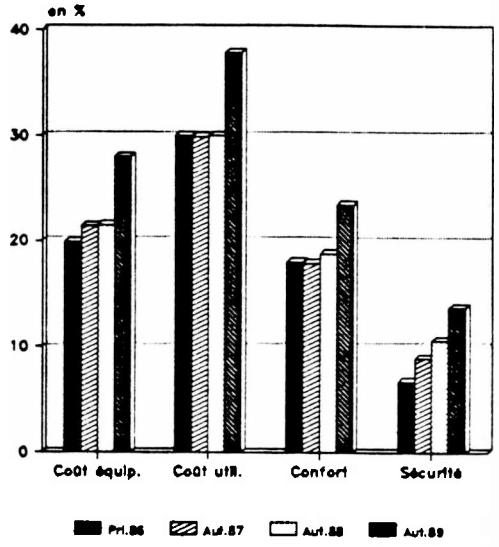

Source CREDOC

Intérêt ou agrément
Fioul

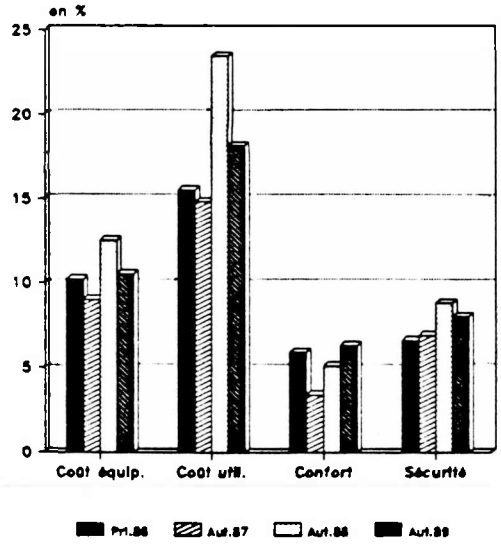

Source CREDOC

Intérêt ou agrément
Charbon

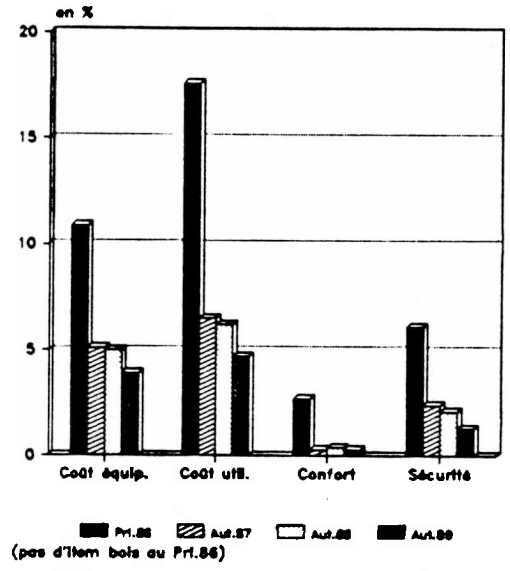

(pas d'item bois au Pri.86)

Source CREDOC

Intérêt ou agrément
Bois

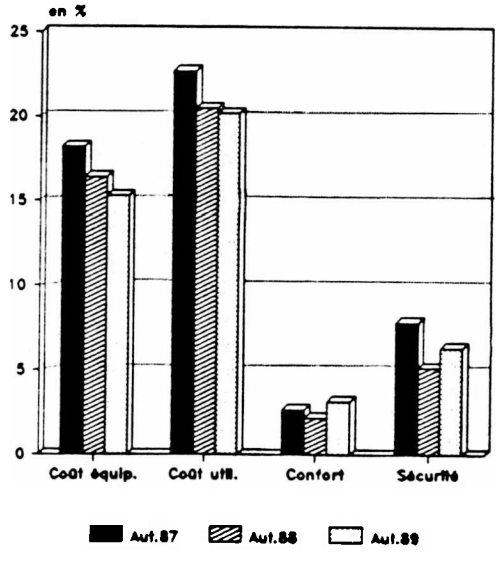

Source CREDOC

L'analyse selon le procédure des "tamis", c'est-à-dire le tri systématique des modalités les plus caractéristiques pour une variable donnée, s'appuie sur les croisements multivariés des réponses à une grande partie des questions de l'enquête. Dans le cas présent, près de 130 questions entrent en jeu dans l'analyse : les variables choisies touchent essentiellement les caractéristiques socio-démographiques classiques, le thème logement et le thème énergie ainsi que des questions d'opinion sur la société en général. Cette analyse sur les questions d'intérêt ou d'agrément envers les différentes sources d'énergie s'avère être une synthèse des questions analysées précédemment sur les questions de chauffage et anticipe sur celles traitant des utilisations de l'énergie dans le logement. En effet, les questions relatives à l'eau chaude et à la cuisson, font également appel aux notions d'énergie utilisée et d'énergie choisie en cas de remplacement .

Les résultats obtenus par cette analyse présentent **les mêmes tendances que celles observées à l'automne 1987 et à l'automne 1988. Nous rappellerons donc en premier lieu les interférences les plus marquées entre le critère de choix retenu et les questions relatives au chauffage.**

Le cumul d'intérêt pour une même énergie est incontestable, même si les résultats fluctuent selon les sources d'énergie et selon les critères de choix retenus. Le "cumul d'intérêt" signifie que lorsque l'on étudie les modalités les plus caractéristiques d'un critère de choix pour une source d'énergie, on retrouve systématiquement cités, plus souvent que dans l'ensemble, tous les critères d'intérêt ou d'agrément proposés en faveur de cette même source d'énergie.

On notera en second lieu, l'influence du **mode de chauffage principal.** L'énergie utilisée est souvent celle citée comme présentant le plus d'intérêt ou d'agrément, quel que soit le critère de choix retenu. Ceci est amplifié par le fait que la dite source d'énergie est, également, souvent citée comme **source d'énergie idéale,** soit pour le confort, soit en tenant compte du coût. Comme nous l'avons vu précédemment, l'opinion sur la source d'énergie idéale est souvent dépendante du mode de chauffage principal.

Le fait de résider dans une commune desservie en gaz naturel apparaît comme significatif lorsque l'on analyse les modalités les plus caractéristiques des individus ayant désigné le gaz naturel comme l'énergie présentant le plus d'intérêt ou d'agrément.

En règle générale, l'énergie choisie par les Français pour le remplacement de leur système de chauffage actuel, ou celle choisie pour leur futur logement ou pour le remplacement de leur équipement d'eau chaude ou de leur matériel de cuisson, concorde plus souvent qu'en moyenne avec celle qu'ils citent généralement comme offrant le plus d'intérêt ou d'agrément.

La cohérence de la part des Français, déjà observée les années passées, entre la satisfaction qu'ils expriment pour l'énergie qu'ils utilisent et leurs choix en matière de remplacement éventuel, est largement confirmée lors de cette enquête d'automne 1989. Nous avons vu que divers facteurs entraient en jeu : l'habitude, le fait d'être un inconditionnel de tel type d'énergie, les contraintes de desserte. Il ne faut pas oublier que d'autres types d'éléments sous-jacents interviennent, tels que le type de logement, l'année d'achèvement de sa construction, la taille de l'agglomération, la zone où se trouve l'habitation, l'âge, les conditions de vie du répondant.

II - LE SYSTEME DE PRODUCTION D'EAU CHAUDE

A - Comment est assuré le système de production d'eau chaude ?

Les questions relatives au système de production d'eau chaude ont été posées en fin 1989, pour la deuxième fois lors de la vague d'automne. Les libellés étaient identiques à ceux de l'année précédente. Les résultats fournissent ainsi, selon les cas, une confirmation ou une évolution par rapport à l'automne 1988.

La première question définissant le système de production d'eau chaude utilisé sert de cadrage à l'échantillon retenu. **En effet ne sont analysés que les individus dont la production d'eau chaude est assurée par appareil indépendant (chauffe-eau, chauffe-bain..). Ceux-ci représentent 54% de l'échantillon en 1989** (56% dans l'échantillon de 1988). Ceux dont la production d'eau chaude est assurée par chauffage central (chaudière produisant chauffage et eau chaude) n'étaient pas, en effet, concernés par les questions sur l'énergie utilisée ou celle choisie en cas de remplacement de l'équipement actuel.

Les résultats de 89 confirment que le système par appareil indépendant touche tous les types de logement sans prédominance quelconque et qu'il n'y a pas d'influence particulière de l'année d'achèvement de la construction du logement. **Dans les communes de moins de 2000 habitants,** l'appareil indépendant est utilisé dans 68% des cas, contre 52% à Paris et dans son agglomération. **C'est dans les logements chauffés à l'électricité que la proportion d'appareils indépendants pour l'eau chaude est la plus importante (85% des cas),** elle est également fort élevée dans les logements chauffés principalement au charbon (75%) ou au bois (73%). Les logements chauffés au gaz naturel et au fioul présentent plus rarement un système de production d'eau chaude indépendant (respectivement 30% et 40%). Enfin, c'est dans les communes non raccordées au gaz naturel que les logements possédant un appareil indépendant sont les plus nombreux (68%). **Ces observations confirment à tous égards les résultats de l'automne 1988.**

Energie utilisée pour l'eau chaude

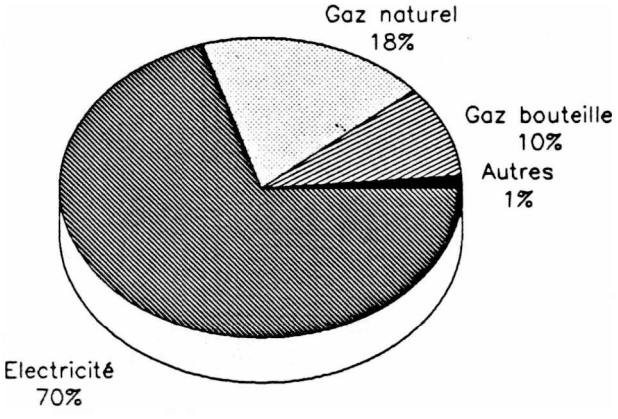

Automne 1989

Source CREDOC

B - Quelle est l'énergie utilisée pour l'eau chaude ?

On ne note pas d'évolution particulière à ce sujet entre les deux vagues d'automne : **l'électricité demeure la principale source d'énergie utilisée** pour l'eau chaude (70% des cas à l'automne 1989); le gaz naturel l'est dans 18% des cas et le gaz bouteille dans 10% des cas. On notera que l'utilisation du gaz naturel s'élève à 27% dans l'échantillon des communes desservies.

Le tri systématique des modalités les plus caractéristiques (tamis) effectué pour les seuls individus dont la production d'eau chaude est assurée par appareil indépendant, met en évidence que les variables les plus corrélées avec le type d'énergie utilisée sont : le mode de chauffage principal, le type de logement, l'année d'achèvement de la construction du logement, la taille d'agglomération, le raccordement ou non de la commune au réseau de gaz naturel. Ainsi, par exemple **pour ceux dont l'eau chaude est produite par l'électricité,** on trouve souvent les caractéristiques communes suivantes : chauffage principal électrique, logements de type pavillonnaire, logements récents, communes moins fréquemment raccordées au réseau du gaz que dans l'ensemble, forte proportion de petites agglomérations.... De même on retrouve, plus souvent que dans l'ensemble, dans ce groupe d'utilisateurs de l'électricité pour l'eau chaude, ceux qui choisiraient cette source d'énergie en cas de remplacement de leur équipement d'eau chaude , ceux qui l'utilisent pour leurs appareils de cuisson (seule ou encore plus fréquemment en binome avec le gaz bouteille) ou qui la choisiraient pour leur remplacement, ceux qui la citent comme source d'énergie idéale en tenant compte du coût ou pour le confort uniquement, ou encore ceux qui la jugent intéressante pour son coût d'équipement ou son coût d'utilisation....Pêle-mêle se trouvent ainsi groupées toutes les caractéristiques dignes d'un adepte de l'électricité. De même, près de la moitié des utilisateurs du gaz naturel pour l'eau chaude l'utilisent également pour la cuisson, 36% l'utilisent combiné avec l'électricité pour la cuisson, 31% le choisiraient pour remplacer leur équipement de cuisson, 55% le choisiraient pour remplacer leur système de production d'eau chaude, 59% le citent comme source d'énergie idéale en tenant compte du coût,... On trouve là, en plus forte proportion, des parisiens, des locataires et des résidents en HLM.

Energie utilisée pour l'eau chaude et énergie utilisée pour le chauffage principal

En % sur 1081 individus

Chauffage principal / Energie utilisée eau chaude	Electricité	Gaz bouteille	Gaz naturel	Fioul	Charbon	Bois	Ensemble
Electricité	**87**	ns	39	60	63	**79**	70
Gaz bouteille	7	ns	-	14	ns	17	10
Gaz naturel	6	-	**60**	24	ns	-	18

Energie utilisée pour l'eau chaude et énergie choisie pour le remplacement de l'équipement d'eau chaude

En % sur 1081 individus

Energie choisie remplacement eau chaude / Energie utilisée eau chaude	Electricité	Gaz bouteille	Gaz naturel	Fioul	Charbon	Bois	Ensemble
Electricité	**80**	ns	45	**87**	-	69	70
Gaz bouteille	7	**66**	ns	ns	-	ns	10
Gaz naturel	12	-	**47**	-	-	-	18

ns = non significatif

Energie utilisée pour l'eau chaude et énergie utilisée pour la cuisson

En % sur 1081 individus

Energie utilisée eau chaude \ Energie utilisée cuisson	Electricité seule	Gaz bouteille seul	Gaz bouteille + Electricité	Gaz naturel seul	Gaz naturel + Electricité	Ensemble
Electricité	**88**	68	**89**	32	**47**	70
Gaz bouteille	ns	24	9	ns	ns	10
Gaz naturel	ns	ns	ns	**67**	**50**	18

Energie utilisée pour l'eau chaude et énergie choisie pour le remplacement de l'équipement de cuisson

En % sur 1081 individus

Energie utilisée eau chaude \ Energie choisie cuisson	Electricité seule	Gaz bouteille seul	Gaz bouteille + Electricité	Gaz naturel seul	Gaz naturel + Electricité	Ensemble
Electricité	70	70	**87**	54	55	70
Gaz bouteille	12	**22**	9	ns	ns	10
Gaz naturel	17	ns	ns	**40**	**41**	18

ns = non significatif

Energie utilisée pour l'eau chaude et énergie choisie pour le remplacement du système de chauffage actuel

En % sur 1081 individus

Remplacement chauffage actuel / Energie utilisée eau chaude	Electricité	Gaz bouteille	Gaz naturel	Fioul	Charbon	Bois	Ensemble
Electricité	70	75	64	**80**	ns	**74**	70
Gaz bouteille	10	ns	ns	ns	ns	15	10
Gaz naturel	20	ns	**29**	ns	ns	ns	18

ns = non significatif

Energie utilisée pour l'eau chaude, et énergie choisie pour son remplacement selon certains critères socio-économiques

Energie \ Type de logement		Pavillon	HLM ILN	Autres immeubles	Ensemble
Electricité	(1)	**80**	46	58	70
	(2)	67	54	59	64
Gaz bouteille	(1)	12	ns	ns	10
Gaz naturel	(1)	6	**50**	35	18
	(2)	15	**39**	**31**	22

Energie \ Région - âge		Jeunes Province	Jeunes Paris	Agés Province	Agés Paris	Ensemble
Electricité	(1)	**76**	59	**73**	36	70
	(2)	61	58	68	55	64
Gaz bouteille	(1)	10	ns	12	ns	10
Gaz naturel	(1)	13	**40**	13	**62**	18
	(2)	23	34	15	**38**	22

Energie \ Zone d'habitation		Ville	Périphérie Banlieue	Village Bourg	Habitat dispersé	Ensemble
Electricité	(1)	56	68	**86**	76	70
	(2)	57	60	**71**	69	64
Gaz bouteille	(1)	8	ns	11	**21**	10
Gaz naturel	(1)	**36**	25	ns	-	18
	(2)	**34**	29	8	ns	22

(1) - Energie utilisée pour l'eau chaude sur 1081 individus.
(2) - Energie choisie pour l'eau chaude sur 1081 individus.

ns = non significatif.

Elément le plus déterminant en cas de remplacement équipement eau chaude

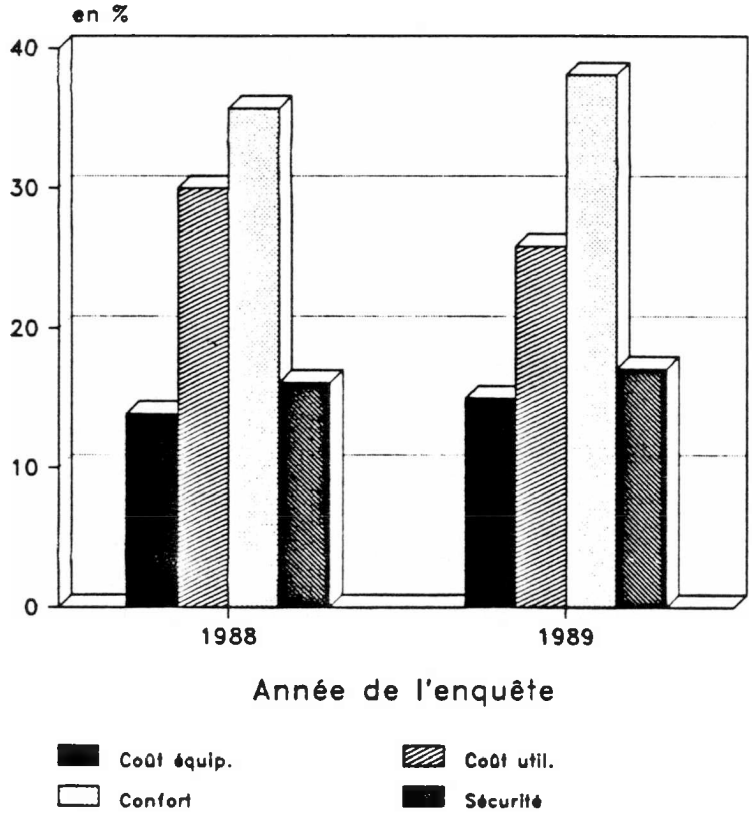

Source CREDOC

Ceux qui utilisent le gaz bouteille pour l'eau chaude, l'emploient également, dans 62% des cas, pour la cuisson (contre 25% dans l'ensemble) et 32% le choisiraient pour le remplacement de leur équipement de cuisson (contre 14% dans l'ensemble). Le gaz bouteille est plus fréquemment utilisé dans des logements anciens, situés dans de petites agglomérations et ne possédant pas tout le confort moderne.

Les grandes tendances observées confirment celles de l'automne 1988. Par contre, les libellés des questions sur la cuisson différaient en 1989 de ceux de l'année précédente et présentent donc un intérêt nouveau.

C - Quel serait l'élément le plus déterminant du choix des Français, s'ils devaient aujourd'hui remplacer leur équipement pour la production d'eau chaude sanitaire ?

Quelle énergie choisiraient-ils pour effectuer ce remplacement ?

L'élément le plus déterminant du choix, en cas de remplacement de l'équipement de production d'eau chaude, est dans 38% des cas le confort d'utilisation et dans 26%, le coût d'utilisation. La sécurité et le coût de l'appareil réunissent respectivement 17% et 15% des voix. On ne note pas d'évolution importante par rapport à l'automne 1988, si ce n'est une légère augmentation en faveur du confort au détriment du coût d'utilisation.

L'énergie choisie pour ce remplacement serait, dans la majeure partie des cas, l'électricité (64% des réponses en 89 comme en 88). Le gaz naturel est cité par 22% des Français (19% en 88). On relève donc une grande stabilité des résultats sur deux ans. Dans les communes raccordées au gaz naturel, 30% opteraient pour le gaz naturel (l'écart de 9 points en faveur de ce dernier par rapport à l'ensemble est le même qu'en 1988).

Pour quelles raisons choisit-on telle énergie ? Ceux qui opteraient pour l'électricité le font souvent pour le confort d'utilisation qu'elle apporte et pour la sécurité (respectivement 40% et 21% des réponses contre 38% et 17% dans l'ensemble). Le gaz naturel est plus recherché pour son coût d'utilisation (38% des réponses contre 26% dans l'ensemble).

Eléments déterminants en cas de remplacement du système de production d'eau chaude et de l'équipement de cuisson

En % sur 1081 individus

Eau chaude \ Cuisson	Equipement (coût)	Utilisation (coût)	Utilisation (confort)	Sécurité	Ensemble
Equipement (coût)	**56**	9	8	ns	15
Utilisation (coût)	14	**62**	17	13	26
Utilisation (confort)	14	18	**60**	22	38
Sécurité	ns	ns	12	**57**	17

Eléments déterminants en cas de remplacement des systèmes de production d'eau chaude et de chauffage pour le logement actuel

En % sur 1081 individus

Eau chaude \ Chauffage actuel	Equipement (coût)	Utilisation (coût)	Utilisation (confort)	Sécurité	Ensemble
Equipement (coût)	**35**	14	9	13	15
Utilisation (coût)	30	**46**	12	11	26
Utilisation (confort)	27	28	**60**	28	38
Sécurité	ns	9	14	**44**	17

Eléments déterminants en cas de remplacement des systèmes de production d'eau chaude et de chauffage pour un futur logement

En % sur 419 individus

Eau chaude \ Futur logement	Equipement (coût)	Utilisation (coût)	Utilisation (confort)	Sécurité	Ensemble
Equipement (coût)	ns	19	15	ns	17
Utilisation (coût)	ns	**46**	18	ns	29
Utilisation (confort)	ns	19	**51**	ns	36
Sécurité	ns	ns	11	**39**	14

ns = non significatif

Autrement dit, parmi ceux qui choisissent le coût d'équipement comme élément déterminant, 70% citent l'électricité et 14% le gaz naturel; parmi ceux qui se déterminent en fonction du coût d'utilisation, 47% citent l'électricité et 31% le gaz naturel; quand on vise le confort d'utilisation, 67% citent l'électricité et 22% le gaz naturel. Enfin, parmi ceux qui choisissent la sécurité, 77% optent pour l'électricité et 15% pour le gaz naturel.

L'analyse des modalités les plus caractéristiques des divers critères de choix du remplacement de l'équipement d'eau chaude met en évidence une vraie concordance avec les critères de choix cités autant pour le remplacement des appareils de cuisson, que pour le remplacement du système de chauffage dans le logement actuel ou celui choisi pour un futur logement. Le critère de choix cité est le même grosso modo dans 40 à 60% des cas (cf. tableaux fournis).

Quelques caractéristiques socio-économiques se distinguent.
Dans le groupe de ceux mettant en avant le coût d'équipement, on compte 28% d'ouvriers (contre 18% dans l'ensemble). 67% des individus du groupe s'imposent régulièrement des restrictions (contre 57% dans l'ensemble). Ceux se déterminant en fonction du coût d'utilisation sont plus fréquemment des jeunes et principalement des jeunes provinciaux. Ils sont plus souvent diplômés. Le confort d'utilisation retient davantage l'attention des personnes âgées, principalement de province. Enfin, la sécurité est citée principalement par des parisiens, souvent âgés. Les femmes représentent 64% de ce dernier groupe.

L'analyse des modalités les plus caractéristiques de l'énergie choisie pour le remplacement de l'équipement d'eau chaude donne des résultats comparables à ceux observés précédemment. Quelle que soit l'énergie choisie, on retrouve une grande similitude dans les choix, qu'il s'agisse du choix concernant le remplacement du système de chauffage dans le logement actuel ou pour un futur logement, ou bien qu'il s'agisse du choix concernant le remplacement de l'équipement d'eau chaude ou de cuisson. De plus, on retrouve les convergences habituelles d'opinions en faveur d'une même source d'énergie : l'énergie citée par un enquêté comme source d'énergie idéale est souvent celle citée également comme présentant le plus d'intérêt ou d'agrément selon différents critères et vice versa. Ces convergences sont particulièrement marquées pour les deux sources d'énergie principalement choisies pour le remplacement de l'équipement d'eau chaude : l'électricité et le gaz naturel.

Energie choisie pour le remplacement de l'équipement d'eau chaude et énergie utilisée pour le chauffage principal

En % sur 1081 individus

Mode de chauffage principal / Energie choisie eau chaude	Electricité	Gaz bouteille	Gaz naturel	Fioul	Charbon	Bois	Ensemble
Electricité	**71**	ns	**48**	63	54	67	64
Gaz naturel	17	ns	**48**	20	ns	ns	22

Energie choisie pour le remplacement de l'équipement d'eau chaude et source d'énergie idéale (confort)

En % sur 1081 individus

Energie idéale confort / Energie choisie eau chaude	Electricité	Gaz	Fioul	Charbon	Bois	Ensemble
Electricité	**77**	37	63	ns	64	64
Gaz naturel	14	**53**	ns	ns	ns	22

Energie choisie pour le remplacement de l'équipement d'eau chaude et source d'énergie idéale (en tenant compte du coût)

En % sur 1081 individus

Energie idéale coût / Energie choisie eau chaude	Electricité	Gaz	Fioul	Charbon	Bois	Ensemble
Electricité	**84**	48	61	ns	71	64
Gaz naturel	10	**43**	16	ns	ns	22

ns = non significatif

Quelques autres caractéristiques se rattachant à l'utilisation de ces deux types d'énergie apparaissent dans les analyses. Ainsi, dans le groupe de ceux, qui déjà équipés par un appareil indépendant, choisiraient l'électricité en cas de remplacement (64%), on note une sur-représentation des agglomérations de moins de 2000 habitants (39%), des habitations se trouvant dans un village ou un bourg (32%), des pavillons (65%), des propriétaires (46%). **Dans le groupe de ceux optant pour le gaz naturel** (22% de l'échantillon considéré), on note la présence significative d'une population urbaine (48%), de locataires (56%), d'immeubles de type HLM/ILN (27%), de résidents en région parisienne (27%) ou dans des grandes agglomérations (37%), de diplômés (33% de niveau bac.études supérieures). On relève, en outre, que figurent dans ce groupe **78% des individus habitant dans des communes raccordées au réseau de gaz naturel** (contre 56% dans l'ensemble de l'échantillon considéré).

De façon plus générale, qu'il s'agisse de l'énergie utilisée pour l'eau chaude ou de l'énergie choisie pour le remplacement du système de production d'eau chaude, **on ne relève pas de différence marquée avec les résultats présentés lorsque l'analyse porte uniquement sur l'échantillon des communes raccordées au réseau de gaz naturel.**

Enfin, les analyses des modalités caractéristiques, en ce qui concerne aussi bien les critères de choix de l'énergie de remplacement que la nature de celle-ci pour l'équipement de la production d'eau chaude sanitaire, sont, pour l'essentiel, très proches de celles réalisées sur les résultats de 1988. Aucune variation nouvelle n'apparaît, ni de véritables éléments nouveaux susceptibles de remettre en cause les analyses précédemment réalisées.

Energie choisie pour le remplacement de l'équipement d'eau chaude et énergie choisie pour le remplacement du système de chauffage actuel

En % sur 1081 individus

Energie choisie chauffage actuel / Energie choisie eau chaude	Electricité	Gaz naturel	Fioul	Bois	Ensemble
Electricité	**87**	**41**	60	63	64
Gaz naturel	7	**54**	ns	ns	22

Energie choisie pour le remplacement de l'équipement d'eau chaude et énergie choisie pour le remplacement du système de chauffage actuel pour un futur logement

En % sur 419 individus

Energie choisie futur logement / Energie choisie eau chaude	Electricité	Gaz naturel	Fioul	Bois	Ensemble
Electricité	**82**	39	58	65	58
Gaz naturel	ns	**54**	ns	ns	25

ns = non significatif

Energie choisie pour le remplacement de l'équipement d'eau chaude et énergie choisie pour le remplacement de l'équipement de cuisson

En % sur 1081 individus

Energie choisie eau chaude \ Energie choisie cuisson	Electricité seule	Gaz bouteille seul	Gaz bouteille + Electricité	Gaz naturel seul	Gaz naturel + Electricité	Ensemble
Electricité	**78**	64	**78**	27	57	64
Gaz naturel	ns	ns	8	**66**	36	22

Energie choisie pour le remplacement de l'équipement d'eau chaude et élément déterminant entrainant ce choix

En % sur 1081 individus

Energie choisie eau chaude \ Elément déterminant eau chaude	Equipement coût	Utilisation coût	Utilisation confort	Sécurité	Ensemble
Electricité	69	47	67	**77**	64
Gaz naturel	14	**31**	22	15	22

ns = non significatif

Energie utilisée, énergie choisie pour l'eau chaude et raccordement des communes au réseau gaz naturel

En % sur 1081 individus

Energie eau chaude \ Raccordement au réseau gaz naturel		Communes non raccordées	Communes raccordées	Ensemble
Electricité	(1)	77	65	70
	(2)	67	61	64
Gaz bouteille	(1)	13	8	10
	(2)	6	4	5
Gaz naturel	(1)	8	27	18
	(2)	11	30	22
Fioul	(2)	7	ns	5
Bois	(2)	4	ns	3

(1) - Energie utilisée sur 1081 individus.
(2) - Energie choisie sur 1081 individus.

ns = non significatif

Energie utilisée pour les appareils de cuisson

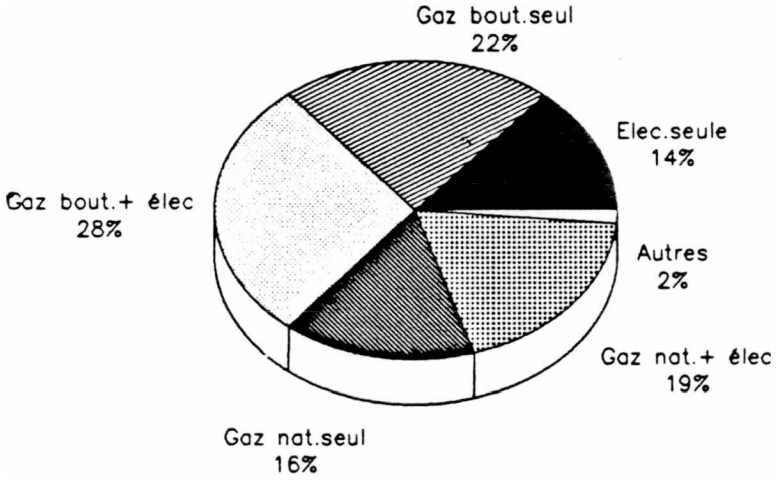

Source CREDOC Automne 1989

III - LES EQUIPEMENTS DE CUISSON

A - Quelle est (ou sont) la (ou les) énergie(s) utilisée(s) pour les appareils de cuisson des aliments (cuisinière, four, plaques...) ?

Deux formules d'équipement de cuisson étaient prises en considération, dans le questionnaire d'automne 1989; la première est relative au cas où une seule énergie est utilisée, la seconde prévoit la combinaison de deux énergies différentes. Cette seconde possibilité n'était pas envisagée dans l'enquête d'automne 1988. La formulation de la question en 1989 est donc plus synthétique et plus précise et permet des croisements et des analyses portant directement sur les cas où deux énergies sont conjointement utilisées pour l'équipement de cuisson.

A l'automne 1989, **la formule "gaz bouteille + électricité" est celle qui est le plus utilisée (28% de l'échantillon).** La formule "gaz bouteille seul" réunit 22% des réponses. **Ainsi, 50% des Français utilisent le gaz bouteille pour la cuisson, soit seul, soit combiné avec l'électricité.** L'électricité seule est utilisée dans 14% des cas, le gaz naturel seul dans 16% et le gaz naturel combiné à l'électricité dans 19% des cas. Il s'avère donc que **dans 61% des cas, l'électricité apparaît** comme la seule ou comme une des énergies utilisées dans le logement pour la cuisson tandis que **le gaz naturel apparaît dans 34% des cas,** seul ou en binome.

Dans l'enquête d'automne 1988, la combinaison des énergies citées en premier lieu et de celles citées en second lieu laissait apparaître que la combinaison "électricité + gaz bouteille" réunissait 31% des réponses (contre 28% en 1989) et la combinaison "gaz naturel et électricité" 20% (contre 19% en 1989). En considérant les 1ère et 2ème réponses, l'électricité apparaissait dans 63% des cas (contre 61% en 1989), le gaz bouteille dans 54% (contre 50% en 1989) et le gaz naturel dans 34% des cas (idem en 1989). Des méthodes d'approche différentes ont donc néanmoins conduit à des résultats approximativement équivalents en 1988 et 1989.

Energie utilisée pour la cuisson et énergie utilisée pour le chauffage principal

En % sur 2000 individus

Mode de chauffage principal / Energie utilisée cuisson	Electricité	Gaz bouteille	Gaz naturel	Fioul mazout	Charbon	Bois	Ensemble
Electricité seule	27	ns	10	9	ns	ns	14
Gaz bouteille seul	24	ns	ns	29	44	40	22
Gaz bout. + Electric.	38	46	6	39	31	42	28
Gaz naturel seul	5	ns	34	10	ns	ns	16
Gaz naturel + Electr.	6	ns	48	12	ns	ns	19

ns = non significatif

Elément déterminant en cas de remplacement de l'équipement de cuisson et élément déterminant en cas du remplacement du système de chauffage dans le logement actuel

En % sur 2000 individus

Elément déterminant chauffage actuel / Elément déterminant cuisson	Equipement (coût)	Utilisation (coût)	Utilisation (confort)	Sécurité	Ensemble
Equipement (coût)	30	15	9	11	14
Utilisation (coût)	21	36	13	12	22
Utilisation (confort)	37	38	63	36	45
Sécurité	7	9	10	38	15

Dans les communes raccordées au gaz naturel, l'utilisation de ce dernier est plus fréquente que dans l'ensemble du pays. Lorsqu'il s'agit du gaz naturel employé seul, 20% des individus l'utilisent contre 16% dans l'ensemble et lorsqu'il s'agit d'une utilisation combinée du gaz naturel et de l'électricité, 27% des individus l'utilisent dans les communes raccordées, contre 19% dans l'ensemble. Ce surcroît d'utilisation du gaz naturel se fait au détriment du gaz bouteille (employé seul ou avec l'électricité), la proportion d'utilisateurs de l'électricité employée seule demeurant stable. Ces remarques confirment celles de l'automne 1988.

Le tri systématique des modalités les plus caractéristiques (tamis) montre que ceux qui emploient l'électricité seule (14% de l'ensemble de l'échantillon), choisiraient également cette énergie en cas de remplacement de leur équipement de cuisson (60% des cas, contre 20% dans l'ensemble). 47% utilisent déjà l'électricité pour leur chauffage principal. Les habitants de la région parisienne utilisent plus fréquemment l'électricité seule que les autres (27% contre 15% dans l'ensemble); on compte ici, en particulier, 18% de jeunes parisiens de moins de 40 ans. Les individus diplômés (niveau bac-études supérieures) sont largement représentés dans ce groupe (34%). Enfin, 21% des individus du groupe résident dans des immeubles construits après 1982 (contre 13% dans l'ensemble). Leur niveau d'équipement est assez élevé : 47% possèdent une machine à laver la vaisselle (contre 36% dans l'ensemble) et 42% possèdent un magnétoscope (contre 33% dans l'ensemble).

Ceux qui emploient le gaz bouteille seul (22% de l'échantillon) le choisiraient comme énergie de remplacement dans 42% des cas (contre 12% dans l'ensemble). La localisation des logements où est implanté ce mode de cuisson est typique : on trouve 46% de petites communes de moins de 2000 habitants (95% d'habitations en province), 20% des logements sont situés dans une zone d'habitat dispersé et les pavillons sont nombreux (69% contre 59% dans l'ensemble). Les logements anciens représentent le quart du groupe (avant 1915) et, fréquemment, le niveau d'équipement ne comprend pas tout le confort moderne, (par exemple 6% n'ont pas l'eau chaude et 9% n'ont pas de douche ou de baignoire). Le chauffage principal est alimenté au bois dans 23% des cas (contre 12% dans l'ensemble). Il s'agit là fréquemment de personnes âgées de 50 ans et plus et ne possédant aucun diplôme, dont les revenus sont peu élevés.

Les utilisateurs de gaz bouteille et d'électricité (28% de l'échantillon) sont, encore plus fréquemment que le groupe précédent, des individus résidant en pavillon (80% des cas). Les communes de moins de 2000 habitants y sont autant représentées et l'habitation se trouve fréquemment dans un village ou un bourg (41%). Dans ce groupe, l'électricité est

Elément le plus déterminant en cas de remplacement équipement de cuisson

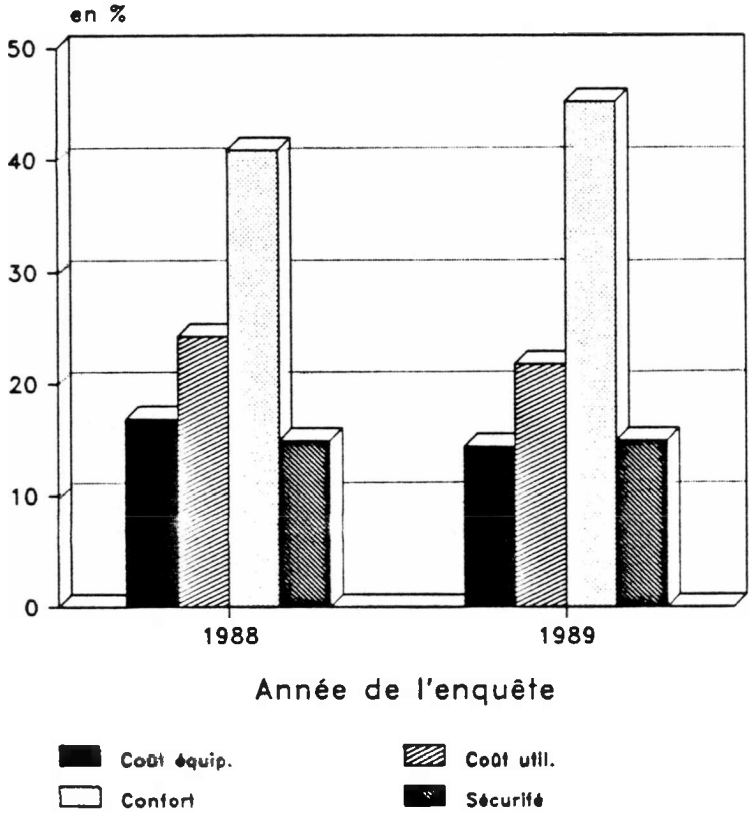

Source CREDOC

fréquemment employée pour l'eau chaude (55%) ou pour le chauffage principal (33%); d'ailleurs, le choix de l'électricité pour le chauffage a été fait par les occupants actuels du logement dans 67% des cas. Propriétaires et accédants sont ici largement représentés. Signalons enfin que les deux tiers du groupe choisiraient ce même tandem d'énergies en cas de remplacement de leur équipement actuel de cuisson.

Ceux qui emploient le gaz naturel seul pour la cuisson (16% de l'ensemble), utiliseraient également cette énergie en cas de remplacement (57% des cas contre 15% dans l'ensemble). Celle-ci est d'ailleurs fréquemment utilisée pour le chauffage principal du logement (54% des cas), ou pour l'eau chaude (31% des cas). Les enquêtés de ce groupe, contrairement au gaz bouteille, résident souvent en ville (52%), principalement dans la région parisienne (38% contre 18%) ou dans les grandes agglomérations (41%); il s'agit le plus souvent d'immeubles construits entre 1915 et 1961; les locataires y sont 63% (contre 38% dans l'ensemble).

Les utilisateurs de la combinaison "gaz naturel et électricité" (19% de l'ensemble) opteraient souvent pour une même combinaison en cas de remplacement (76% contre 24% dans l'ensemble). Dans ce groupe, le gaz naturel est fréquemment utilisé pour l'eau chaude et pour le chauffage principal (respectivement 20% contre 10% et 63% contre 25% dans l'ensemble). C'est dans les grandes villes de 100 000 habitants que l'on trouvera le plus souvent ce système de cuisson (44% contre 28%). On compte, à Paris et dans son agglomération, 23% d'utilisateurs de ce type (contre 15% dans l'ensemble). Les logements construits entre 1949 et 1973 y sont plus nombreux qu'en moyenne. Enfin, le gaz est souvent cité ici comme source d'énergie idéale pour le confort ou en tenant compte du coût.

B - Quel est l'élément déterminant du choix de l'énergie, dans l'hypothèse du remplacement du (ou des) équipements pour la cuisson des aliments (cuisinière, four, plaques...) ?

Quelle énergie serait choisie pour effectuer ce remplacement ?

L'élément déterminant du choix le plus largement cité est **le confort d'utilisation (simplicité, propreté). Il réunit 45% des réponses** (41% en 1988). Le coût d'utilisation vient en seconde position, avec 22% des réponses (24% en 1988). Le coût de l'appareil et la sécurité sont des critères de choix autant appréciés l'un que l'autre (respectivement 14% et

Energie choisie pour remplacement des appareils de cuisson

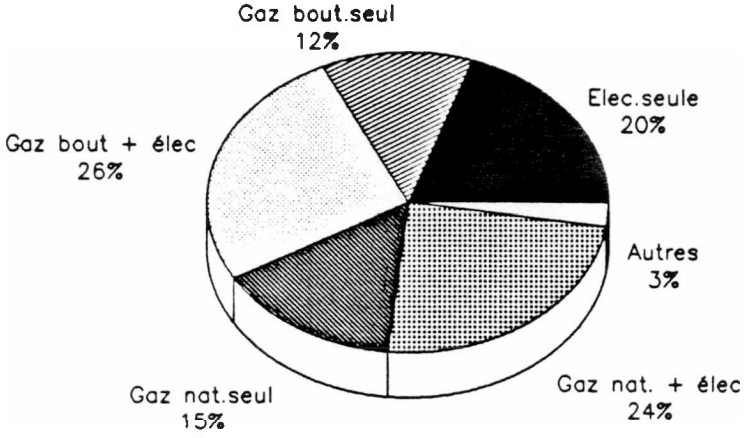

Source CREDOC Automne 1989

15% des réponses, contre 17% et 15% à l'automne 1988). On retrouve pour le choix des équipements de cuisson, comme pour celui de l'énergie pour le chauffage ou pour l'eau chaude, une attirance encore plus marquée cette année pour le confort d'utilisation.

Dans 26% des cas, la formule choisie pour la cuisson serait l'emploi combiné du gaz bouteille et de l'électricité, la formule "gaz naturel + électricité" l'étant dans 24% des cas. L'électricité seule serait choisie par 20% des enquêtés, le gaz naturel seul par 15% et le gaz bouteille seul par 12%. **En terme de choix, les formules utilisant deux énergies simultanément ont plus de succès que celles où une seule énergie est utilisée.** L'électricité (seule ou combinée avec d'autres énergies) est choisie dans 70% des cas (elle est utilisée par 61% des enquêtés). Le gaz naturel (seul ou combiné) est choisi dans 39% des cas (utilisé dans 34%) . Enfin, le gaz bouteille apparaît, seul ou groupé avec d'autres énergies, dans 39% des choix (utilisé dans 50% des cas); c'est essentiellement le poste "gaz bouteille seul" qui perd du terrain en matière de choix par rapport à l'utilisation actuelle (- 10 points).

Dans l'enquête d'automne 1988, la combinaison des énergies choisies en premier et en second lieu laissait apparaître que la formule "électricité + gaz bouteille" réunissait 30% des enquêtés (26% en 1989), la combinaison "gaz naturel + électricité" apparaissait dans 26% des cas (24% en 1989). En réunissant 1ère et 2ème réponses, l'électricité était citée dans 71% des cas (70% en 1989), le gaz bouteille dans 46% des cas (39% en 1989), le gaz naturel dans 41% des cas (39% en 1989).

Dans les communes desservies en gaz naturel, les utilisateurs de ce dernier (seul ou combiné avec l'électricité) sont plus nombreux que dans l'ensemble: 19% pour le gaz naturel seul (contre 15% dans l'ensemble) et 32% pour "gaz naturel + électricité" (contre 24% dans l'ensemble). De même que précédemment, le transfert se fait au détriment des utilisateurs de gaz bouteille (seul ou combiné) et non au détriment de ceux utilisant l'électricité seule.

Quelle est l'énergie choisie selon l'énergie utilisée pour la cuisson ?

L'énergie choisie en cas de remplacement sera fréquemment la même que celle utilisée pour la cuisson, comme pour l'eau chaude ou le chauffage. C'est pour le gaz bouteille (seul ou combiné avec l'électricité) que la similitude sera la plus fréquente : 76% de ceux qui choisiraient le gaz bouteille seul l'utilisent déjà ainsi, 71% de ceux qui choisiraient "gaz bouteille + électricité" emploient déjà cette même formule. En ce qui

Energie utilisée pour la cuisson et énergie choisie pour le remplacement des équipements de cuisson

En % sur 2000 individus

Energie utilisée cuisson \ Energie choisie cuisson	Electricité seule	Gaz bouteille seul	Gaz bouteille + Electricité	Gaz naturel seul	Gaz naturel + Electricité	Ensemble
Electricité seule	**42**	ns	4	9	9	14
Gaz bouteille seul.....	18	**76**	20	13	6	22
Gaz bout. + Electric.....	16	13	**71**	7	13	28
Gaz naturel seul	13	ns	ns	**59**	13	16
Gaz naturel + Electr.....	10	ns	ns	12	**59**	19

ns = non significatif

Energie choisie pour le remplacement des équipements de cuisson et élément le plus déterminant de ce choix

En % sur 2000 individus

Energie choisie cuisson \ Elément déterminant si remplact cuisson	Equipement (coût)	Utilisation (coût)	Utilisation (confort)	Sécurité	Ensemble
Electricité seule	14	13	21	**33**	20
Gaz bouteille seul	17	**21**	7	ns	12
Gaz bouteille + Electricité	**32**	26	28	18	26
Gaz naturel seul	16	18	13	15	15
Gaz naturel + Electricité	18	18	**30**	24	24

ns = non signicatif

concerne le gaz naturel (seul ou avec l'électricité), 59% de ceux qui le préféreraient l'utilisent déjà. Enfin, parmi ceux qui choisiraient l'électricité seule, 42% sont déjà ainsi équipés.
Signalons que les résultats observés sur l'échantillon des individus résidant dans des communes desservies en gaz naturel, ne mettent pas en évidence de divergence notable avec ces observations.

Quels sont les éléments déterminants du choix de chaque énergie ?

Parmi ceux qui considèrent la sécurité comme élément déterminant de leur choix, un tiers choisiraient l'électricité seule comme énergie de remplacement (contre 20% dans l'ensemble). Parmi les adeptes du confort d'utilisation, 30% préfèreraient la combinaison "gaz naturel + électricité" (contre 24% dans l'ensemble). Le coût d'utilisation oriente plus les choix relatifs vers le gaz bouteille seul (21% contre 12% dans l'ensemble) et le coût d'équipement impose plus fréquemment le choix de la combinaison "gaz bouteille et électricité" (32% contre 26% dans l'ensemble).

Plus généralement, on remarque encore une fois que l'élément déterminant du choix du nouvel équipement de cuisson est plus ou moins fréquemment le même que celui invoqué en cas de remplacement de l'équipement d'eau chaude ou de chauffage.

Le groupe des individus considérant le coût d'équipement (14% de l'ensemble) comme élément déterminant de leur choix sont fréquemment des adeptes du bois et du charbon; ils habitent, pour près du quart, des vieux logements datant d'avant 1915. Ils utilisent, pour 28% d'entre eux, le gaz bouteille seul pour la cuisson et 17% le choisiraient de nouveau pour un éventuel remplacement. **Parmi ceux qui mettent en avant le coût d'utilisation** (22% de l'ensemble), 21% choisiraient le gaz bouteille seul pour le remplacement de leur équipement de cuisson; dans 28% des cas, le gaz bouteille est déjà utilisé. Des jeunes provinciaux, souvent des ouvriers et des résidents en HLM/ILN caractérisent ce groupe. **Le choix du confort d'utilisation** (45% de l'ensemble) est plus souvent le lot de propriétaires, de diplômés aux revenus élevés, dont le niveau d'équipement est plus fort que la moyenne. Un tiers sont âgés de 40 à 59 ans. La combinaison "gaz naturel + électricité" est là assez souvent choisie pour le remplacement de l'équipement de cuisson. Enfin, **la sécurité** attire principalement les parisiens, et surtout les jeunes. Les femmes jeunes, célibataires et les femmes actives (26% d'actives) sont plus nombreuses parmi ceux qui considèrent la sécurité comme un élément déterminant de

COMMUNES RACCORDEES

Energie utilisée pour la cuisson et énergie choisie pour le remplacement des équipements de cuisson

En % sur 1291 individus

Energie utilisée cuisson \ Energie choisie cuisson	Electricité seule	Gaz bouteille seul	Gaz bouteille + Electricité	Gaz naturel seul	Gaz naturel + Electricité	Ensemble
Electricité seule	**47**	ns	ns	ns	9	16
Gaz bouteille seul	13	**67**	19	11	ns	16
Gaz bout. + Electric.....	11	ns	**68**	8	12	22
Gaz naturel seul	14	ns	ns	**60**	12	20
Gaz naturel + Electr.....	13	ns	ns	13	**63**	27

ns = non significatif

Energie choisie pour le remplacement des équipements de cuisson et élément le plus déterminant de ce choix

En % sur 1291 individus

Energie choisie cuisson \ Elément déterminant cuisson	Equipement (coût)	Utilisation (coût)	Utilisation (confort)	Sécurité	Ensemble
Electricité seule	16	11	21	**32**	20
Gaz bouteille seul	ns	**16**	6	ns	9
Gaz bouteille + Electricité	**28**	22	18	11	19
Gaz naturel seul	21	**24**	16	19	19
Gaz naturel + Electricité	26	25	**39**	30	32

ns = non significatif

leur choix Dans ce cas, l'énergie citée en cas de remplacement de l'équipement de cuisson est souvent l'électricité seule (33%, contre 20% dans l'ensemble). L'électricité serait également choisie pour remplacer le système de chauffage actuel par 39% des individus du groupe.

Lorsque l'on compare l'énergie qui serait choisie pour le remplacement de l'équipement de cuisson et celle qui le serait en cas de remplacement du système de chauffage (logement actuel ou futur), il se dégage quelques résultats marqués : ainsi parmi les individus qui opteraient pour le gaz naturel pour chauffer leur logement actuel, 28% choisiraient aussi le gaz naturel seul pour la cuisson et **41%** le gaz naturel combiné avec l'électricité, 60% de ceux qui opteraient pour l'électricité pour leur chauffage la choisiraient soit seule pour la cuisson, soit en combinaison avec le gaz bouteille (cf. tableaux joints). Dans le cas du choix pour un futur logement, les tendances apparaissent, même si elles sont moins marquées.

Lorsque l'on compare l'énergie qui serait choisie pour le remplacement des équipements de cuisson et celle alimentant le chauffage principal, on relève encore une fois des convergences d'opinions en faveur d'une même source d'énergie : ainsi 26% des individus chauffés au gaz naturel choisiraient ce dernier pour la cuisson et **50%** préfèreraient " le gaz naturel + l'électricité". De même, les enquêtés chauffés à l'électricité opteraient à 24% pour l'électricité seule et à 34% pour "le gaz bouteille + l'électricité". Notons enfin, que parmi les individus chauffés au bois, 25% s'orientent pour la cuisson vers le gaz bouteille seul et **41%** vers "le gaz bouteille + l'électricité".

L'analyse des modalités les plus caractéristiques de ceux ayant choisi chaque type d'énergie pour le remplacement éventuel de leur équipement de cuisson rejoint les constatations faites à propos de l'énergie utilisée pour la cuisson. **Ainsi, parmi ceux qui opteraient pour l'électricité seule (20%),** les parisiens et principalement les jeunes parisiens sont bien représentés. Les difficultés budgétaires ne se font pas sentir dans cette population jeune, qui n'a souvent pas d'enfant. **Ceux qui choisiraient le gaz bouteille seul (12%)** résident souvent dans une zone d'habitat dispersé, ne disposent pas d'un grand confort dans leur logement, et ont peu de moyens financiers; ils sont, pour un quart d'entre eux, chauffés au bois. **Ceux qui opteraient pour "le gaz bouteille + l'électricité" (26%)** résident très fréquemment en pavillon, dans un village ou un bourg et nombreux sont ici les propriétaires et les accédants. Les provinciaux de plus de 40 ans représentent 55% du groupe. **Ceux qui opteraient pour le gaz naturel seul (15%)** résident pour près de la moitié en zones urbaines (région parisienne ou grandes agglomérations); les locataires représentent la moitié du groupe, les résidents en HLM/ILN 27% et les résidents d'un immeuble d'un autre type, 32%. . **Enfin, ceux qui préfèreraient "le gaz naturel + l'électricité" (24%)** résident le plus souvent dans une grande ville (près du quart à Paris ou dans

Energie choisie pour le remplacement des équipements de cuisson et énergie choisie pour le remplacement du système du chauffage actuel

En % sur 2000 individus

Energie choisie chauffage actuel / Energie choisie cuisson	Electricité	Gaz bouteille	Gaz naturel	Fioul	Bois	Ensemble
Electricité seule	**32**	ns	11	20	15	20
Gaz bouteille seul	10	ns	6	19	**25**	12
Gaz bout. + Electricité	28	**39**	15	**40**	36	26
Gaz naturel seul	9	ns	**28**	ns	6	15
Gaz naturel + Electricité	19	ns	**41**	11	11	24

Energie choisie pour le remplacement des équipements de cuisson et énergie choisie pour le système de chauffage d'un futur logement

En % sur 706 individus

Energie choisie futur logement / Energie choisie cuisson	Electricité	Gaz bouteille	Gaz naturel	Fioul	Bois	Ensemble
Electricité seule	**28**	ns	12	ns	ns	20
Gaz bouteille seul	10	ns	10	21	ns	14
Gaz bout. + Electricité	23	ns	23	**33**	27	26
Gaz naturel seul	12	-	**24**	ns	ns	16
Gaz naturel + Electricité	25	-	**28**	ns	ns	22

ns = non significatif

son agglomération). Ils citent très fréquemment le gaz comme la source d'énergie idéale en tenant compte du coût (61% contre 37% dans l'ensemble) ou comme la source d'énergie idéale pour le confort (48%, contre 30% dans l'ensemble).

Energie choisie pour le remplacement des équipements de cuisson et mode de chauffage principal

En % sur 2000 individus

Energie choisie cuisson \ Mode de chauffage principal	Electricité	Gaz bouteille	Gaz naturel	Fioul	Bois	Ensemble
Electricité seule	**24**	ns	15	20	17	20
Gaz bouteille seul	13	ns	ns	**14**	**25**	12
Gaz bout. + Electricité	34	ns	6	38	**41**	26
Gaz naturel seul	11	ns	**26**	11	ns	15
Gaz naturel + Electricité	15	ns	**50**	16	ns	24

ns = non significatif

DEUXIEME PARTIE

L'INFORMATION EN MATIERE D'ENERGIE

DEUXIEME PARTIE

L'INFORMATION EN MATIERE D'ENERGIE

I - L'ETIQUETAGE DES GROS APPAREILS ELECTRO-MENAGERS

A - Quelles sont les opinions sur l'étiquetage normalisé obligatoire (NF) de la puissance ou de la consommation des gros appareils électro-ménagers ?

B - Comment seraient prises en compte, lors de l'achat de gros appareils électro-ménagers, des recommandations formulées par l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie sur les performances énergétiques de ces appareils ?

II - INFORMATIONS SUR LES DEPENSES ENERGETIQUES DES LOGEMENTS NEUFS

A - Quelle est l'importance attribuée aux informations données par les constructeurs et/ou les promoteurs immobiliers sur les dépenses énergétiques de chauffage et d'eau chaude des logements neufs ?

B - Quelle est l'importance attribuée, lors de l'achat d'un logement neuf, à divers critères concernant l'utilisation et la consommation du chauffage et de l'eau chaude ?

III - INFORMATION SUR LA POLITIQUE ENERGETIQUE ET PUBLICITE POUR UNE SOURCE D'ENERGIE

A - Est-on suffisamment informé de la politique énergétique menée par le gouvernement ?
Moyens souhaités pour une meilleure information.

B - Utilité de la publicité pour une source d'énergie.

Clarté de l'étiquetage normalisé

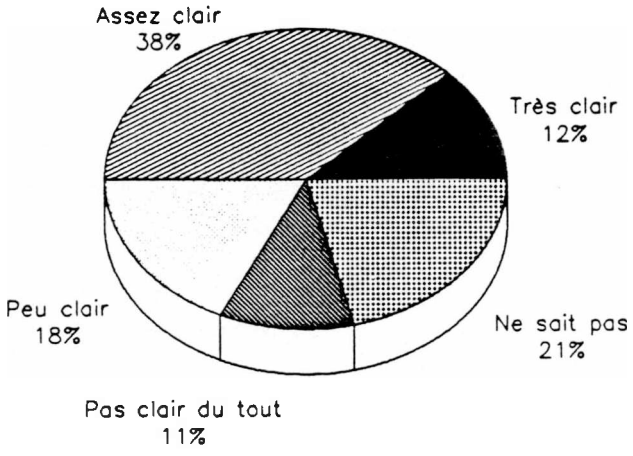

Source CREDOC Automne 1989

L'INFORMATION EN MATIERE D'ENERGIE

I - L'ETIQUETAGE DES GROS APPAREILS ELECTRO-MENAGERS

A - Quelles sont les opinions sur la clarté de l'étiquetage normalisé obligatoire (NF) de la puissance ou de la consommation des gros appareils électro-ménagers ?

L'étiquetage normalisé obligatoire pour les gros appareils ménagers (télévision, réfrigérateur, lave-linge, four...) semble assez clair pour 38% des Français, et très clair pour 12%. **La moitié de la population apprécie donc la clarté de l'étiquetage NF.** Les réponses "peu clair" et "pas clair du tout" regroupent 29% des Français (18% de réponses "peu clair" et 11% de réponses "pas clair du tout"). On note néanmoins 21% de réponses "ne sait pas".

Lors de l'enquête d'automne 1988, une question concernait la prise en compte par le consommateur lors de l'achat d'un gros appareil ménager, des informations concernant la puissance et la consommation d'électricité de l'appareil. Un tiers (34%) des Français déclaraient en tenir "beaucoup compte", 30% "un peu" et un autre tiers (36%) n'y prêtaient guère attention.

Nous avions aussi demandé aux enquêtés en 1988, s'ils seraient favorables à un affichage plus précis de la puissance et la consommation d'électricité de ce type d'appareil. Une grande majorité (76%) s'était alors déclarée "très favorable" (44%) ou "plutôt favorable" (32%), tandis que 17% s'étaient dits "indifférents ou sans opinion", et 6% "peu" ou "pas du tout favorables".

Prise en compte de recommandations de l'AFME

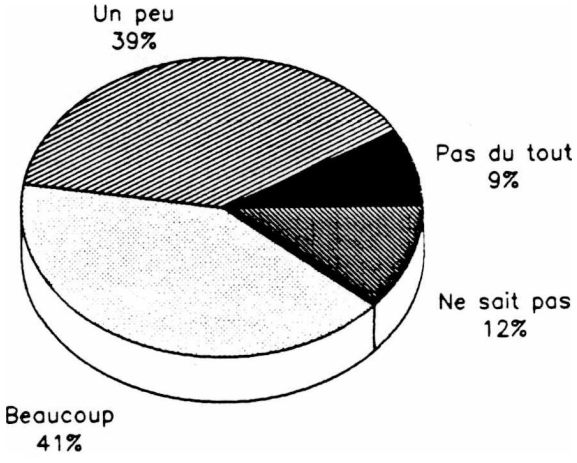

Source CREDOC Automne 1989

L'enquête d'automne 1989, a donné lieu à une question différente, concernant directement une éventuelle intervention de l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie (AFME) :

B - Comment seraient prises en compte, lors de l'achat de gros appareils électro-ménagers, des recommandations formulées par l'AFME sur les performances énergétiques de ces appareils ?

41% des Français déclarent qu'ils tiendraient "beaucoup compte" des recommandations de l'AFME, 39% en tiendraient "un peu compte" et 9% "pas du tout". On relève 11% de réponses "ne sait pas".

Comment s'établissent les relations entre les deux questions relatives à l'information sur les gros appareils ménagers ?

58% des individus qui trouvent "très clair" l'étiquetage normalisé, tiendraient beaucoup compte des recommandations de l'AFME sur les performances énergétiques des appareils (contre 41% dans l'ensemble); 48% de ceux qui ne trouvent "pas du tout clair" l'étiquetage tiendraient beaucoup compte de ces recommandations. On ne peut donc conclure à un désintéressement de la part des Français : ils aspirent à une information supplémentaire, plus souvent chez ceux qui voient certes déjà "très clair", mais également chez ceux qui actuellement ne voient "pas clair du tout" dans l'information donnée.

Parmi ceux qui trouvent très clair l'étiquetage normalisé, tout comme parmi ceux qui prendraient beaucoup en considération des recommandations de l'AFME, on compte un grand nombre d'enquêtés ayant répondu positivement à la question : "Avez-vous entendu parler de l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie depuis moins de trois mois ?". 41% de ceux qui trouvent très clair l'étiquetage ont entendu parler de l'AFME et 33% de ceux qui prendraient beaucoup en compte des informations sur la puissance et la consommation (contre 27% dans l'ensemble). A propos de l'information sur la politique énergétique menée par le gouvernement, 27% de ceux estimant très clair l'étiquetage s'estiment suffisamment informés (contre 18% dans l'ensemble). Par contre, parmi ceux qui prendraient beaucoup en compte des recommandations de l'AFME, 59% regrettent de n'être pas suffisamment informés (contre 49% dans l'ensemble).

Le croisement de ces données avec celles relatives à **l'importance attribuée aux informations des constructeurs et promoteurs immobiliers** sur les dépenses de chauffage et d'eau chaude des logements neufs met en évidence l'existence de groupes très différents du point de vue de leur réceptivité en matière d'information énergétique. Ainsi, **parmi ceux estimant l'étiquetage normalisé "très clair"** les trois quarts (contre 70% dans l'ensemble) pensent que l'information sur les dépenses énergétiques des logements neufs est un critère de choix "décisif" ou "important". Par contre, parmi ceux qui estiment l'étiquetage "pas clair du tout", 21% jugent l'information sur les dépenses de chauffage des logements neufs "peu importante" (contre 15% dans l'ensemble). Dans le même état d'esprit on relève, **parmi ceux qui ne prendraient pas du tout en compte les recommandations de l'AFME** sur les appareils électro-ménagers, 31% d'individus qui jugent ce critère de choix pour les logements neufs comme "peu important" (contre 15% dans l'ensemble).

Bien sûr, les réponses à ces questions varient sensiblement **selon l'âge, le sexe, l'activité, le statut matrimonial, le diplôme et les revenus des enquêtés.**

La sélection des modalités caractéristiques des réponses à la question sur l'appréciation de l'étiquetage NF met ainsi en évidence les particularités du groupe qui considère cet étiquetage comme "très clair". Ce groupe comprend, rappelons-le, 12% de l'ensemble de l'échantillon.
Les caractéristiques socio-économiques les plus significatives sont là le sexe, l'activité, le diplôme et le statut matrimonial. On y relève 61% d'hommes, principalement actifs et mariés. 18% des individus du groupe ont un diplôme universitaire (contre 10% dans l'ensemble) et 25% ont des revenus mensuels de 15 000 Francs et plus (contre 18% dans l'ensemble).

De même, la sélection des modalités caractéristiques des réponses à la question sur la prise en compte de recommandations sur les performances énergétiques des gros appareils ménagers fait ressortir les éléments distinctifs des enquêtés prêts à en tenir "beaucoup compte" (41% de l'échantillon).
Les automobilistes sont friands des informations sur la puissance et la consommation : 85% des individus du groupe possèdent ou ont l'usage d'une ou plusieurs voitures (contre 78% dans l'ensemble). Comme dans le groupe étudié précédemment, les revenus sont ici souvent élevés (23% ont plus de 15 000 Francs mensuels). La tranche d'âge la plus représentée est celle des "40-59 ans" (33%, contre 29% dans l'ensemble). Le niveau d'études "bac.brevet supérieur" est celui que l'on retrouve ici le plus souvent (16% contre 13% dans l'ensemble).

Critère de choix
Information logements neufs

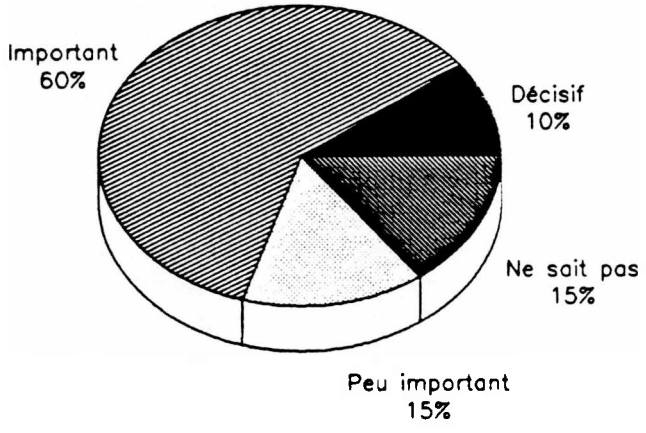

Source CREDOC Automne 1989

II- L'INFORMATION SUR LES DEPENSES ENERGETIQUES DES LOGEMENTS NEUFS

A - Quelle est l'importance attribuée aux informations données par constructeurs et/ou les promoteurs immobiliers sur les dépenses énergétiques de chauffage et d'eau chaude des logements neufs ?

Cette information semble-t-elle un critère de choix décisif, important ou peu important ?
60% des Français estiment que cette information est un critère de choix "important"; pour 10%, il est "décisif" et pour 15%, il s'avère "peu important". Des réponses "ne sait pas" ont été formulées par 15% des enquêtés.

Rappelons d'abord que les réponses à cette question ne sont pas sans relation avec celle analysée précédemment sur la prise en compte de recommandations de l'AFME sur les performances énergétiques des gros appareils ménagers. Dans le groupe de ceux considérant "décisive" l'information sur les dépenses énergétiques des logements neufs, 60% tiendraient beaucoup compte de recommandations de l'AFME pour les appareils électro-ménagers (contre 41% dans l'ensemble), il en est de même pour 47% des individus du groupe ayant répondu que ce critère était "important". Par contre, 18% de ceux pour lesquels ce critère est "peu important" ne tiendraient pas du tout compte des recommandations de l'AFME (contre 8% dans l'ensemble).

Quelles sont les caractéristiques des Français considérant l'information sur les dépenses énergétiques des logements neufs comme un critère de choix "décisif" (10% de l'ensemble de l'échantillon) ? On y relève 23% de femmes âgées de 40 à 59 ans (contre 15% dans l'ensemble), mais peu d'autres caractéristiques socio-économiques particulières. Il s'agit d'une population plus souvent "inquiète" qu'en moyenne. Ainsi, 62% des individus du groupe se déclarent "beaucoup inquiets" d'un éventuel accident de la route pour eux-mêmes ou pour des proches (contre 50% dans l'ensemble). La publicité pour une source d'énergie est jugée indispensable par 18% des enquêtés du groupe (contre 11% dans l'ensemble).

Importance attribuée aux critères lors de l'achat d'un logement neuf

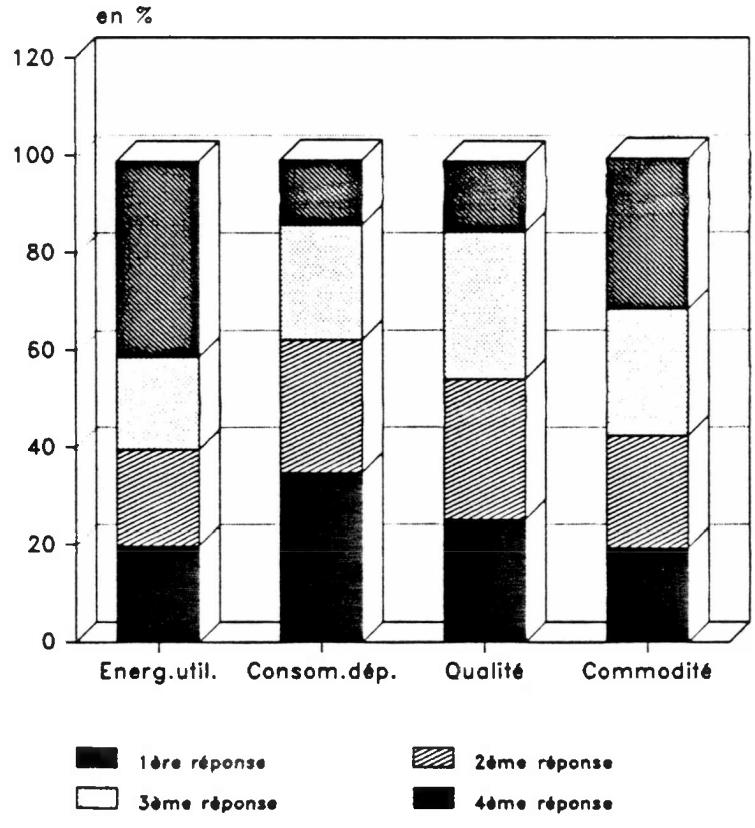

Source CREDOC Automne 1989

Dans le groupe de ceux considérant qu'il s'agit d'un critère d'achat "important" (60% de l'ensemble de la population), 53% regrettent de ne pas être suffisamment informés de la politique énergétique menée par le gouvernement (contre 49% dans l'ensemble). L'étiquetage normalisé y est considéré comme "assez clair" (43% des individus du groupe, contre 38% en moyenne).
Dans le groupe de ceux qui considèrent l'information sur les dépenses énergétiques comme un critère de choix "peu important" (15% de l'ensemble de l'échantillon), on trouve 36% d'individus ayant entendu parler de l'AFME (contre 27% dans l'ensemble); pour 16%, l'étiquetage normalisé ne leur semble "pas clair du tout" (contre 11% dans l'ensemble). On note également une légère majorité d'hommes (54%), de résidents à Paris ou dans son agglomération (21% contre 15% dans l'ensemble), de diplômés de niveau bac.études supérieures (30% du groupe contre 23%) .

B - En matière d'énergie, quelle est l'importance attribuée lors de l'achat d'un logement neuf, à divers critères concernant l'utilisation et la consommation du chauffage et de l'eau chaude ?

Quatre critères étaient proposés à l'enquêté, qui devait classer ceux-ci par ordre d'importance de 1 à 4 (1 pour le plus important, 4 pour le moins important). Les quatre critères étaient les suivants : l'énergie utilisée pour le chauffage, la consommation et la dépense prévisionnelle d'énergie (chauffage, eau chaude), la qualité du chauffage, la commodité d'utilisation.

Le critère considéré comme le plus important (1ère réponse) est pour 35% des Français, "la consommation et la dépense prévisionnelle"; pour 25%, c'est "la qualité du chauffage"; pour 20%, "l'énergie utilisée pour le chauffage" et pour 19%, "la commodité d'utilisation". Le critère considéré comme le moins important (4ème réponse) a été le plus souvent "l'énergie utilisée pour le chauffage" avec 40% des réponses.

Si l'on considère les 1ère et les 2ème réponses, le critère "consommation et dépense", cité par 62% des enquêtés, demeure en tête, le critère "qualité du chauffage" vient en seconde position avec 54% des répondants.
Si l'on considère les 3èmes et 4èmes réponses, il s'avère que ce sont les critères "énergie utilisée pour le chauffage" et "commodité d'utilisation" qui sont considérés comme les moins importants avec respectivement 59% et 57% des répondants.

Importance attribuée aux divers critères lors de l'achat d'un logement neuf

(Les critères sont classés par ordre d'importance de 1 à 4)
1 pour le plus important
4 pour le moins important

En % sur 2000 individus

Critères	Réponse 1	Réponse 2	Réponse 3	Réponse 4
Energie utilisée chauffage	20	20	19	40
Consommation et dépense	35	27	24	13
Qualité du chauffage	25	29	30	15
Commodité d'utilisation.....	19	23	26	31

Critères	1 + 2	3 + 4
Energie utilisée chauffage	40	59
Consommation et dépense	62	37
Qualité du chauffage	54	45
Commodité d'utilisation.....	42	57

Comment se répartissent les 2ème, 3ème et 4ème réponses lorsqu'un critère est cité en première réponse

Importance des réponses (2) (3) (4) *(en colonne)* pour ceux ayant choisi les critères en première réponse (1) *(en ligne)*

En % sur 2000 individus

	Energie utilisée	Consommation et dépense	Qualité chauffage	Commodité d'utilisation	Ensemble
Energie utilisée (1) :					
	-	53 (2)	32 (2)	15 (2)	100
	-	26 (3)	41 (3)	33 (3)	100
	-	20 (4)	27 (4)	52 (4)	100
Consommation et dépense (1)					
	34 (2)	-	40 (2)	26 (2)	100
	21 (3)	-	44 (3)	35 (3)	100
	46 (4)	-	15 (4)	39 (4)	100
Qualité chauffage (1) :					
	20 (2)	37 (2)	-	43 (2)	100
	27 (3)	43 (3)	-	30 (3)	100
	53 (4)	20 (4)	-	27 (4)	100
Commodité d'utilisation (1) :					
	17 (2)	39 (2)	44 (2)	-	100
	27 (3)	38 (3)	35 (3)	-	100
	56 (4)	23 (4)	20 (4)	-	100

Comment se répartissent les 2ème, 3ème et 4ème réponses par rapport au critère cité en 1ère réponse ?

Lorsque c'est "l'énergie utilisée" qui a été citée en 1ère réponse, c'est "la consommation et la dépense d'énergie" qui a été citée le plus souvent en 2ème réponse (53%), "la qualité du chauffage" est citée dans 41% des cas en 3ème réponse et "la commodité d'utilisation" dans 52% des cas en 4ème réponse.
Lorsque c'est "la consommation et la dépense" qui a été citée en 1ère réponse, c'est "la qualité du chauffage" qui a été citée la plus souvent en 2ème et 3ème réponse (40% et 44%).
Lorsque c'est "la qualité du chauffage" qui a été citée en 1ère réponse, "la commodité d'utilisation" a été citée par 43% des enquêtés en seconde réponse.
Enfin, lorsque c'est "la commodité" qui a été citée en 1ère réponse, 44% des enquêtés ont cité "la qualité du chauffage" en 2ème réponse.

Ainsi, on peut conclure qu'au choix de "l'énergie utilisée" s'associe le plus directement et le plus souvent "la consommation et la dépense", qu'à "la consommation et la dépense" s'associe "la qualité du chauffage", qu'à "la qualité du chauffage" s'associe "la commodité" et qu'à "la commodité" s'associe "la qualité".

Notons que le mode de chauffage principal n'a aucune incidence sur les réponses à cette question.

La sélection des modalités caractéristiques pour les critères cités en 1ère réponse met par ailleurs en évidence que :
Ceux qui ont cité "l'énergie utilisée" en 1ère réponse (20% de l'ensemble de l'échantillon) utilisent, dans 45% des cas, l'électricité pour le système de production d'eau chaude (contre 38% dans l'ensemble) et dans 18% des cas, l'électricité seule pour leurs appareils de cuisson (contre 14% dans l'ensemble). .
Ceux qui ont choisi "la consommation et la dépense" en 1ère réponse (35% de l'ensemble de l'échantillon), ont cité le coût d'utilisation comme étant l'élément déterminant du choix de l'énergie en cas de remplacement de leur système de chauffage actuel (44% contre 34% dans l'ensemble). Les jeunes provinciaux forment 44% des individus du groupe (contre 39% dans l'ensemble). Le gaz naturel serait choisi dans 14% des cas comme énergie de chauffage d'un futur logement (contre 11% dans l'ensemble).

Le groupe d'individus ayant choisi en 1ère réponse "la qualité du chauffage" (25% de l'ensemble de l'échantillon), est composé pour le quart de femmes actives (contre 19% dans l'ensemble), les femmes mariées représentant 38% du groupe (contre 33% dans l'ensemble). La région parisienne y est légèrement sur-représentée (22% contre 18% dans l'ensemble).

Ceux ayant cité "la commodité d'utilisation" en 1ère réponse (19% de l'ensemble), opteraient dans 43% des cas (contre 32% dans l'ensemble) pour l'électricité comme énergie de remplacement de leur système de chauffage actuel. L'élément déterminant du choix dans le cas de ce remplacement consiste, dans 40% des cas, dans le confort d'utilisation (contre 30% dans l'ensemble). Ce même élément déterminant est choisi par 28% des individus du groupe en cas de remplacement de l'équipement d'eau chaude (contre 21% dans l'ensemble). Il s'agit, dans 32% des cas, d'une population âgée de 60 ans et plus (contre 25% dans l'ensemble), donc fréquemment des retraités. L'électricité est choisie comme énergie de remplacement pour l'eau chaude dans 41% des cas (contre 34% dans l'ensemble) et est citée comme source d'énergie idéale en tenant compte du coût pour 21% du groupe (contre 16% dans l'ensemble).

Information politique énergétique menée par le gouvernement

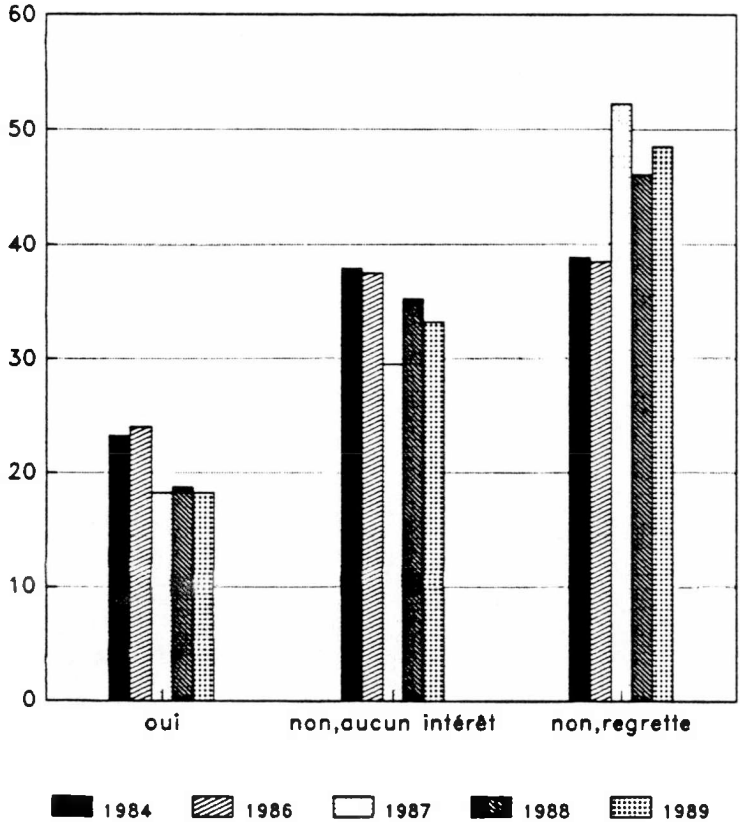

Source CREDOC

III - INFORMATION SUR LA POLITIQUE ENERGETIQUE ET PUBLICITE POUR UNE SOURCE D'ENERGIE

A - Les Français se sentent-ils suffisamment informés de la politique énergétique menée par le gouvernement ?

Moyens souhaités pour une meilleure information

A l'automne 1989, seulement 18% des Français s'estiment suffisamment informés de la politique énergétique menée par le gouvernement. On ne note pas d'évolution notable depuis 1987; en 1986, ils étaient 24%. Une petite moitié (49%) de la population s'estime insuffisamment informée, et le regrette; ils étaient 46% dans ce cas à l'automne 1988 et 39% à l'automne 1986. Enfin, les Français qui se sentent mal informés, mais que "cela n'intéresse pas", sont 33% à l'automne 1989; on en comptait 35% à l'automne 1988 et 38% à l'automne 1986.

Les réponses à la question sur les moyens souhaités pour une meilleure information (celle-ci était posée à ceux qui déclaraient regretter l'insuffisance de l'information) s'avèrent assez stables au fil des ans. C'est toujours "la radio et la télévision" qui recueillent le plus de suffrages : 41% à l'automne 1989. "Les journaux" sont cités par 18% des répondants, "les services administratifs du département ou de la commune" par 17%, "les entreprises produisant ou distribuant de l'énergie" et "le Secrétariat d'Etat à l'Energie" recueillant chacun 13% des réponses.

L'effet des 2ème et 3ème réponses

Le fait de considérer les 2ème et 3ème réponses ne fait qu'accroître l'importance accordée à la radio et à la télévision. Ces résultats sont similaires à ceux observés en 1988. A l'automne 1989, 61% des répondants ont fait cette réponse, soit en 1er, soit en 2ème ; ils sont 76% à les avoir citées au moins une fois (sur trois possibilités). L'effet des 2ème et 3ème réponse est aussi nettement marqué en faveur des journaux et des services de la commune : 43% des répondants ont cité les journaux soit en 1ère, soit en 2ème réponse, et 71% ont cité les services de la commune pour une de leurs trois réponses.

L'effet des 2ème et 3ème réponses

Moyens souhaités pour être mieux informé		1ère réponse	1ère + 2ème réponses	1ère + 2ème + 3ème réponses
. Journaux	(1)	17,6	**43,2**	**58,9**
	(2)	20,1	45,0	61,0
. Radio-télévision	(1)	**40,5**	**61,3**	**75,9**
	(2)	41,8	66,6	77,8
. Entreprises	(1)	12,5	27,6	45,1
	(2)	11,1	25,1	44,2
. Secrétariat d'Etat	(1)	12,5	27,2	44,5
	(2)	12,1	25,6	43,6
. Services des Communes				
	(1)	16,6	**39,1**	**71,0**
	(2)	14,6	35,3	62,8

(1) - Chiffres Automne 1989 en % sur 971 individus.

(2) - Chiffres Automne 1988 en % sur 943 individus.

Guide de lecture : A l'automne 1989, 61,3 % des répondants ont cité la radio et la télévision soit en première, soit en deuxième réponse.
A l'automne 1989, 75,9 % des répondants ont cité la radio et la télévision soit en première, soit en deuxième, soit en troisième réponse.

Quelles sont les principales caractéristiques de la population s'estimant suffisamment informée de la politique énergétique menée par le gouvernement (18% de la population) ?

Il s'agit principalement d'hommes (59%). Les hommes inactifs représentent 28% du groupe (contre 17% dans l'ensemble), les hommes de 60 ans et plus, 19% et ceux qui sont mariés, 45%. On compte ici en tout 32% de personnes âgées d'au moins 60 ans. Les diplômés y sont bien représentés (14% sortent de l'université ou des grandes écoles, contre 10% dans l'ensemble).

42% de ceux qui s'estiment suffisamment informés déclarent avoir entendu parler de l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie depuis moins de trois mois (contre 27% dans l'ensemble). Il s'agit, par ailleurs, d'individus peu inquiets.

Ceux qui s'estiment insuffisamment informés, mais que cela "n'intéresse pas" (33% de l'échantillon), forment un groupe aux caractéristiques bien précises. Les femmes y sont nombreuses (63%), principalement les femmes inactives (44%) et les femmes âgées de 60 ans et plus (20%). Les non diplômés y sont nombreux (36% contre 26% dans l'ensemble). 88% de provinciaux figurent dans ce groupe (82% dans l'ensemble).

Pour le quart de cette population, la publicité pour une source d'énergie est plutôt inutile (19% dans l'ensemble) ou sans intérêt, voire néfaste (21% contre 16% dans l'ensemble). 83% n'ont pas entendu récemment parler de l'AFME (contre 73% dans l'ensemble).

Ceux qui regrettent de n'être pas suffisamment informés (49% des Français), sont souvent des actifs, des diplômés, des résidents de la région parisienne; 37% sont âgés de 25 à 39 ans (33% dans l'ensemble).
La publicité pour une source d'énergie est ici souvent considérée comme plutôt utile. La moitié des individus du groupe tiendraient "beaucoup compte" d'informations données par l'AFME sur la puissance et la consommation des appareils électro-ménagers (41% dans l'ensemble). L'information donnée par les constructeurs immobiliers sur les consommations et les dépenses énergétiques des logements neufs apparaît être un critère de choix important pour 65% des individus du groupe (contre 60% dans l'ensemble).

Ils sont, pour 34%, beaucoup inquiets de l'éventualité d'un accident de centrale nucléaire; d'ailleurs, 65% estiment qu'en cas d'accident de ce type, les autorités ne seraient pas prêtes à assumer la protection des populations.

Moyens souhaités pour une meilleure information

1ère réponse

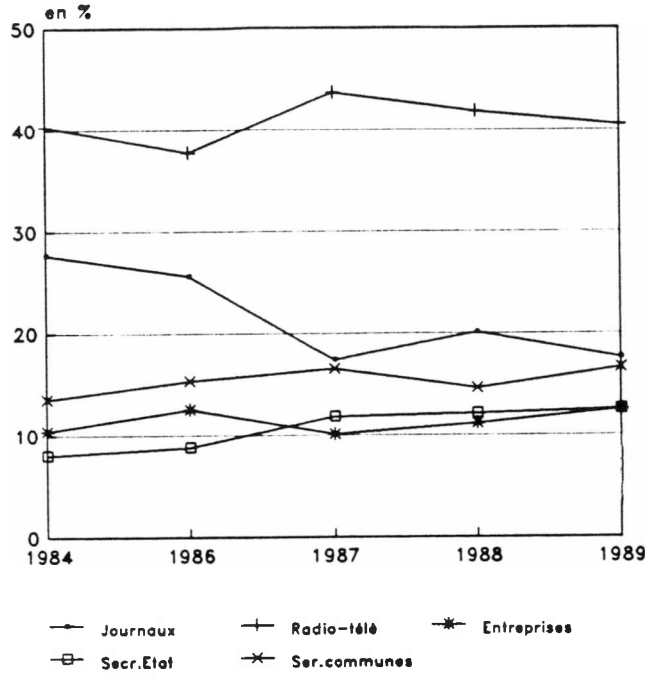

Source CREDOC

Moyens souhaités pour une meilleure information

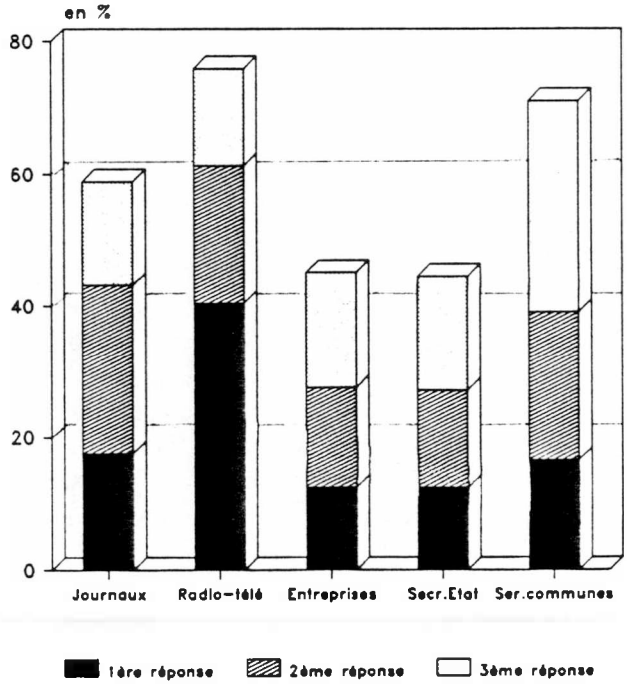

Source CREDOC Automne 1989

Quant au choix du moyen souhaité pour être mieux informé, peu de caractéristiques se dégagent des analyses. Signalons simplement que ceux qui ont répondu "les entreprises produisant ou distribuant de l'énergie" sont plus fréquemment que dans l'ensemble d'un niveau de diplôme "bepc-beps-be" (32% contre 22%). Dans 27% des cas, il s'agit de résidents dans des immeubles de type HLM/ILN (17% dans l'ensemble). "Le Secrétariat d'Etat à l'Energie" a été cité le plus souvent par des hommes (61%) et par des individus diplômés : 40% ont le niveau bac.études supérieures (contre 28% dans l'ensemble). "Les services administratifs du département ou de la commune" sont très fréquemment cités par des résidents en pavillon (70% contre 59% dans l'ensemble). 35% des individus du groupe habitent d'ailleurs dans des communes de moins de 2000 habitants (contre 26% dans l'ensemble).

B - Utilité de la publicité pour une source d'énergie

11% des Français estiment, en fin 1989, "indispensable" la publicité pour une source d'énergie, **53% l'estiment "plutôt utile"**, 17% "plutôt inutile" et 17% "sans intérêt, néfaste". Ainsi 64% des Français sont favorables à ce type de publicité (réponses "indispensable" et "plutôt utile"), ils étaient 67% à l'automne 1988 comme à l'automne 1987. On ne note guère d'évolution importante pour cette question posée depuis l'automne 1984 (65% de réponses favorables à cette époque).

Les réponses à cette question sont reliées à celles obtenues à d'autres questions d'opinion touchant le domaine de l'énergie, le fonctionnement de la société ou l'évolution des sciences et des techniques. Elles concernent en particulier l'information en matière d'énergie (étiquetage normalisé, dépenses énergétiques des logements neufs, politique énergétique menée par le gouvernement, connaissance de l'AFME), le rôle des découvertes scientifiques, le bienfait ou non de la diffusion de l'informatique, le type de réformes à adopter pour changer la société. Les observations qui suivent rejoignent d'ailleurs de très près celles faites lors de l'exploitation de la vague d'automne 1988.

Publicité pour une source d'énergie
Degré d'utilité

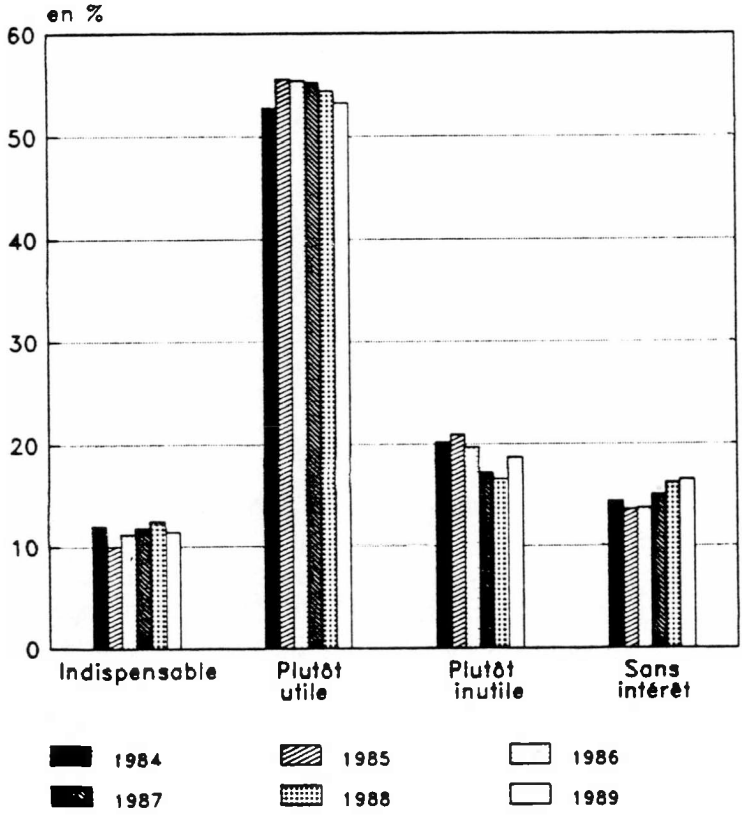

Source CREDOC

Les modalités caractéristiques des personnes pour lesquelles la publicité pour une source d'énergie apparaît "indispensable" (11% de l'ensemble) sont peu nombreuses. La moitié des individus du groupe tiendraient beaucoup compte de recommandations formulées par l'AFME sur les performances énergétiques des gros appareils électro-ménagers (41% dans l'ensemble). 56% s'estiment insuffisamment informés de la politique énergétique menée par le gouvernement et le regrettent (49% dans l'ensemble). On compte, dans ce groupe, 21% de femmes âgées de 45 à 59 ans (15% dans l'ensemble).

Les Français pour lesquels la publicité est "plutôt utile" (53% de l'échantillon) regrettent souvent le manque d'information à propos de la politique énergétique (52% du groupe). Ils souhaiteraient être mieux informés par les services administratifs du département ou de la commune dans 18% des cas. Le rôle principal de l'AFME est dans plus de la moitié des cas, selon eux, "d'informer le public". Ils considèrent la diffusion de l'informatique comme une chose souhaitable. Enfin, pour changer la société, ils préfèrent des réformes progressives. Cette attitude modérée se retrouve dans l'opinion sur la justice, considérée comme fonctionnant "assez bien" par 35% des individus du groupe (32% dans l'ensemble).

Parmi les individus considérant la publicité pour une source d'énergie "plutôt inutile" (19% de l'échantillon), 45% ne s'estiment pas suffisamment informés de la politique énergétique, qui d'ailleurs ne les intéresse pas. L'information donnée par les promoteurs à propos des dépenses énergétiques d'un logement neuf est pour eux un critère peu important (19% contre 15%). Près du quart du groupe réside dans des petites agglomérations de 2000 à 20000 habitants.

La publicité est "sans intérêt, néfaste" pour 16% des Français. Dans ce groupe, 42% des individus se déclarent insuffisamment informés de la politique énergétique et n'y portent aucun intérêt (33% dans l'ensemble). Pour un grand nombre d'entre eux (39%), le rôle principal de l'AFME est de sensibiliser le public à la protection de l'environnement. Les réponses aux questions d'opinion sur les thèmes généraux relatifs à la société sont plus souvent négatives qu'en moyenne: ainsi, l'évolution du niveau de vie des Français va beaucoup moins bien depuis 10 ans, les conditions de vie vont beaucoup se détériorer dans les 5 ans à venir, les découvertes scientifiques n'améliorent pas du tout la vie, la diffusion de l'informatique est une chose regrettable, la justice fonctionne très mal, etc. Notons que les conditions financières d'une partie des individus du groupe, insatisfaisantes (impossible de boucler leur budget sans les prestations familiales, dépenses de logement très lourdes), expliquent peut-être cette attitude.

TROISIEME PARTIE

LES OPINIONS SUR L'EVOLUTION DES PRIX DE L'ENERGIE

TROISIEME PARTIE

LES OPINIONS SUR L'EVOLUTION DES PRIX DE L'ENERGIE

I - LES RISQUES D'AUGMENTATION DANS UN AVENIR PLUS OU MOINS LOINTAIN

A - Quels sont les deux types d'énergie (parmi une liste de six) qui présentent les risques les plus importants, dans les cinq années à venir, en matière d'augmentation des prix ?

B - Quelles sont les opinions sur l'évolution des prix des énergies dans les mois à venir (pétrole, électricité, gaz, carburant-auto) ?

II - LES BENEFICIAIRES D'UNE EVENTUELLE BAISSE DU PRIX DE L'ELECTRICITE

Entre entreprises ou particuliers, qui devrait bénéficier en priorité, dans les années à venir, d'une éventuelle baisse du prix de l'électricité, dûe à une réduction du coût de production en France ?

Energie la plus menacée en matière d'augmentation des prix

dans les 5 ans à venir

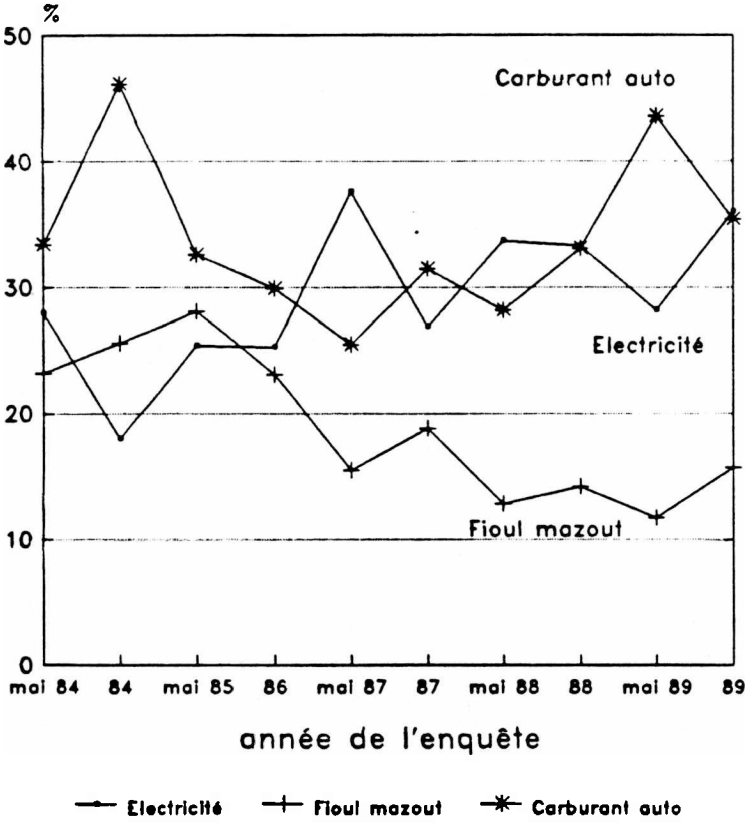

Source CREDOC

LES OPINIONS SUR L'EVOLUTION DES PRIX DE L'ENERGIE

I - LES RISQUES D'AUGMENTATION DANS UN AVENIR PLUS OU MOINS LOINTAIN

A -Quels sont les deux types d'énergie (parmi une liste de six) qui présentent les risques les plus importants, dans les cinq années à venir, en matière d'augmentation des prix ?

Dans 36% des cas, c'est l'électricité qui est citée comme étant l'énergie qui présente les risques les plus importants de hausse de prix dans les cinq ans à venir. **Le carburant est presque largement autant cité (35%).** On note, par rapport à l'automne 1988, une augmentation à peu près similaire pour ces deux types d'énergie, qui réunissaient à l'époque toutes deux 33% des réponses. Un écart entre électricité et carburant s'était formé au printemps 89 : on enregistrait alors 15 points de différence entre les deux réponses (28% pour l'électricité et 44% pour le carburant). Cet effet ne s'est pas renouvelé cet automne. Le fioul mazout est cité dans 16% des cas à l'automne 1989 (14% à l'automne 1988 et 12% au printemps 1989). Le plus fort taux obtenu, parmi toutes les énergies, avait été de 46% pour le carburant auto à l'automne 1984.

Si l'on tient compte à la fois des premières et des deuxièmes réponses, 63% des individus ont cité le carburant auto (58% ont cité l'électricité). A l'automne 1988, l'écart était de 3 points, toujours en faveur du carburant auto, qui était cité par 56% des Français (première et deuxième et réponses). Le fioul réunit 41% des réponses en 1989 (37% en 1988).

Risques d'augmentations dans
les cinq ans à venir

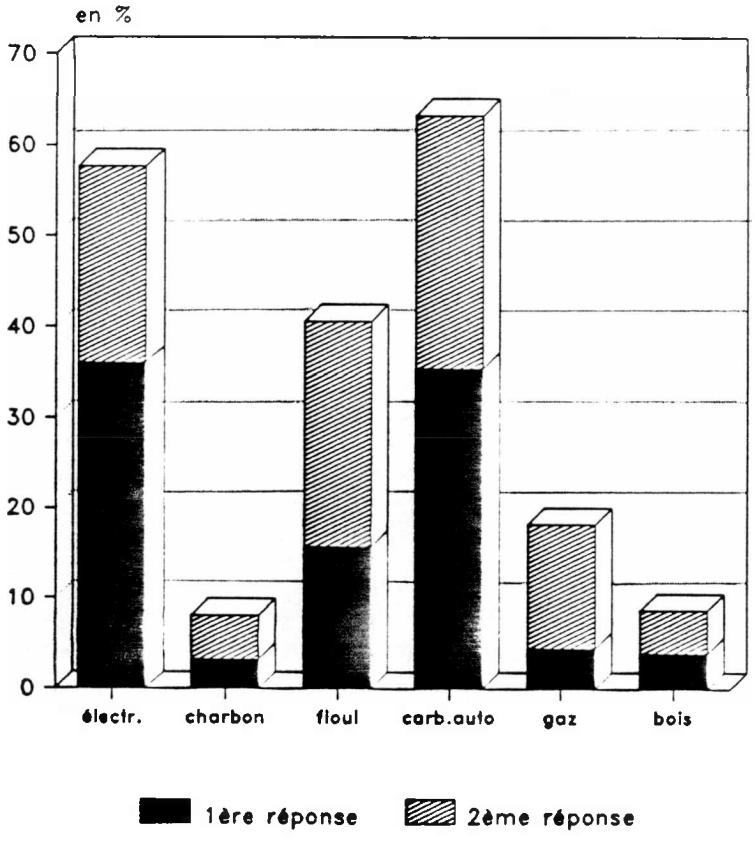

Source CREDOC Automne 1989

Comment se répartissent les secondes réponses par rapport aux premières?

Parmi ceux qui ont cité l'électricité en première réponse, 44% ont cité le carburant en second lieu, **25% ont cité le gaz** et 24% le fioul. Parmi ceux qui ont cité le carburant en première réponse, 40% ont cité l'électricité, **40% ont cité le fioul** et 9% ont cité le gaz. Enfin, parmi ceux qui ont cité le fioul en premier lieu, 57% ont cité le carburant et 24% l'électricité. Une première crainte pour le carburant entraîne plus souvent une crainte seconde pour le fioul, tandis qu'une première crainte pour l'électricité entraîne plus souvent un effet du même type pour le gaz. Inversement, parmi ceux qui ont cité le gaz en premier lieu, plus de la moitié (57%) ont cité l'électricité en seconde réponse.

Les principales caractéristiques socio-économiques qui influent sur les opinions en matière de prix dans un avenir fixé à 5 ans sont liées au sexe, à l'activité, à l'âge et au diplôme.

Les craintes envers une hausse des prix concernant l'électricité sont plus souvent ressenties par les femmes (42%, contre 29% pour les hommes). Par contre, les hommes craignent plus fréquemment une hausse des prix du carburant (39% contre 32% pour les femmes). L'activité apparaît un élément discriminant des opinions pour chacun des sexes. Ce sont principalement les femmes inactives qui citent plus fréquemment l'électricité (45% des cas, contre 37% parmi les femmes actives). Entre hommes actifs et inactifs, on observe d'ailleurs les mêmes différences s'agissant de l'électricité. Quant à la hausse du carburant, elle est plus souvent appréhendée par les hommes actifs (41% des cas, contre 36% pour les hommes inactifs). On note chez les femmes également, mais à un niveau moindre, une différence liée à l'activité : 37% des actives pensent à une hausse du carburant en premier lieu, contre 29% parmi les inactives.

Le niveau d'études joue un rôle significatif sur les opinions en matière d'évolution des prix. Quand c'est l'électricité qui a été choisie en premier lieu, on observe une diminution régulière du nombre de répondants au fur et à mesure que le niveau d'études s'élève. Ainsi, parmi les non diplômés, 43% ont cité l'électricité contre 24% parmi les diplômés de l'université ou des grandes écoles. En ce qui concerne le carburant, l'effet inverse se produit : celui-ci est plus d'autant plus souvent cité que le niveau d'études s'élève. Ainsi, parmi les non diplômés, 30% ont cité le carburant-auto comme l'énergie dont les prix devraient le plus augmenter dans les cinq ans à venir. Ce pourcentage est de 46% parmi les diplômés de l'université ou des grandes écoles.

Evolution du prix des énergies dans les mois à venir

Réponses "va augmenter"

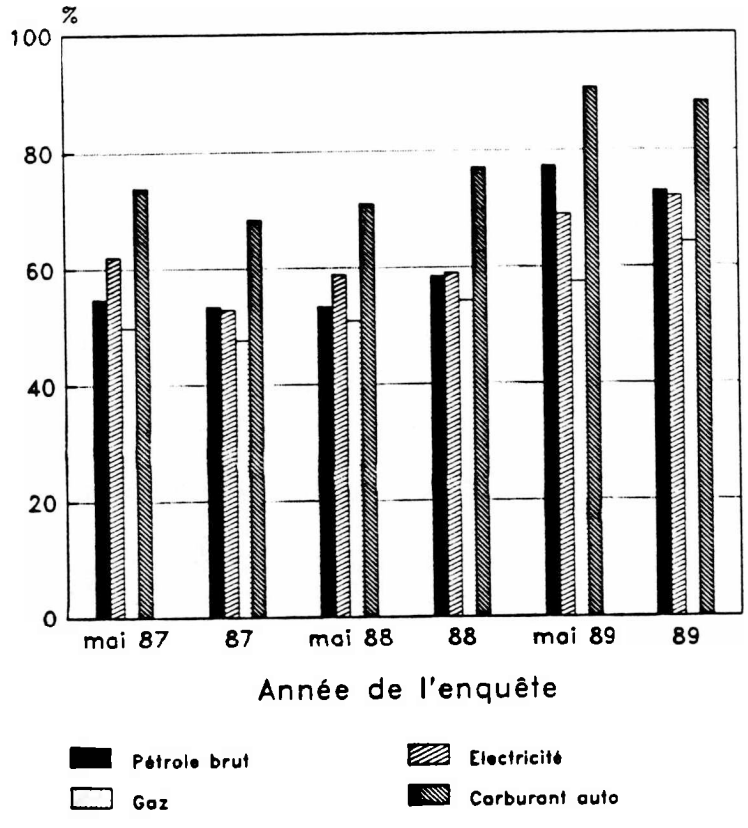

Source CREDOC

L'âge est ici également un élément important de différenciation des opinions. Une hausse de l'électricité est plus souvent citée par les personnes plus âgées. La progression est d'ailleurs régulière au fur et à mesure que l'âge s'accroît : 30% des jeunes de 24 ans et moins citent l'électricité en premier lieu, contre 44% des personnes de 60 ans et plus. L'effet inverse est observé lorsqu'il s'agit du carburant : 51% des jeunes de 24 ans et moins craignent d'abord son augmentation, contre 28% des personnes de 60 ans et plus.
Les effets de l'âge se conjuguent aux effets déjà observés lorsque l'on affine les croisements en considérant l'âge et le sexe ou l'âge et le diplôme. Ainsi, en ce qui concerne l'électricité, parmi les jeunes hommes de 24 ans et moins, on compte 20% de citations contre 50% pour les femmes de 60 ans et plus. A l'inverse, 57% des jeunes hommes ont cité le carburant contre 25% des femmes âgées. D'autre part, 27% des diplômés du bac âgés de moins de 30 ans pressentent une hausse de l'électricité, contre 44% des non-diplômés âgés de 50 ans et plus. Enfin, 50% des bacheliers de moins de 30 ans craignent une hausse du prix du carburant, contre 28% des non-diplômés ayant 50 ans et plus.

B - Quelles sont les opinions sur l'évolution des prix des énergies les mois à venir (pétrole, électricité, gaz, carburant-auto ?)

On note généralement, à l'automne 1989, une appréhension beaucoup plus forte qu'il y a un an quant à une augmentation prochaine des prix des énergies. Déjà au printemps 1989, cette tendance était largement marquée et même un peu plus pour certaines énergies qu'elle ne l'est lors de cette vague d'enquête (pétrole brut, carburant).
88% des Français estiment que le prix du carburant auto "va augmenter" dans les mois à venir (91% au printemps 1989 et 77% à l'automne 1988). 73% ont fait cette réponse pour le prix du pétrole brut (77% au printemps 1989 et 59% à l'automne 1988). 72% pensent à une augmentation du prix de l'électricité (69% au printemps 1989 et 59% à l'automne 1988). Le gaz, dont l'augmentation est toujours moins envisagée que pour les autres énergies, atteint cet automne 64% de citations (réponses "va augmenter") contre 58% au printemps 1989, 54% à l'automne 1988 et 48% à l'automne 1987 (c'était là le plus faible taux enregistré pour cette question, toutes énergies confondues). Les Français sont donc pessimistes à propos d'une prochaine hausse de prix et ce fait s'amplifie largement en 1989. Les réponses "va baisser" ne dépassent pas 4% à l'automne 1989 (pour l'électricité).

Selon quels critères socio-démographiques varient les opinions sur l'évolution du prix des énergies dans les mois à venir ?

Le niveau d'études est un facteur significatif. L'augmentation est en effet plus fréquemment attendue par des personnes dont le niveau d'études est faible. Ainsi, pour le prix du pétrole, on compte 79% de réponses "va augmenter" parmi les non diplômés, contre 53% parmi les diplômés de l'université ou des grandes écoles. De même, 80% des non-diplômés estiment que le prix de l'électricité va augmenter, contre 61% des diplômés de l'université. Le même phénomène est observé pour le prix du gaz : 75% des non diplômés considèrent que ce dernier va augmenter dans les mois à venir, contre 48% parmi ceux sortant de l'université. Pour le carburant auto seulement les fluctuations selon le niveau d'études sont moindres (90% chez les moins diplômés, 82% chez les diplômés du supérieur).

Par ailleurs, l'augmentation des prix du gaz et de l'électricité dans les mois à venir est généralement plus souvent attendue par les personnes les plus âgées et principalement par les femmes. 82% des femmes de 60 ans et plus estiment que le prix de l'électricité devrait augmenter alors que seulement 52% des hommes de 24 ans et moins portent cette appréciation. Pour le gaz, on compte 76% de réponses "va augmenter" parmi les femmes les plus âgées, contre 54% de réponses identiques parmi les hommes les plus jeunes. L'âge conjugué avec le diplôme met en relief ces deux effets : 59% des diplômés (bac ou plus) les plus jeunes (- de 30 ans) estiment que le prix du pétrole va augmenter, contre 77% des plus âgés (50 ans et plus) non diplômés. On trouve pour ces deux mêmes catégories une appréciation inversée face au prix de l'électricité : 44% des jeunes diplômés contre 81% des plus âgés non diplômés ont répondu "va augmenter". Cette situation est aussi observée à propos de l'appréciation de l'évolution du prix du gaz : 39% des jeunes diplômés et 75% non diplômés âgés craignent une augmentation.

On remarque d'ailleurs que parmi ceux qui présagent une augmentation des prix des énergies dans les mois à venir, le souhait de transformation de la société par des réformes radicales est plus couramment affirmé.

Dans le groupe des individus estimant que l'électricité augmentera dans les prochains mois, 44% ont cité cette dernière comme la source d'énergie la plus menacée en matière d'augmentation des prix dans les cinq années à venir (36% dans l'ensemble). Parmi ceux qui prévoient une augmentation du gaz dans les mois à venir, 41% ont également désigné l'électricité comme la plus menacée dans les cinq ans. Enfin, parmi ceux prévoyant une augmentation du prix du carburant dans les mois prochains, 36% ont désigné ce dernier comme l'énergie la plus menacée par l'augmentation des prix dans les cinq ans.

Les bénéficiaires d'une baisse du prix de l'électricité

Opinions à propos d'une probable

baisse dans les années à venir

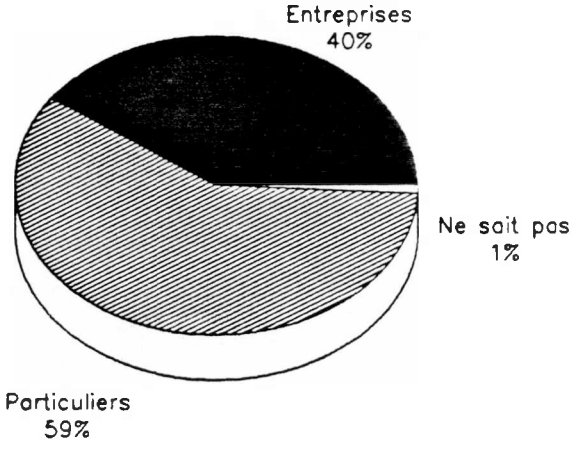

Source CREDOC Automne 1989

II - LES BENEFICIAIRES D'UNE EVENTUELLE BAISSE DU PRIX DE L'ELECTRICITE

Entre les entreprises ou les particuliers, qui devrait bénéficier en priorité, dans les années à venir, d'une éventuelle baisse du prix de l'électricité, dûe à une réduction du coût de production en France ?

On peut s'attendre, dans les années à venir, à une baisse du coût de production de l'électricité en France et probablement à une baisse de son prix. Il était demandé aux Français à qui devrait bénéficier, en priorité, la baisse du prix de l'électricité : soit aux entreprises, afin d'en accroître la compétitivité en vue de contribuer à la défense de l'emploi, soit aux particuliers, en vue de contribuer à la lutte contre la vie chère.

Depuis que cette question est posée dans l'enquête (automne 1986), on constate une certaine régularité des résultats. Près de 60% des Français accorderaient plutôt ce bénéfice aux particuliers (59% en 1989, 60% en 1988, 54% en 1987 et 57% en 1986).

Les résultats diffèrent selon le niveau d'études. Plus le niveau de diplôme est élevé, plus fréquemment sont citées les entreprises comme les bénéficiaires d'une éventuelle baisse du prix de l'électricité.
Ainsi, parmi les personnes ne possèdant aucun diplôme, 32% ont fait ce choix; parmi ceux possèdant le bepc-beps-be, on en compte 42% et, parmi les diplômés de l'université ou des grandes écoles, 60%.

Il s'avère, d'autre part, que les cadres et professions libérales choisissent plus fréquemment les entreprises (48%), tandis que les ouvriers sont plus portés vers un bénéfice au profit des particuliers (70%). En règle générale, ce dernier choix est plus souvent le fait des personnes aux conditions de vie plutôt modestes qui rencontrent des difficultés budgétaires : il concerne 61% d'individus qui s'imposent régulièrement des restrictions et 40% pour lesquels les dépenses de logement sont" une lourde ou une très lourde charge".

De même, les locataires sont plus nombreux dans le groupe optant pour les particuliers, comme ceux qui estiment que leur niveau de vie va moins bien depuis 10 ans ou ceux qui attendent pour l'aide aux familles une augmentation en argent plutôt qu'en nature (équipements collectifs).

Enfin, en ce qui concerne l'évolution des sciences et des techniques et le fonctionnement de la société, on sent une réticence plus marquée pour le progrès et les structures actuelles de la société chez ceux préférant que les particuliers soient les bénéficiaires prioritaires d'une éventuelle baisse du prix de l'électricité .

QUATRIEME PARTIE

LE NUCLEAIRE

QUATRIEME PARTIE

LE NUCLEAIRE

ATTITUDES ET OPINIONS FACE A UN EVENTUEL ACCIDENT DE CENTRALE

Dans le cas d'un accident tel que celui de Tchernobyl, les autorités seraient-elles prêtes à assumer la protection des populations ?

Quel est le degré d'inquiétude ressentie face à un éventuel accident de centrale ?

Protection des populations en cas d'accident de centrale

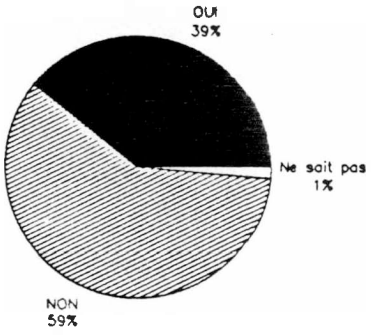

Source CREDOC Automne 1989

En cas d'accident de centrale nucléaire près de 60% des Français pensent que les autorités ne seraient pas prêtes à assumer la protection des populations.

Protection des populations en cas d'accident de centrale

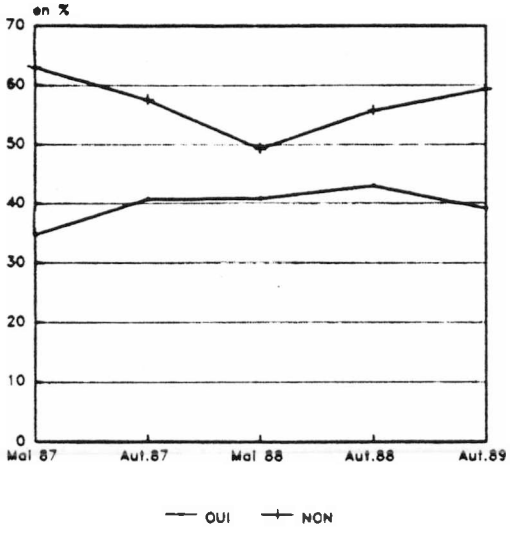

Source CREDOC Automne 1989

LE NUCLEAIRE

ATTITUDES ET OPINIONS FACE A UN EVENTUEL ACCIDENT DE CENTRALE

Dans le cas d'un accident tel que celui de Tchernobyl, les autorités seraient-elles prêtes à assumer la protection des populations ?

Quel est le degré d'inquiétude ressentie face à un éventuel accident de centrale ?

A l'automne 1989, près de 60% des Français pensent que, si un accident tel que celui de la centrale nucléaire de Tchernobyl se produisait en France, les autorités ne seraient pas prêtes à assumer la protection des populations. Ce doute sur la capacité des autorités tend à augmenter cette année (+ 4 points par rapport à l'automne 1988). Le pourcentage est même plus élevé qu'à l'automne 1987 (58%).

Ce phénomène de croissance du doute peut être relié à celui d'un nouvel essor de l'inquiétude pour soi-même ou pour des proches, vis-à-vis du risque d'un accident de centrale nucléaire. En 1989, on compte 48% "d'inquiets" (réponses "beaucoup inquiets" et "assez inquiets"), soit 6 points de plus qu'en 1988. Cette hausse de l'inquiétude ne ramène pas le pourcentage d'inquiets au même niveau que celui observé en 1987 (51%).

Inquiétude face à un éventuel accident de centrale nucléaire

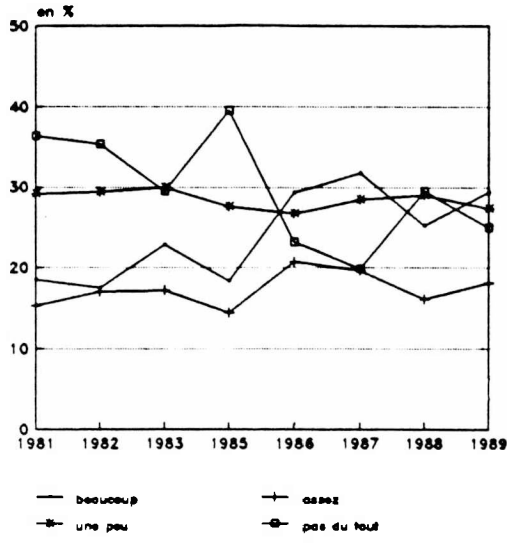

Source CREDOC

Inquiétude face à un éventuel accident de centrale nucléaire

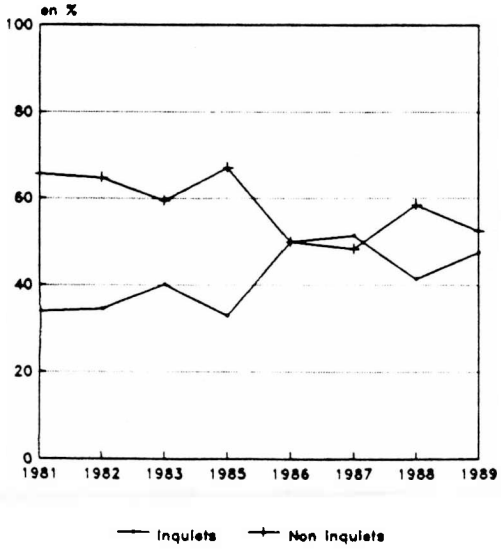

Source CREDOC

La retombée de l'inquiétude observée à l'automne 1988 ne s'est pas maintenue.

L'inquiétude a, sur le doute d'être bien protégé, un effet réfléchissant. Plus on est inquiet, plus nombreuses seront les réponses attestant un manque de confiance envers les autorités à assumer une protection des populations en cas d'accident. Parmi ceux qui se déclarent "beaucoup inquiets", 32% font confiance aux autorités pour protéger la population, tandis que parmi ceux qui ne sont "pas du tout inquiets", 49% accordent cette confiance (contre 39% dans l'ensemble). Cette corrélation, ainsi que l'augmentation régulière des "doutes" avec l'inquiétude, s'est largement confirmée au fil des années.

Plusieurs attitudes typiques distinguent ceux qui font confiance aux autorités et ceux qui, au contraire, émettent des réserves. Cette appréciation n'est, en effet, pas indépendante des opinions généralement exprimées sur les diverses actions menées par les pouvoirs publics ou sur la société en général. Ainsi, ceux qui font confiance aux autorités pour la protection des populations considèrent plus souvent que la justice fonctionne "assez bien", tandis que les autres estiment plus souvent que la justice fonctionne "très mal". Ces deux groupes s'opposent également sur le maintien de la société actuelle, pour les uns, et la transformation de celle-ci par des réformes radicales, pour les autres. Cette même opposition se retrouve sur la politique énergétique menée par le gouvernement : on en est suffisamment informé pour les premiers, on regrette le manque d'information chez les seconds.
De même, l'action des pouvoirs publics pour la protection de l'environnement est jugée comme efficace ou comme inexistante selon que l'on appartient au groupe qui fait confiance aux autorités en matière nucléaire ou non. Les pollutions de l'environnement et la protection de la nature entraînent des opinions bien tranchées dans le cas de ceux qui font confiance, comme dans le cas contraire : ceux qui émettent des réserves sur la protection des populations en cas d'accident de centrale nucléaire, estiment plus souvent que dans l'ensemble que la pollution atmosphérique et les changements de climats qui peuvent se produire sont des problèmes très préoccupants. La protection de l'environnement et la lutte contre la pollution représentent pour eux un problème immédiat qu'il est urgent de résoudre. Par contre, chez ceux qui pensent que les autorités seraient prêtes à protéger la population, les opinions sur l'environnement sont moins marquées, on y estime que la pollution atmosphérique est un phénomène préoccupant, mais sans gravité réelle, que pollution de l'environnement et utilisation de l'énergie sont peu liées . Enfin, selon les cas, la diffusion de l'informatique est considérée soit, comme une chose souhaitable (réponses "oui" à la protection par les autorités) soit, comme une chose regrettable (réponses "non"). Est ici mise en jeu l'acceptation des progrès techniques.

Protection des populations
Réponses OUI

selon l'inquiétude d'un accident

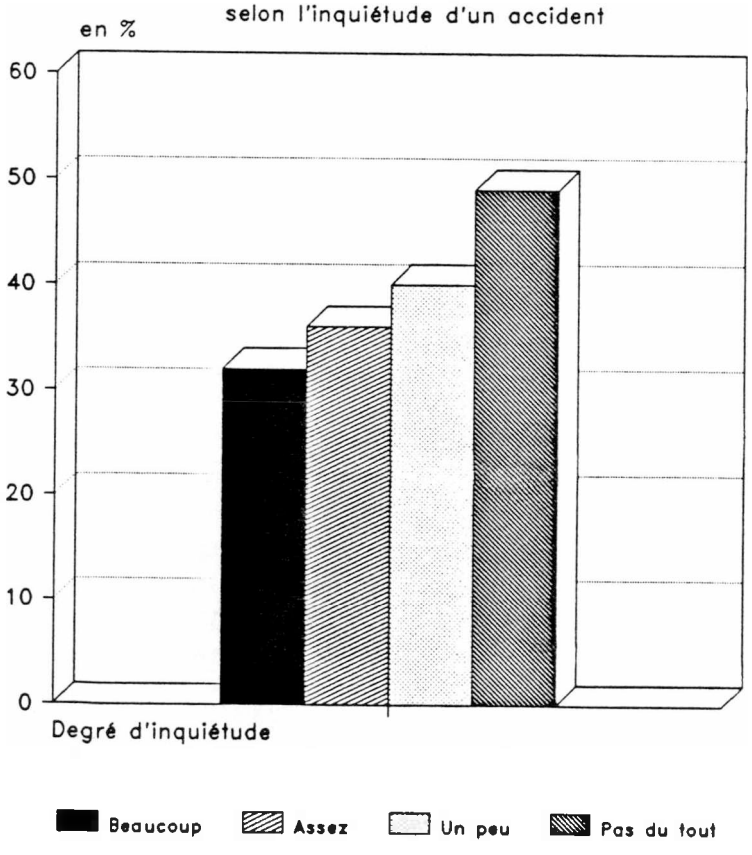

Source CREDOC Automne 1989

Le degré d'inquiétude vis-à-vis d'un éventuel accident de centrale nucléaire est en relation avec l'inquiétude exprimée vis-à-vis d'autres risques. Ce phénomène a déjà été observé lors des vagues d'enquêtes précédentes. L'inquiétude vis-à-vis d'une guerre est toujours particulièrement marquée chez ceux qui sont "très inquiets" d'un accident de centrale (71%, contre 27% dans l'ensemble). A l'inverse, parmi ceux qui ne sont "pas du tout inquiets" du nucléaire, on trouve 71% de "pas du tout inquiets" de l'éventualité d'une guerre (contre 34% dans l'ensemble). Les écarts de pourcentages sont moins accentués pour les autres risques cités (agression dans la rue, chômage, accident de la route, accident du travail, maladie grave), mais quelle que soit l'ampleur de l'inquiétude évoquée pour le nucléaire, on trouve une sur-représentation systématique du même degré d'inquiétude pour les autres risques cités.

Notons qu'entre l'automne 1988 et l'automne 1989, le pourcentage de réponses "beaucoup inquiets" a augmenté pour tous les risques (entre +2 et +7 points), sauf pour le chômage (-1 point). Les pourcentages de réponses "assez inquiets" sont restés identiques ou ont augmenté au maximum de 3 points (chômage). On constate donc, dans l'ensemble, une inquiétude plus forte cet automne, et pas seulement pour le nucléaire.

Revenons à l'inquiétude vis-à-vis d'un accident de centrale nucléaire, ce sont les groupes aux réponses extrêmes qui présentent le plus de caractéristiques distinctives. On retrouve des grandes tendances maintenant reconnues comme stables au fil des années : **les individus "beaucoup inquiets"** sont fréquemment "peu ou pas diplômés"; les opinions sur la société, sur le fonctionnement de celle-ci et sur les conditions de vie en général sont chez eux plutôt pessimistes : mauvais fonctionnement de la justice, transformation de la société par des réformes radicales, évolution négative du niveau de vie et des conditions de vie dans l'avenir, frein à la diffusion de l'informatique et aux découvertes scientifiques. D'autre part, pour ces individus, la sécurité est reconnue comme un élément déterminant dans le choix de l'énergie pour le chauffage et l'eau chaude. Ouvriers (22%), chômeurs (11%) et femmes inactives (38%) sont sur-représentés dans ce groupe (contre respectivement 17%, 8% et 33% dans l'ensemble).
A l'automne 1989, il apparaît que les problèmes de pollution atmosphérique et de changements de climats qui pourraient se produire sont considérés comme "très préoccupants" par ceux qui sont "beaucoup inquiets" d'un accident de centrale (67% dans le groupe contre 57% dans l'ensemble). D'autre part, 64% sont prêts à participer bénévolement à des actions locales de protection de l'environnement (contre 56% dans l'ensemble).

Inquiétude face à un accident selon le diplôme

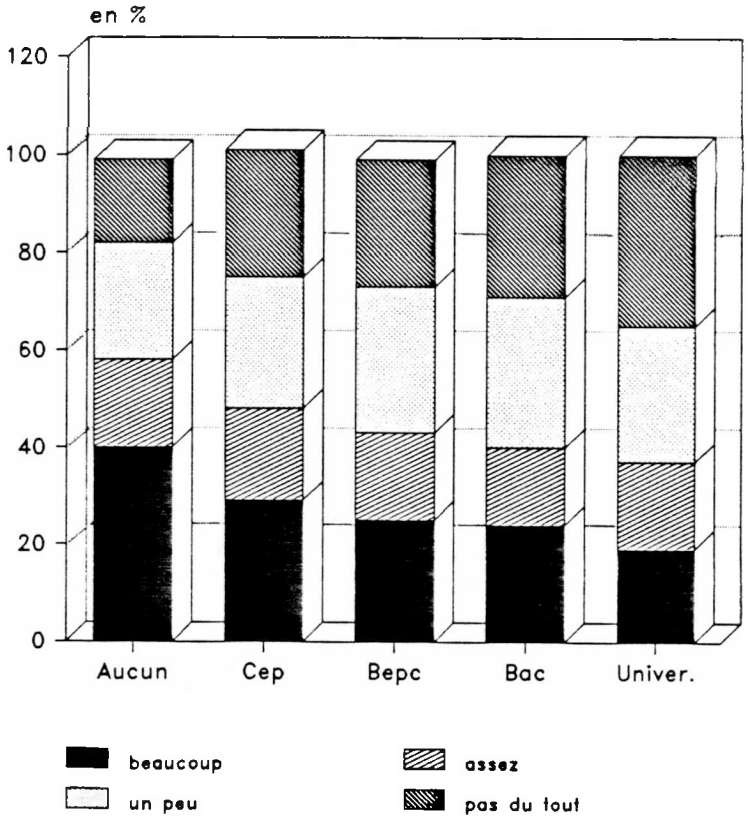

Source CREDOC Automne 1989

Les individus "pas du tout inquiets" présentent en général les caractéristiques inverses du groupe précédent, tant en ce qui concerne les opinions sur la société, que sur les conditions de vie ou sur l'environnement. La proportion d'hommes y est assez élevée (53%, contre 47% dans l'ensemble). Les diplômés apparaissent nombreux (14% d'universitaires dans le groupe). Il s'avère d'ailleurs que plus l'inquiétude grandit, plus le niveau de diplôme est faible. Parmi les non diplômés, 40% sont "beaucoup inquiets" et parmi les universitaires, 35% ne sont "pas du tout inquiets" (contre respectivement 29% et 25% dans l 'ensemble).

CINQUIEME PARTIE

LES ECONOMIES D'ENERGIE

CINQUIEME PARTIE

LES ECONOMIES D'ENERGIE

I - LE DIAGNOSTIC "ECONOMIE D'ENERGIE" SUR LA VOITURE

Les Français sont-ils prêts à faire effectuer un diagnostic "économie d'énergie" sur leur voiture et si oui dans quelles circonstances (au moment des révisions ou en dehors de ces révisions) ?

Quel prix sont-ils prêts à payer pour un diagnostic de ce type ?

Où préfèreraient-ils effectuer ce type d'opération ?

II - LA CONNAISSANCE DE L'AFME ET SON RÔLE

A -Les Français ont-ils entendu parler de l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie depuis moins de trois mois ? Par quel canal d'information ?

B - Quel est le rôle principal de l'AFME ?

Diagnostic "économie d'énergie" sur la voiture

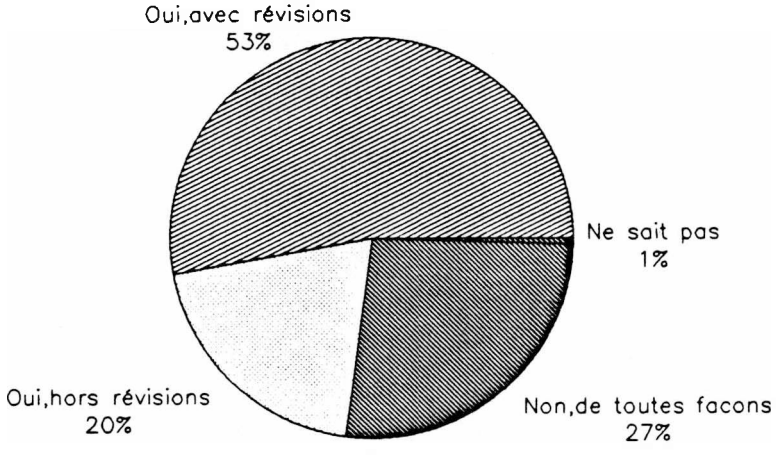

Faire effectuer un diagnostic ?

Source CREDOC Automne 1989

LES ECONOMIES D'ENERGIE

I - LE DIAGNOSTIC "ECONOMIE D'ENERGIE" SUR LA VOITURE

Les Français sont-ils prêts à faire effectuer un diagnostic "économie d'énergie" sur leur voiture et si oui dans quelles circonstances (au moment des révisions ou en dehors de ces révisions) ?

Quel prix sont-ils prêts à payer pour un diagnostic de ce type ?

Où préfèreraient-ils effectuer ce type d'opération ?

Cette série de questions concernant le diagnostic "économie d'énergie" sur la voiture était insérée pour la seconde fois dans l'enquête lors de la vague d'automne 1989; elle a précédemment été posée au printemps 1989 (1).

Ces questions s'adressent à tous ceux qui possèdent ou ont l'usage d'une voiture (78% de la population en fin 1989). Ceux qui possèdent plusieurs voitures devaient prendre en considération celle qui est "la plus utilisée". Tous les enquêtés concernés devaient d'abord dire s'ils étaient prêts à faire effectuer un diagnostic "économie d'énergie" sur leur voiture (contrôle du fonctionnement du moteur : carburation ou injection, allumage), et à quel moment (au moment des révisions préconisées par le constructeur ou en dehors de ces révisions) ou s'ils n'y étaient pas prêts de toutes façons. Tous ceux qui étaient décidés à faire effectuer ce diagnostic devaient ensuite préciser s'ils étaient prêts à payer pour cette opération et où ils préféreraient la faire effectuer.

(1) N° 73 de la Collection des Rapports du Crédoc "Attitudes et opinions vis-à-vis de l'énergie" - Vague de Printemps 1990 - Janvier 1990.

Diagnostic "économie d'énergie" sur la voiture

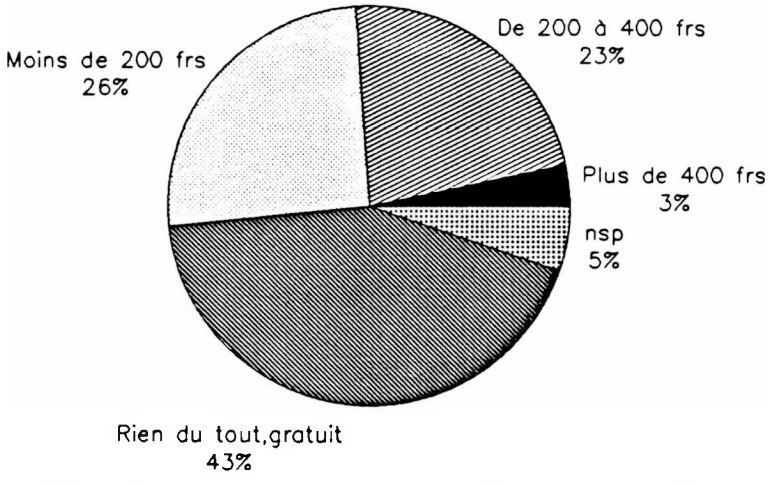

Prix à payer pour un diagnostic ?

Source CREDOC Automne 1989

Fin 1989, 53% des Français se déclarent prêts à faire effectuer ce diagnostic au moment des révisions et 20% en dehors de ces révisions. Autrement dit, **près des trois quarts de la population concernée acceptent cette proposition.** 27% ont répondu "non, de toutes façons". **Au printemps 1989, parmi les 71% prêts à faire effectuer le diagnostic,** 46% pensaient le faire au moment des révisions et 25% en dehors de ces révisions. On note une hausse en faveur d'une opération effectuée au moment des révisions, mais seul un troisième point d'enquête permettrait de confirmer cette tendance. **Retenons que les réponses "oui" sont aussi importantes lors des deux vagues d'enquêtes et que les réponses "non" n'atteignent jamais la barre des 30%.**

Quant au prix que les enquêtés sont disposés à payer pour faire effectuer le diagnostic, il est globalement le même au printemps et à l'automne. Ces derniers résultats confirment donc la tendance déjà observée. On note toutefois à l'automne une diminution de ceux ayant répondu "rien du tout, le diagnostic doit être gratuit" (43%, contre 53% au printemps), au bénéfice des réponses "ne sait pas" (5% contre 1%) et des réponses "de 200 à 400 francs (23% au lieu de 18% au printemps). Les réponses "plus de 400 francs" sont toujours aussi faibles (3%) et les "moins de 200 francs" sont stables (26%). Là encore un troisième point serait nécessaire avant de parler d'évolution. **On constate malgré tout que les grandes tendances observées au printemps se retrouvent à l'automne : pour environ la moitié des Français le diagnostic doit être gratuit; pour un quart, il doit coûter moins de 200 francs et le dernier quart serait prêt à payer de 200 à 400 francs.**

Le lieu préféré pour faire effectuer une telle opération reste fin 1989 "chez un garagiste indépendant" (41% des réponses à l'automne et 39% au printemps). L'électricien-auto et le carburologue ne dépassent pas les 5% de réponses à eux deux (8% au printemps). Les réponses "chez un concessionnaire" (28%) et "dans un centre spécialisé (autre que ceux cités précédemment)" (25%) recueillent un grand nombre de réponses à l'automne. On note là une préférence plus marquée qu'au printemps pour le concessionnaire (+ 7 points) et une baisse pour le centre spécialisé (- 7 points). Cet effet est assez directement lié au fait que fin 1989, la proportion de ceux qui feraient effectuer un diagnostic au moment des révisions est plus importante qu'au printemps : cette population s'adresse alors souvent à un concessionnaire.

Diagnostic "économie d'énergie" sur la voiture

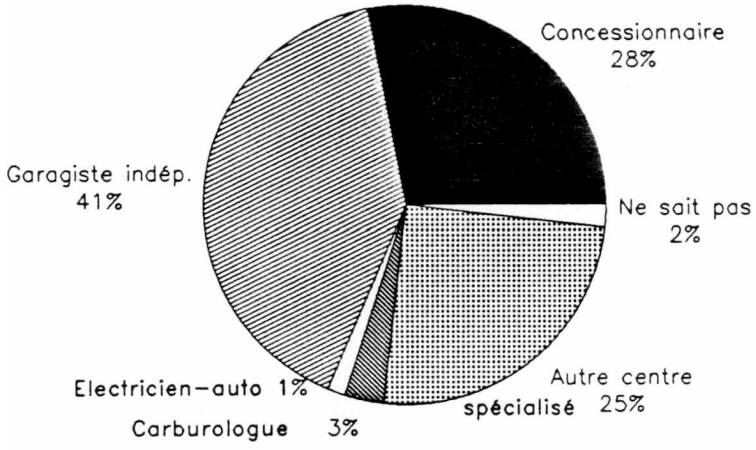

Où effectuer le diagnostic ?

Source CREDOC Automne 1989

Si l'on observe les modalités les plus caractéristiques des réponses à la question "êtes-vous prêt à faire effectuer un diagnostic "économie d'énergie" sur votre voiture ?", on retrouve, fin 1989, les mêmes types de résultats qu'au printemps. Cette vague d'enquête apparaît bien pour ces questions comme une confirmation et une validation des analyses faites précédemment. **Nous présenterons brièvement les caractéristiques des populations concernées mises en évidence, soit par les tris croisés, soit par la méthode des "tamis"** (analyse des modalités les plus significatives pour une variable donnée).

Quels sont les critères qui influent le plus sur la réponse à la question "êtes-vous prêt à faire effectuer un diagnostic" ?

Pour 46% de ceux qui effectueraient le diagnostic au moment des révisions, celui-ci doit être gratuit et pour 26% de ceux qui l'effectueraient en dehors des révisions, il peut coûter de 200 à 400 francs. Le concessionnaire et le garagiste indépendant sont plus souvent choisis par ceux qui ont répondu "au moment des révisions" (32% et 43% des cas contre 28% et 41% en moyenne). Les "autres centres spécialisés" sont plus souvent choisis par ceux qui feraient cette opération en dehors des révisions (38% contre 25% dans l'ensemble). L'entretien courant de la voiture et les petites réparations sont plus souvent effectués chez un garagiste que par l'enquêté lui-même ou son entourage lorsque ce dernier a répondu qu'il ferait effectuer le diagnostic au moment des révisions (73% contre 62% dans l'ensemble). C'est le contraire pour ceux qui le feraient en dehors des révisions (54% contre 38% en moyenne). Parmi ceux qui ont répondu "non, de toutes façons", 46% font eux-mêmes leurs réparations. L'entretien de la voiture est plus souvent fait "très régulièrement" par ceux qui ont répondu "au moment des révisions", tandis qu'il l'est plus souvent "peu régulièrement" par ceux qui ont répondu "non, de toutes façons". Le kilométrage total de la voiture a également des incidences sur la réponse. L'enquêté ferait plus souvent établir le diagnostic au moment des révisions lorsque sa voiture est neuve ou presque (0 à 25000 kms). D'autre part, lorsque le nombre de kilomètres parcourus annuellement est important (19000 et plus), l'enquêté a répondu plus souvent "en dehors des révisions" (37% contre 26%). Les habitudes, selon que l'on réside en ville ou en habitat dispersé diffèrent. Dans le premier cas, 34% procéderaient à cette opération au moment des révisions dans le second, 32% la prévoient en dehors des révisions . Les hommes sont plus fréquemment prêts à faire effectuer le diagnostic en dehors des révisions (61% contre 51%), et principalement les hommes actifs (46% contre 36%). Les femmes optent davantage pour le faire au moment des révisions (53% contre 49%).

Les caractéristiques complémentaires des populations observées par la méthode des "tamis", en dehors des variables évoquées précédemment, sont peu nombreuses. **Ceux qui ont répondu "au moment des révisions"** sont plus fréquemment partis en vacances ces douze derniers mois que dans l'ensemble (72% contre 69%). Dans 62% des cas, ils n'ont aucun enfant de moins de 16 ans (58% dans l'ensemble). Pour le quart du groupe, les revenus sont d'au moins 15000 francs et les diplômés de l'université ou des grandes écoles y représentent 13%. **Ceux qui ont répondu "en dehors des révisions"** sont plus fréquemment des ouvriers que dans l'ensemble (30% contre 18%), les hommes âgés de 25 à 39 ans représentant le quart du groupe (18% en moyenne). Les individus de ce groupe, souvent résidents de logements en HLM/ILN (19% contre 14% en moyenne), s'imposent couramment des restrictions régulières. **Ceux qui ont répondu "non,de toutes façons"** s'estiment souvent insuffisamment informés de la politique énergétique menée par le gouvernement mais n'y portent aucun intérêt (38% contre 29% dans l'ensemble). On compte dans ce groupe 9% d'exploitants agricoles (5% dans l'ensemble), 39% ne sont pas partis en vacances ces douze derniers mois, 21% n'ont effectué aucun voyage de plus de 100 kilomètres dans l'année. Dans 11% des cas, la voiture a 150000 kilomètres et plus (8% dans l'ensemble). 27% ne possèdent aucun diplôme (21% en moyenne), 15% résident en habitat dispersé.

La sélection des modalités les plus significatives pour les réponses à la question "quel prix êtes-vous prêt à payer pour un diagnostic "économie d'énergie ?" n'apporte que très peu d'éléments intéressants, si ce n'est pour la population ayant répondu **"doit être gratuit".** On compte, dans ce groupe comprenant, rappelons-le, 43% de l'ensemble de la population interrogée (ceux possédant une voiture et étant prêts à faire effectuer un diagnostic), plus de la moitié de femmes (54% contre 49% dans l'ensemble). Les femmes mariées et les femmes inactives y sont bien représentées (respectivement 44% et 32%), celles âgées de 25 à 39 ans constituant 23% du groupe. Rappelons que fréquemment quand il a été répondu que le diagnostic "doit être gratuit", il s'agit souvent de personnes qui feraient effectuer le diagnostic au moment des révisions (77%, contre 73% dans l'ensemble de l'échantillon considéré).

La sélection des modalités les plus significatives pour les réponses à la question "où préfèreriez-vous effectuer ce type d'opération ?" donne les résultats suivants pour **ceux qui ont choisi "le concessionnaire"** (28% de l'échantillon des répondants). Il s'agit souvent d'individus possédant une voiture neuve ou ayant peu roulé. Pour 30% d'entre eux, celle-ci a entre 0 et 25000 kilomètres (contre 19% dans l'ensemble). Comme nous l'avons déjà fait remarquer, nombreux sont ceux, dans ce groupe, qui feraient effectuer le diagnostic au moment des révisions (82% contre 73% dans l'ensemble de l'échantillon considéré). Ils entretiennent "très régulièrement" leur voiture (72% contre 62%). Il s'agit pour 22% d'hommes inactifs, les personnes âgées de plus de 40 ans et résidant en province comptant pour

plus de la moitié du groupe. **Ceux pour lequels le garagiste indépendant obtient la préférence pour effectuer une telle opération** font le plus souvent effectuer leurs petites réparations chez un garagiste (73% contre 65%). Les femmes, et en particulier les femmes inactives, sont nombreuses. Les exploitants agricoles, et en général ceux résidant dans des agglomérations de moins de 2000 habitants, sont largement représentés (33% pour ces derniers contre 28% dans l'ensemble). Le kilométrage de la voiture est assez souvent élevé (100000 à 150000 kms) et le diagnostic se ferait surtout au moment des révisions (77% des cas). **Lorsque c'est "un autre centre spécialisé" qui a été cité (25% de l'ensemble considéré),** le diagnostic se ferait le plus souvent "en dehors des révisions" (42% contre 27% dans l'ensemble). Les réparations sont souvent faites par l'enquêté lui-même ou par son entourage (47%), le nombre de kilomètres parcourus annuellement est élevé (19000 kms et plus dans 32% des cas). Les hommes actifs et ceux ayant des enfants de moins de 16 ans sont sur-représentés dans ce groupe. Les ouvriers, en particulier, y sont plus souvent présents (24%, contre 19%).

Connaissance de l'AFME

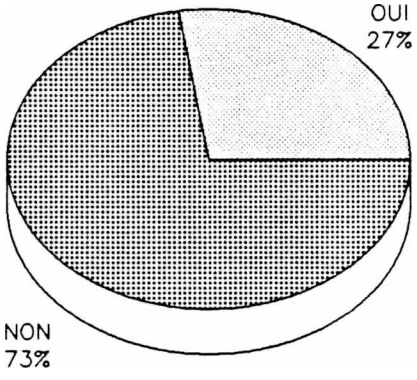

Source CREDOC Automne 1989

II - LA CONNAISSANCE DE L'AFME ET SON RÔLE

A - Les Français ont-ils entendu parler de l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie depuis moins de trois mois ?

Par quel canal d'information ?

27% des Français ont entendu parler de l'AFME depuis moins de trois mois. La télévision est le principal canal d'information déclaré par 62%des enquêtés concernés, les journaux et la radio n'étant cités chacun que dans 11% des cas, et une information personnalisée (documentation) dans 9%.

Comment se caractérise la population qui déclare avoir entendu parler de l'AFME depuis moins de trois mois ? Les hommes (59%), et principalement les hommes actifs (42%) sont ici, plus nombreux qu'en moyenne (47% et 30%). Ceux possédant le baccalauréat ou un diplôme d'études supérieures représentent 34% du groupe étudié (contre 23% dans l'ensemble). Les diplômés universitaires à eux seuls sont 16% (10% dans l'ensemble). D'ailleurs, plus le niveau de diplôme croît, plus la connaissance de l'AFME est fréquente. Ainsi, parmi les non-diplômés, on compte 16% d'individus ayant entendu parler de l'Agence, 25% parmi ceux ayant le cep, 30% parmi ceux ayant le bepc, 38% parmi les bacheliers et 44% parmi les diplômés de l'université ou des grandes écoles. Dans le quart des cas, les revenus mensuels sont élevés à 15 000 francs ou plus. Dans le groupe, 28% des enquêtés se déclarent suffisamment informés de la politique énergétique menée par le gouvernement (contre 18% en moyenne).

Parmi ceux qui ont cité la télévision comme canal d'information, on trouve une légère sur-représentation de femmes (47% contre 41% dans l'ensemble de l'échantillon ayant répondu à la question), dont 27% de femmes inactives . Le quart du groupe ne s'estime pas suffisamment informé de la politique énergétique mais n'y porte aucun intérêt. Les non-diplômés sont plus nombreux qu'en moyenne ainsi que ceux dont les revenus sont peu élevés. On compte ici 19% de résidents en HLM/ILN (contre 15% en moyenne).

Connaissance de l'AFME
et diplôme

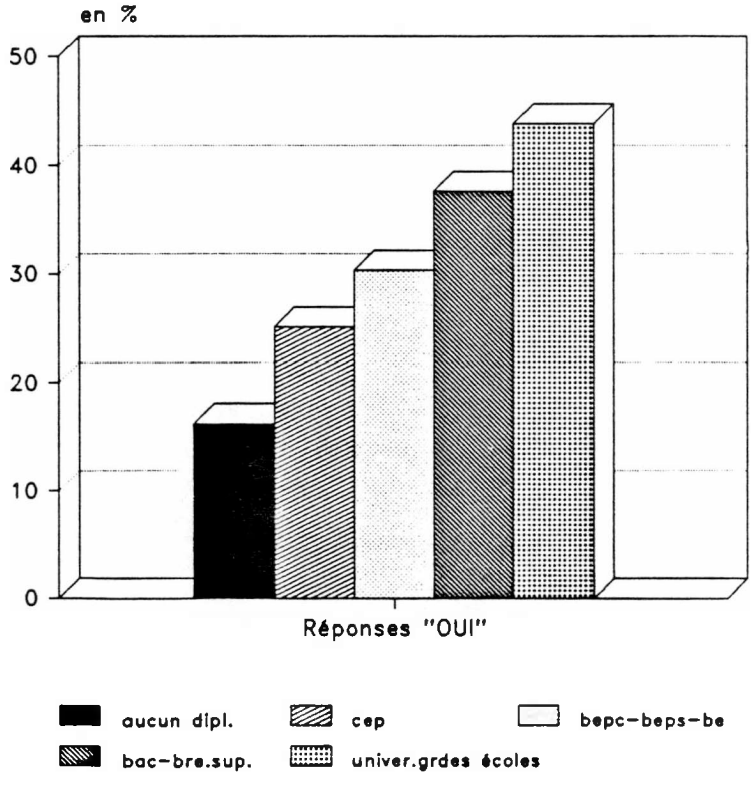

Source CREDOC Automne 1989

La radio est plus souvent le canal d'information cité par les jeunes bacheliers de moins de 30 ans (22% contre 11% dans l'ensemble). **Les journaux** ont été, eux, cités plus souvent par des hommes âgés de 60 ans et plus (21% contre 8% en moyenne). Les diplômés de niveau bac et âgés d'au moins 50 ans représentent 18% de ce groupe. Notons que pour la radio et les journaux, les effectifs sont très faibles.

B - Quel est le rôle principal de l'AFME ?

Pour près de la moitié des Français, le rôle principal de l'AFME est d'informer le grand public sur les meilleurs choix en matière d'énergie. Pour 31%, il est de sensibiliser le public à la protection de l'environnement. Les deux autres propositions formulées dans la question recueillent nettement moins de voix : pour 10% des Français, le rôle principal est d'aider par des subventions les industriels à diminuer leur consommation d'énergie et pour 7%, il s'agit de fournir une information sur les arguments publicitaires des producteurs d'énergie. Lors de la vague d'automne 1988, une question presque similaire avait été posée (à quelques nuances près dans la formulation du libellé, ce qui limite les commentaires sur les évolutions). Toutefois, on peut dire que l'on retrouve les mêmes grandes tendances. Ainsi "Informer le public sur les meilleurs choix en matière d'énergie" recueillait 56% des réponses, "favoriser la lutte contre la pollution" 31%, "faire contre-poids aux producteurs d'énergie" 7%, et "donner des subventions aux industriels pour diminuer leurs consommations d'énergie" 5%.

Les modalités les plus significatives des réponses à cette question sur le rôle de l'AFME sont relativement peu nombreuses. **Dans le groupe de ceux qui ont répondu "informer le public",** 58% estiment que la publicité pour une source d'énergie est plutôt utile (contre 53% dans l'ensemble). Ils jugent, pour 40%, la diffusion de l'informatique comme une chose souhaitable (36% dans l'ensemble). D'autre part, pour 50%, l'utilisation rationnelle de l'énergie et les économies d'énergie constituent des méthodes efficaces pour réduire l'ampleur des problèmes d'environnement (46% dans l'ensemble).

ROLE PRINCIPAL
DE L'AFME

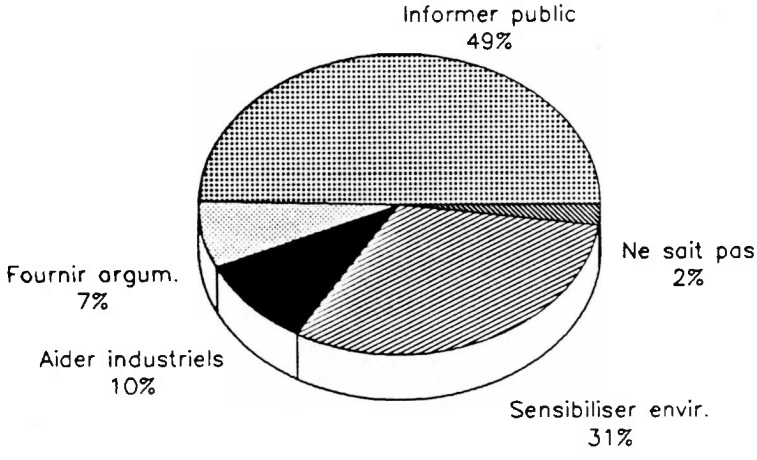

Source CREDOC Automne 1989

Dans le groupe de ceux pour lesquels le rôle principal de l'AFME est de sensibiliser le public à la protection de l'environnement, la diffusion de l'informatique est une chose regrettable pour 17% (contre 12% dans l'ensemble); les problèmes de changements de climats dûs à la pollution atmosphérique sont considérés comme "très préoccupants" par 63% des individus du groupe (57% dans l'ensemble). Pour les trois quarts d'entre eux, pollution de l'environnement et utilisation de l'énergie sont très liées (70% dans l'ensemble). La publicité pour une source d'énergie est considérée comme "sans intérêt, voire néfaste" par 20%. 94% sont prêts à modifier leurs comportements pour lutter contre la dégradation de l'environnement (91% dans l'ensemble de l'échantillon). **Parmi ceux qui ont répondu que le rôle principal de l'AFME est d'aider par des subventions les industriels à diminuer leur consommation d'énergie,** 50% estiment, qu'en priorité, une baisse du prix de l'électricité devrait profiter aux entreprises, afin d'en accroître la compétitivité en vue de contribuer à la défense de l'emploi (40% dans l'ensemble).

SIXIEME PARTIE

ENERGIE ET ENVIRONNEMENT

SIXIEME PARTIE

ENERGIE ET ENVIRONNEMENT

I - LIAISON ENTRE POLLUTIONS DE L'ENVIRONNEMENT ET UTILISATION DE L'ENERGIE

Les pollutions de l'environnement sont-elles liées à l'utilisation de l'énergie ?

II - METHODES POUR REDUIRE L'AMPLEUR DES PROBLEMES D'ENVIRONNEMENT

A - L'utilisation rationnelle de l'énergie et les économies d'énergie constituent-elles des méthodes efficaces pour réduire l'ampleur des problèmes d'environnement ?

B - Dans quelle mesure les Français sont-ils prêts à adopter certaines mesures concrètes plus ou moins coûteuses pour réduire la pollution atmosphérique liée à l'utilisation de l'énergie pour le chauffage (régler la chaudière, installer une régulation, changer la chaudière, réduire la consommation, changer d'énergie) ?

C - Finalement, quelle somme supplémentaire est-on prêt à investir pour assurer une meilleure protection de l'environnement grâce à un équipement mieux adapté ?

III - URGENCE DU PROBLEME POSE PAR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET MODIFICATIONS POSSIBLES DE COMPORTEMENTS POUR LUTTER CONTRE LA DEGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT

A - Les médias parlent de plus en plus de protection de l'environnement et de lutte contre la pollution. Quelle est l'opinion des Français sur l'urgence du problème posé ?

B - S'agissant des problèmes de protection de l'environnement, les pouvoirs publics s'en occupent-ils suffisamment et de façon efficace ?

C - Quelles attitudes les Français seraient-ils disposés à adopter personnellement pour lutter contre la dégradation de l'environnement ?

Liaisons entre pollutions et utilisation de l'énergie

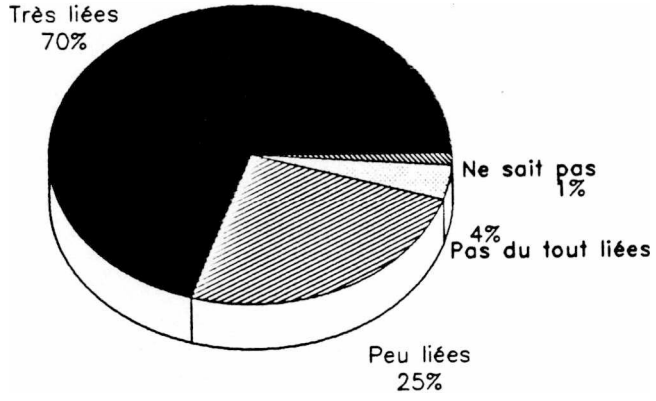

Source CREDOC Automne 1989

ENERGIE ET ENVIRONNEMENT

I - LIAISON ENTRE POLLUTIONS DE L'ENVIRONNEMENT ET UTILISATION DE L'ENERGIE

Les pollutions de l'environnement sont-elles liées à l'utilisation de l'énergie ?

Très liées, peu liées ou pas du tout liées, telles étaient les trois possibilités de réponses données aux enquêtés lors de cette vague d'automne 1989.
70% des enquêtés considèrent que "les pollutions de l'environnement sont très liées à l'utilisation de l'énergie", 25% ont répondu "peu liées", un très petit nombre (4%) ne les considèrent "pas du tout liées" .

Les individus qui ont donné la réponse extrême "très liées" ont plus souvent que la moyenne fourni également des réponses exprimant une forte préoccupation pour l'environnement. Ainsi, pour 64% d'entre eux, les problèmes de réchauffement des mers et de changement de climats liés à la pollution atmosphérique sont "très préoccupants" (contre 57% dans l'ensemble). Pour 76%, la protection de l'environnement et la lutte contre la pollution représentent un problème immédiat qu'il est urgent de résoudre (contre 70% dans l'ensemble). Pour 14%, l'utilisation rationnelle de l'énergie et les économies d'énergie constituent des méthodes très efficaces pour réduire l'ampleur des problèmes d'environnement (contre 11% dans l'ensemble). Toutes ces questions seront présentées de façon détaillée dans la suite de ce chapitre.

Bien qu'une très grande majorité de la population (91%) ait répondu qu'elle serait prête à modifier ses comportements pour lutter contre la dégradation de l'environnement, la proportion dans le groupe étudié est encore plus élevée (93%). Une liste de sept types de comportements précis était proposée aux enquêtés, tels que recycler certains déchets ménagers (bouteilles de verre..) ou utiliser des aérosols non polluants. Il s'avère que dans ce groupe, six des sept questions ont donné lieu à des réponses positives plus élevées de 2 à 5 points que la moyenne. Ainsi la réponse

totalisant le plus de "oui" (75% dans le groupe) concerne le réglage de la chaudière pour réduire la production de gaz carbonique . La question n'apparaissant pas plus significative dans ce groupe concerne des dons éventuels pour les actions de protection de l'environnement (c'est d'ailleurs le seul parmi les comportements proposés qui ait recueilli une majorité de réponses négatives dans l'ensemble de la population). Les résultats détaillés à cette série de questions seront présentés plus loin dans le texte.

L'enquête visant aussi à apprécier si, pour réduire la pollution atmosphérique liée à l'utilisation de l'énergie pour le chauffage, les enquêtés étaient prêts à certaines dépenses plus ou moins coûteuses. Dans le groupe d'individus étudié, la proportion de ceux prêts à régler périodiquement leur chaudière ou à installer une régulation (les travaux les moins coûteux) est de 4 points supérieure à la moyenne (par exemple : 66% sont prêts à installer une régulation, contre 62% dans l'ensemble). Pour les travaux les plus coûteux, les proportions sont de 2 à 3 points supérieures à la moyenne par exemple : 51% sont prêts à réduire leur consommation par des travaux d'économie d'énergie, contre 48% en moyenne. En définitive, 13% des individus du groupe étudié alloueraient une somme de 5 000 francs et plus pour s'équiper d'appareils assurant une meilleure protection de l'environnement (13%, contre 11% dans l'ensemble).

On remarque d'ailleurs que, dans ce groupe, 33% des individus pensent que le rôle principal de l'AFME est de "sensibiliser le public à la protection de l'environnement" (contre 31% dans l'ensemble). Enfin, pour 55%, les pouvoirs publics ne s'occupent pas assez des problèmes de protection de l'environnement (contre 53% dans l'ensemble)

Ce groupe représentant 70% de l'ensemble de la population, peu d'éléments descriptifs se détachent nettement. Relevons simplement que les habitants de Paris, de la région parisienne et les résidents en ville y sont légèrement plus nombreux qu'en moyenne. 33% ne possèdent ni jardin, ni cour (contre 31% dans l'ensemble). Les populations les plus jeunes et les plus diplômées y sont légèrement sur-représentées. Enfin, la limitation de l'utilisation de l'automobile en centre ville et le développement des transports en commun sont plus souvent jugés "très souhaitables".

Les 25% d'individus ayant répondu "peu liées" ont des opinions plus modérées sur les problèmes de protection de l'environnement : le fait que des changements de climats peuvent se produire est, pour eux, préoccupant, mais sans gravité réelle (42%, contre 32% dans l'ensemble) ou peu préoccupant (15%, contre 8%). Ils pensent plus souvent qu'en moyenne que la protection de l'environnement est un problème futur (31%, contre 22%), que l'utilisation rationnelle de l'énergie et les économies d'énergie sont des méthodes peu efficaces pour réduire les problèmes d'environnement (44%,

contre 36%), que la protection de l'environnement est un problème exagéré (10%, contre 6%). 13% ne sont d'ailleurs pas prêts à modifier leurs comportements pour lutter contre la dégradation de l'environnement (contre 9% dans l'ensemble) et 42% n'alloueraient aucune somme supplémentaire pour s'équiper d'appareils assurant une meilleure protection de l'environnement (contre 37% dans l'ensemble).

Il s'agit plus souvent que dans l'ensemble d'une population résidant en province et logeant en pavillon. On y compte 14% d'hommes âgés de 60 ans et plus (contre 10% dans l'ensemble). Un faible niveau de diplôme (cep) concerne 36% du groupe (contre 31% dans l'ensemble).

Le groupe des individus ayant répondu **"pas du tout liées" (4% de l'ensemble)** se caractérise par une certaine non réceptivité aux problèmes de l'environnement : 59% ne donneraient aucune somme supplémentaire pour s'équiper d'appareils assurant une meilleure protection de l'environnement; les changements de climats qui peuvent se produire ne constituent pas, pour une partie d'entre eux, un problème préoccupant, l'utilisation rationnelle de l'énergie et les économies d'énergie ne constituent, pour 12% d'entre eux, des méthodes efficaces pour réduire l'ampleur des problèmes d'environnement. 21% ne sont d'ailleurs pas prêts à modifier leur comportement pour lutter contre la dégradation de l'environnement (contre 9% dans l'ensemble). Enfin, pour 16%, la protection de l'environnement est un problème exagéré (contre 6% dans l'ensemble).

La principale caractéristique des individus du groupe est le niveau d'enseignement général : 78% ne possèdent aucun diplôme ou seulement le cep (contre 57% dans l'ensemble). 47% des enquêtés de ce groupe sont âgés de 50 ans et plus et ne possèdent aucun diplôme (contre 31% dans l'ensemble). Enfin, un cinquième ont des revenus mensuels inférieurs à 4 000 francs (contre 9% dans l'ensemble).

L'utilisation rationnelle de l'énergie et les économies d'énergie

constituent-elles des méthodes efficaces pour réduire les problèmes d'environnement ?

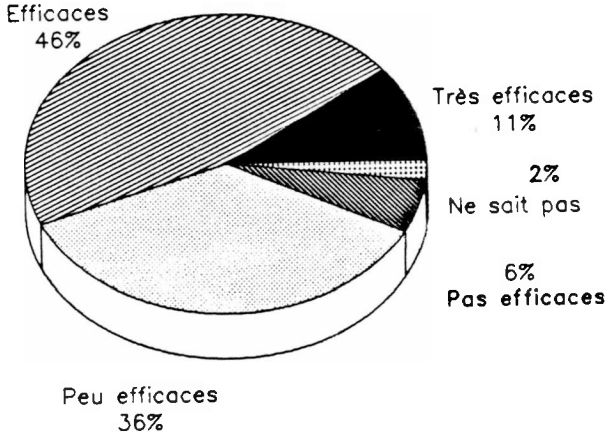

Source CREDOC Automne 1989

II - METHODES POUR REDUIRE L'AMPLEUR DES PROBLEMES D'ENVIRONNEMENT

A - L'utilisation rationnelle de l'énergie et les économies d'énergie constituent-elles des méthodes efficaces pour réduire l'ampleur des problèmes d'environnement ?

Quatre réponses possibles à cette question permettaient aux enquêtés d'exprimer le degré d'efficacité qu'ils attribuaient aux deux méthodes envisagées pour réduire l'ampleur des problèmes d'environnement. **11% pensent que ce sont des méthodes "très efficaces", 46% les considèrent "efficaces", 36% les ont déclarées "peu efficaces" et 6% "pas efficaces du tout".**

11% des individus estiment que l'utilisation rationnelle de l'énergie et les économies d'énergie constituent des méthodes très efficaces. Pour la quasi-totalité d'entre eux (91%), les pollutions de l'environnement et l'utilisation de l'énergie sont très liées (contre 70% dans l'ensemble) et pour 84%, la protection de l'environnement est un problème immédiat qu'il est urgent de résoudre (contre 70% dans l'ensemble). On retrouve là trois questions d'opinions dont les réponses extrêmes se recoupent largement. Une quatrième question concernant le risque de réchauffement des mers et de changements de climats intervient également, mais de façon légèrement moins marquée : 67% des individus du groupe estiment ce phénomène "très préoccupant" (contre 57% dans l'ensemble).

Pour réduire la pollution atmosphérique liée à l'utilisation de l'énergie pour le chauffage, les diverses solutions proposées (par exemple : installer une régulation, changer d'énergie...) obtiennent nettement plus souvent l'accord des individus du groupe analysé (de 8 à 10 points de plus qu'en moyenne). Ils sont d'ailleurs 19% (contre 11% dans l'ensemble) à être disposés à payer 5 000 francs et plus pour s'équiper d'appareils assurant une meilleure protection de l'environnement.

Estimant très fréquemment que les découvertes scientifiques améliorent beaucoup la vie, tenant souvent compte de recommandations sur les performances énergétiques des appareils électro-ménagers, souvent prêts à effectuer un diagnostic "économie d'énergie" sur leur voiture au moment des révisions, ces individus peuvent être qualifiés de "progressistes" ouverts au développement du progrès technique, à l'accroissement des transports en commun, etc.

On y relève une représentativité masculine assez marquée (57%, contre 47% dans l'ensemble). Les hommes mariés et actifs y sont largement représentés. D'autre part, 34% des enquêtés du groupe ont un niveau d'études "bac, études supérieures" (contre 23% dans l'ensemble) et 30% disposent dans leur foyer d'un revenu mensuel supérieur à 15 000 francs (contre 18% en moyenne).

Face à ce groupe d'individus prônant l'utilisation rationnelle de l'énergie, se trouvent ceux qui considèrent "pas efficaces" ce type de méthode (6%). Contrairement au premier groupe, on trouve là des individus peu préoccupés de la protection de l'environnement et considérant pas du tout liées les pollutions et l'utilisation de l'énergie. Ils sont pour une bonne partie d'entre eux pessimistes sur la société et l'évolution de leur niveau de vie. Il s'agit, pour plus de la moitié du groupe de personnes ne possédant aucun diplôme (53% contre 39% dans l'ensemble).

Les deux groupes exprimant des opinions plus circonstanciées (efficaces : 46% et peu efficaces : 36%) ont des opinions modérées de même tendance sur d'autres questions touchant l'environnement. Ceux ayant répondu "peu efficaces" considèrent plus souvent qu'en moyenne que pollutions et utilisation de l'énergie sont "peu liées". Les niveaux d'études suivent le degré d'efficacité exprimé : sur-représentation du niveau "bac et plus" pour les réponses "efficaces" (mais moins marquée que dans le groupe "très efficaces") et davantage de "aucun diplôme-cep" pour les réponses "peu efficaces".

B - Dans quelle mesure les Français sont-ils prêts à adopter certaines mesures concrètes plus ou moins coûteuses pour réduire la pollution atmosphérique liée à l'utilisation de l'énergie pour le chauffage (régler la chaudière, installer une régulation, changer la chaudière, réduire la consommation, changer d'énergie) ?

Parmi les mesures proposées, les moins coûteuses (de 500 à 1 000 francs) recueillent une grande majorité de réponses positives : régler périodiquement la chaudière recueille **58% d'accords** et installer une régulation **62%. Des travaux plus coûteux** (10 à 25 000 francs) obtiennent souvent moins d'éventuels adeptes : **24%** accepteraient de changer de chaudière, **48%** de réduire fortement leur consommation par des travaux d'économie d'énergie et **29%** de changer d'énergie.

Les travaux les moins coûteux ont été favorablement accueillis par plus de la moitié de la population. Comment se caractérisent ces groupes, tant du point du vue de leurs opinions sur les questions relatives à l'environnement et à l'énergie, que du point de vue socio-démographique ?
Les 58% de Français prêts à régler périodiquement leur chaudière ont des caractéristiques assez proches des 62% prêts à installer une régulation. Ceci n'est guère étonnant car sur, 100 personnes se déclarant prêtes à régler leur chaudière, 86 se déclarent également prêtes à installer une régulation (contre 62% dans l'ensemble). Mais plus généralement, plus on est prêt à des travaux peu coûteux, plus on est également favorable à envisager des travaux plus onéreux. Ainsi, sur 100 personnes prêtes à régler leur chaudière, 38 sont prêtes à changer d'énergie (contre 29 % dans l'ensemble). Une attitude analogue est exprimée pour les autres travaux plus coûteux.
Etre prêt à régler sa chaudière ou à installer une régulation pour réduire la pollution atmosphérique se traduit aussi par une meilleure acceptation de modification de ses comportements pour lutter contre la dégradation de l'environnement. Ainsi, quand on est prêt à effectuer ces travaux, on est prêt aussi plus souvent qu'en moyenne à utiliser des aérosols non polluants, à recycler certains déchets ménagers, ou à profiter du réglage de la chaudière pour réduire sa production de gaz carbonique.
Ceci tient en partie au fait que ceux qui déclarent prêts à effectuer des travaux de réglage de leur chaudière ou à installer une régulation pour réduire la pollution atmosphérique, sont plus sensibles aux problèmes de dégradation de l'environnement liés à l'utilisation de l'énergie : 75% de ceux qui sont prêts à régler périodiquement leur chaudière considèrent que la lutte contre la pollution est un problème immédiat qu'il est urgent de résoudre; 62% de ceux qui sont prêts à installer une régulation estiment que les problèmes de pollution atmosphérique sont "très préoccupants".

Les individus prêts à ces travaux peu coûteux sont, plus souvent qu'en moyenne, ceux dont le logement est chauffé principalement au fioul mazout (26% et 24%, contre 22% dans l'ensemble) et au gaz naturel (28%, contre 25% dans l'ensemble). D'autre part, ces groupes sont souvent intéressés pour leur voiture par un diagnostic, d'ailleurs payant, "d'économie d'énergie".
L'analyse des caractéristiques socio-démographiques révèle qu'il s'agit là souvent de personnes diplômées (bac, études supérieures), que les revenus sont souvent élevés (15 000 francs et plus mensuels) et que la tranche d'âge la plus représentée est celle des 40-59 ans (par exemple dans le groupe "prêt à régler la chaudière" : 27% sont de niveau "bac, études supérieures", 22% ont des revenus de 15 000 francs et plus et 31% sont des individus âgés de 40 à 59 ans).

Les travaux les plus coûteux touchent des groupes moins importants, surtout "changer la chaudière" et "changer d'énergie" (24% et 29% de l'ensemble). La réduction de la consommation par des travaux d'économie d'énergie concerne 48% de l'ensemble. *Globalement de nombreuses caractéristiques, tant objectives que subjectives, apparaissent identiques entre les groupes favorables à des travaux coûteux et ceux évoqués précédemment* (attitudes favorables à une modification des comportements pour lutter contre la dégradation de l'environnement, préoccupations marquées pour la protection de l'environnement en général, niveau d'études et revenus souvent élevés). *Certaines distinctions apparaissent cependant à la lecture des analyses.*
Le mode de chauffage principal n'intervient pas significativement pour *le groupe "prêt à réduire la consommation".* Toujours, dans ce groupe, des catégories d'âge plus jeunes apparaissent, surtout des jeunes parisiens. Est mentionné également le regret d'une insuffisance de l'information de la politique énergétique menée par le gouvernement. Le diagnostic économie d'énergie qui serait fait sur la voiture intéresse beaucoup, mais est souvent considéré comme devant être gratuit. Au total, la somme supplémentaire que les individus seraient prêts à payer pour s'équiper d'appareils assurant une meilleure protection de l'environnement atteint 5 000 francs et plus dans 21% des cas (contre 11% dans l'ensemble).
Dans le groupe des individus qui se déclarent "prêts à changer la chaudière", on remarque une proportion importante, (29%) d'enquêtés chauffés principalement au fioul mazout (contre 22% dans l'ensemble) . Par contre, ceux chauffés au gaz naturel n'apparaissent pas ici de façon significative, comme dans les groupes concernés par des travaux moins coûteux. On remarque également une plus forte proportion d'individus se déclarant prêts à allouer une somme de 5 000 francs et plus pour s'équiper d'appareils assurant une meilleure protection de l'environnement (27%, contre 11% dans l'ensemble). On compte ici 35% de personnes âgées de 40 à 59 ans (contre 29% dans l'ensemble).

Enfin, parmi les personnes se déclarant prêtes à changer d'énergie, on observe une plus forte proportion de diplômés de niveau "bac, études supérieures" (32%, contre 23% dans l'ensemble). D'autre part, les jeunes y sont et, en particulier, les jeunes parisiens (39% de 25-39 ans, contre 33% dans l'ensemble et 10% de jeunes parisiens de moins de 40 ans, contre 7% dans l'ensemble). Le mode de chauffage principal est, dans 26% des cas, le fioul mazout (contre 22% dans l'ensemble). Par contre, il apparaît plus souvent que dans l'ensemble - mais les proportions restent très faibles - le fait que le chauffage solaire a été cité à plusieurs reprises (comme source d'énergie idéale ou comme énergie choisie pour un futur logement).

C - Finalement, quelle somme supplémentaire est-on prêt à payer pour assurer une meilleure protection de l'environnement grâce à un équipement mieux adapté ?

37% de la population ne souhaite payer aucune somme supplémentaire pour s'équiper d'appareils assurant cette protection. A l'opposé, 11% des enquêtés seraient prêts à payer 5 000 francs et plus. Les tranches intermédiaires définies au préalable (de 1 à 499 F, 500 à 999 F, 1 000 à 1 999F, 2 000 à 4 999 F) recueillent chacune de 9 à 14% des suffrages .

Le groupe des individus qui déclarent n'être disposés à payer aucune somme supplémentaire pour s'équiper d'appareils de chauffage assurant une meilleure protection de l'environnement a des attitudes caractéristiques traduisant une absence de motivation véritable face à ces problèmes: réponses négatives aux mesures concrètes proposées pour réduire la pollution atmosphérique liée à l'utilisation de l'énergie; pas de véritable intérêt face à la politique énergétique menée, peu d'intérêt exprimé à être mieux informé dans le domaine énergétique.
Pour eux, le coût de l'équipement apparaît souvent comme un élément déterminant face à certains choix (équipement de chauffage ou d'eau chaude). Ils considèrent d'ailleurs souvent que le prix des différentes énergies va augmenter dans les mois à venir. 16% des individus du groupe sont chauffés principalement au bois (contre 12% dans l'ensemble).

Les caractéristiques socio-démographiques sont ici bien déterminées. Le tiers du groupe est âgé de 60 ans et plus (contre un quart dans l'ensemble de la population). On y compte 12% de femmes veuves. Il s'agit d'un groupe peu diplômé (35% n'ont aucun diplôme), dont les revenus sont faibles (14% disposent de moins de 4 000 francs mensuels). Le niveau d'équipement est moins élevé que dans l'ensemble (douche, ordinateur, téléphone, voiture). Enfin, la province, et les petites agglomérations en particulier, sont largement représentées (31% des personnes du groupe0 résident dans des communes de moins de 2000 habitants).

Somme supplémentaire que l'enquêté est disposé à payer

pour s'équiper d'appareils assurant une meilleure protection de l'environnement

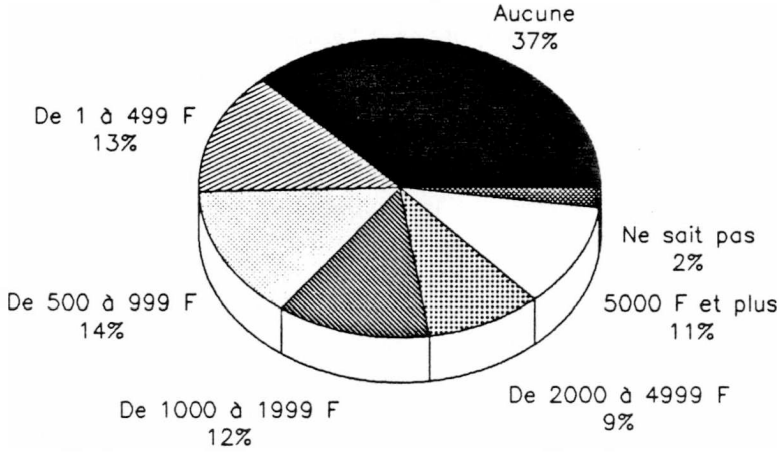

Source CREDOC Automne 1989

Les enquêtés prêts à investir une somme supplémentaire allant de 1 à 499 francs présentent peu de caractéristiques distinctives particulières, si ce n'est qu'il s'agit d'une population vivant plus souvent qu'en moyenne dans de grandes agglomérations, logeant pour un quart en HLM/ILN et pour laquelle les dépenses de logement représentent une lourde charge, étant donné leurs revenus peu élevés (de 6 000 à 10 000 francs pour 35% d'entre eux). Un grand nombre d'entre eux se déclare prêt à régler leur chaudière pour diminuer la pollution (69%, contre 58% dans l'ensemble).

Pour le groupe suivant (somme allant de 500 à 999 francs) les mesures concrètes qui seraient adoptées concernent logiquement les travaux les moins coûteux, ceux qui concernent le réglage de leur chaudière ou l'installation d'une régulation (exemple : 85% sont prêts à installer une régulation, contre 62% dans l'ensemble).

Les individus prêts à engager de 1 000 à 1 999 francs ont, en toute logique, de plus nombreuses intentions déclarées d'investissements et des projets de changement de comportement plus marqués (64% sont prêts à réduire leur consommation, contre 48% dans l'ensemble; 84% sont prêts à installer une régulation, contre 62% dans l'ensemble pour ne citer que ces deux exemples). Il s'agit d'une population plus diplômée qu'en moyenne (34% ont le niveau "bac, études supérieures", contre 23% dans l'ensemble). Notons que, dans ce groupe, 30% utilisent le fioul mazout pour leur chauffage (contre 22% dans l'ensemble).

Une dépense allant de 2 000 à 4 999 F est envisagée par un groupe d'individus dont les revenus sont nettement plus élevés (15 000 F et plus pour 34% d'entre eux, contre 18% dans l'ensemble). Il s'agit d'individus diplômés (35% ont le niveau "bac, études supérieures"). En plus de toutes les attitudes qu'ils se disent prêts à adopter pour la protection de l'environnement, ils sont intéressés par un diagnostic "économie d'énergie" sur leur voiture et prêts à payer pour cela (85% possèdent au moins une voiture).

Le dernier groupe étudié (somme de 5 000 F et plus) se structure à peu près comme le groupe précédent du point de vue du revenu et du diplôme. On trouve là les plus chauds partisans de la lutte contre la pollution et la dégradation de l'environnement, ceux qui se disent prêts à engager des travaux effectifs pour réduire la pollution atmosphérique liée à l'utilisation de l'énergie pour le chauffage. Par exemple, 90% sont prêts à réduire fortement leur consommation par des travaux d'économie d'énergie, contre 48% dans l'ensemble. Presque les deux tiers (63%) se déclarent même prêts à changer d'énergie pour réduire la pollution atmosphérique (contre 29% en moyenne). 84% d'entre eux estiment par ailleurs que la protection de l'environnement est un problème immédiat qu'il est urgent de résoudre et 68% que la pollution atmosphérique est un problème "très préoccupant".

Somme supplémentaire que l'enquêté est disposé à payer

pour s'équiper d'appareils assurant une meilleure protection de l'environnement

selon le revenu mensuel de l'enquêté

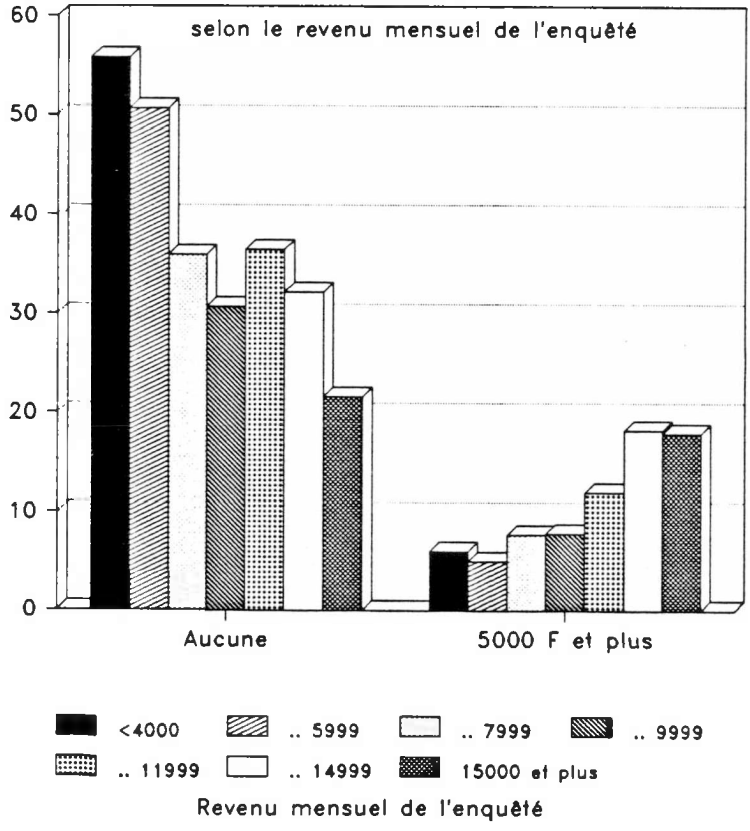

Source CREDOC Automne 1989

Le diagnostic "économie d'énergie" sur la voiture fait également partie des préoccupations de ce groupe : 29% le ferait établir en dehors des révisions (contre 16% dans l'ensemble). On trouve là une majorité d'actifs (61%), les individus âgés de 40 à 59 ans représentant 39% (contre 29% dans l'ensemble). Enfin, Paris et son agglomération sont bien représentés ici avec 23% des individus du groupe (contre 15% dans l'ensemble).

La protection de l'environnement et la lutte contre la pollution

constituent des problèmes....

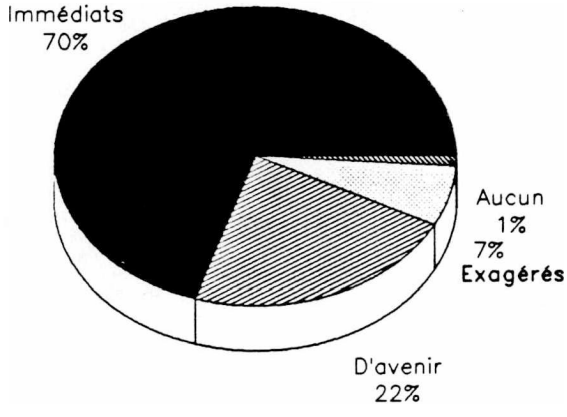

Source CREDOC Automne 1989

III - URGENCE DU PROBLEME POSE PAR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET MODIFICATIONS POSSIBLES DE COMPORTEMENTS POUR LUTTER CONTRE LA DEGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT.

A - Les médias parlent de plus en plus de protection de l'environnement et de lutte contre la pollution. Quelle est l'opinion des Français sur l'urgence du problème posé ?

Est-ce un problème immédiat qu'il est urgent de résoudre, un problème qui se posera dans l'avenir, un problème dont l'importance est exagérée par l'information qui en est faite, ou n'est-ce pas un problème du tout ?

70% des Français considèrent qu'il s'agit d'un problème immédiat, 22% pensent que ce problème n'est pas d'actualité, 7% qu'il est exagéré. Seulement 1% ne le prennent pas du tout en considération .

71% des enquêtés considérant qu'il s'agit d'un problème immédiat qu'il est urgent de résoudre estiment en particulier "très préoccupants" les effets de la pollution atmosphérique (réchauffement des mers, changements climatiques), contre 57% en moyenne. L'urgence accordée aux problèmes considérés, c'est-à-dire la protection de l'environnement et la lutte contre la pollution, va souvent de pair avec l'acceptation de modifier ses comportements pour mieux lutter contre la dégradation de l'environnement (utiliser des aérosols non polluants, recycler les déchets ménagers, installer un dispositif pour réduire la teneur en gaz carbonique du pot d'échappement, ...).
Dans ce groupe, l'information sur la politique énergétique menée par le gouvernement est souvent jugée insuffisante et les individus le regrettent (54% du groupe, contre 49% dans l'ensemble). D'autre part, le rôle des pouvoirs publics n'apparaît pas en la matière satisfaisant : pour 64%, les autorités ne seraient pas prêtes à assumer la protection des populations en cas d'accident nucléaire (contre 59% en moyenne) et pour 56%, les pouvoirs publics ne s'occupent pas assez des problèmes de l'environnement (contre 53%).
Sont légèrement sur-représentés dans ce groupe les individus diplômés (bac-études supérieures) et les personnes âgées de 25 à 39 ans.

Pour 23% des Français, la protection de l'environnement est un problème qui se posera dans l'avenir. Leurs opinions face aux diverses questions liées à l'environnement sont modérées. La plus marquée touche le réchauffement des mers et les changements climatiques : pour 55% des individus du groupe, ces problèmes sont préoccupants, mais sans gravité réelle (contre 32% dans l'ensemble). 40% de ces individus ont 50 ans et plus et ne possèdent aucun diplôme (contre 31% dans l'ensemble). Les femmes de plus de 60 ans représentent 20% du groupe. D'ailleurs retraités et femmes inactives représentent respectivement 25% et 39% de ce groupe Les propriétaires, les habitants en pavillon et les résidents dans des communes de moins de 2000 habitants sont plus nombreux ici que dans l'ensemble de la population.

6% estiment, enfin, le problème exagéré. De même, pour eux, le problème du réchauffement des mers est peu préoccupant (29%, contre 8%) ou pas préoccupant du tout (10%, contre 2% dans l'ensemble). 23% des individus du groupe ne sont pas prêts à modifier leur comportement pour lutter contre la dégradation de l'environnement (contre 9% dans l'ensemble). Les habitants du bassin parisien représentent ici 30%, contre 19% en moyenne. Les hommes sont nombreux (59%, contre 47%). Les individus âgés de 50 ans et plus et ne possédant aucun diplôme représentent 42% du groupe (contre 31% dans l'ensemble).

B - S'agissant des problèmes de protection de l'environnement, les pouvoirs publics s'en occupent-ils suffisamment et de façon efficace ?

De quelle affirmation les Français se sentent-ils le plus proche ? Quatre affirmations proposaient des opinions différentes face au problème posé : "les pouvoirs publics s'en occupent, et c'est efficace" (7% des réponses), "les pouvoirs publics s'en occupent, mais ce n'est pas efficace" (33%), "**les pouvoirs publics ne s'en occupent pas assez "(53%),**" les pouvoirs publics ne s'en occupent pas du tout "(6%) .

7% des Français estiment que les pouvoirs publics s'occupent de la protection de l'environnement d'une façon efficace : il s'agit, pour plus de la moitié d'entre eux, d'une population âgée de 50 ans et plus et ne possédant aucun diplôme (40% sont âgés de 60 ans et plus, et 71% ne possèdent aucun diplôme ou seulement le cep). En cas d'accident de centrale nucléaire, 59% pensent que les autorités seraient prêtes à assumer

la protection des populations (contre 39% dans l'ensemble). D'ailleurs, s'agissant de protection de l'environnement, 16% des individus du groupe estiment qu'il s'agit d'un problème dont l'importance est exagérée (contre 6% en moyenne) et 33% pensent que c'est un problème qui se posera seulement dans l'avenir (contre 22%). Pour réduire la pollution liée à l'utilisation de l'énergie pour le chauffage, ces personnes ne sont pas prêtes à effectuer des travaux, même peu coûteux (par exemple, installer une régulation). On notera enfin, dans ce groupe, des opinions de type traditionnaliste sur des problèmes plus généraux : 40% estiment le mariage comme une union indissoluble (contre 23% dans l'ensemble); pour 79%, la famille est le seul endroit où l'on se sente bien et détendu (contre 66% en moyenne).

Un tiers (33%) de l'ensemble de la population a répondu "les pouvoirs publics s'en occupent, mais ce n'est pas efficace" : peu de caractéristiques particulières définissent ce groupe. On note une légère sur-représentation des individus âgés de 50 ans et plus et ne possédant aucun diplôme (37%, contre 31% dans l'ensemble). Les opinions face aux problèmes d'environnement sont ici modérées.

La majorité des individus (53%) estiment que les pouvoirs publics ne s'occupent pas assez de la protection de l'environnement : une grande partie du groupe (54%) estime qu'elle n'est pas suffisamment informée de la politique énergétique menée par le gouvernement et elle le regrette (contre 49% en moyenne). Dans l'ensemble, on ressent ici une grande préoccupation pour les problèmes de pollution et souvent une volonté de changer de comportement pour lutter contre la dégradation de l'environnement. Les opinions sur le mariage et le travail des femmes dénotent qu'il s'agit là d'un groupe de type "moderniste". Pour eux, le mariage est plus souvent une union qui peut être dissoute par simple accord des deux parties, les femmes devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent. 37% des individus de ce groupe sont âgés de 25 à 39 ans (contre 33% dans l'ensemble), le niveau d'études est souvent le bepc (22%) ou le bac et les études supérieures (26%).

6% des Français estiment enfin que les pouvoirs publics ne s'occupent pas du tout de ce domaine : il s'agit là d'un groupe bien déterminé, qui comprend principalement des individus âgés de 25 à 39 ans (45%). On y trouve 51% de provinciaux âgés de moins de 40 ans (39% dans l'ensemble), 26% d'ouvriers (contre 17% en moyenne). Les conditions de vie n'y sont pas trop favorables : les dépenses de logement sont souvent déclarées "lourdes" ou "très lourdes", l'évolution du niveau de vie est souvent considérée comme allant beaucoup moins bien depuis 10 ans. Pour eux, il faudrait des réformes radicales pour changer la société (36%), la justice fonctionne très mal (44% des individus du groupe contre 21% en moyenne), ce qui dénote là d'une insatisfaction très marquée envers les pouvoirs publics en général. Peut-être est-ce cet état d'esprit qui incite les

individus du groupe à également nier toute action des pouvoires publics dans le domaine de la protection de l'environnement.

C - Quelles attitudes les Français seraient-ils disposés à adopter, personnellement, pour lutter contre la dégradation de l'environnement ?

Une question était posée au préalable qui cernait la population prête à modifier son comportement pour lutter contre la dégradation de l'environnement : 91% des Français sont dans ce cas.
Cette question posée par le Ministère de l'Environnement, était précisément la suivante : "Vous, personnellement, seriez-vous prêt(e) à modifier vos comportements pour lutter contre la dégradation de l'environnement ?" A ceux ayant répondu positivement, on demandait : "Parmi les attitudes suivantes, lesquelles seriez-vous disposé(e), vous personnellement, à adopter ?"

Une liste de sept propositions était alors énumérée. **Les réponses positives varient de 27% à 98%.** Les résultats sont les suivants :

- utiliser des aérosols non polluants (exemples d'aérosols : bombe à raser, laque pour cheveux) : 95% ;
- installer sur votre voiture un dispositif pour limiter la teneur en gaz carbonique du pot d'échappement : 81% ;
- donner de l'argent pour les actions de protection de l'environnement: 27% ;
- faire régler votre chaudière pour réduire la production de gaz carbonique (contrat d'entretien 500 francs) : 77% ;
- recycler certains déchets ménagers (bouteilles de verre...) : 97% ;
- ne pas jeter certains déchets au sol (huile de vidange) : 98% ;
- participer bénévolement à des actions locales de protection de l'environnement : 61%.

Les 9% de Français n'ayant pas répondu parce qu'ils n'étaient pas prêts à modifier leur comportement pour lutter contre la dégradation de l'environnement forment un groupe dont les principales caractéristiques concernent l'âge et le niveau d'études : 43% de ces individus ont 60 ans et plus (contre 25% en moyenne) et 57% sont des non-diplômés (contre 39%). Ceux-ci sont exclus évidemment des résultats commentés ci-après puisque les questions posées ne les concernent pas.

Peu de caractéristiques particulières peuvent être dégagées pour certaines attitudes qui soulèvent l'accord de l'immense majorité des Français. Il en est ainsi pour les 95% des Français qui se déclarent prêts à utiliser des aérosols non polluants, pour les 97% qui sont prêts à recycler les déchets ménagers, et les 98% qui accepteraient de ne pas jeter de déchets au sol.

Notons simplement que les 5% qui ne sont pas prêts à utiliser des aérosols non polluants ont plus souvent qu'en moyenne des revenus inférieurs à 4 000 francs mensuels. Il s'agit souvent de personnes âgées, plutôt inquiètes ou prudentes vis-à-vis des changements.

Les individus prêts à installer sur leur voiture un dispositif pour limiter la teneur en gaz carbonique du pot d'échappement (81% de l'ensemble de la population considérée) présentent des caractéristiques évidemment liées à la possession d'une voiture. Ainsi, dans ce groupe, 83% possèdent ou ont l'usage d'une voiture (contre 79% dans l'ensemble). 77% des individus ont conduit personnellement au cours des 12 derniers mois (contre 73% dans l'ensemble). 48% entretiennent leur voiture très régulièrement (contre 46% dans l'ensemble). Les petites réparations sont le plus souvent effectuées par un garagiste (53% contre 49%). Par opposition, ceux qui n'envisagent pas d'installer sur leur voiture un dispositif moins polluant sont avant tout des non-possesseurs d'automobile. Il s'agit de personnes plutôt non diplômées, âgées, vivant en province.

27% des enquêtés sont prêts à donner de l'argent pour les actions de protection de l'environnement. Il s'agit là du pourcentage d'accords le plus faible. On est donc davantage prêt, en la matière à agir directement plutôt qu'à apporter son aide financière pour des actions de protection de l'environnement plus générales. Ceux qui sont prêts à agir financièrement sont, dans 51% des cas, des personnes qui disent ne pas s'imposer régulièrement des restrictions (contre 43% en moyenne). Les jeunes de 24 ans et moins représentent 17% du groupe (contre 14%). Les hommes célibataires, les parisiens et les personnes âgées de 50 ans et plus diplômées du baccalauréat y sont un peu plus nombreux qu'en moyenne, 78% d'entre eux accepteraient de participer bénévolement à des actions locales de protection de l'environnement (contre 61% dans l'ensemble).

77% des Français sont prêts à régler leur chaudière pour réduire la production de gaz carbonique. On retrouve pour ce groupe un grand nombre des individus ayant déclaré être prêts à régler périodiquement leur chaudière ou installer une régulation dans le but de réduire la pollution atmosphérique liée à l'utilisation de l'énergie de chauffage. On compte là 21% d'habitants de la région parisienne, 35% de résidents en ville.

Enfin, 61% des Français se déclarent prêts à participer bénévolement à des actions locales de protection de l'environnement. Comme nous l'avons vu précédemment, cette attitude est proche de celle qui consiste à donner de l'argent pour des actions de ce type (35% du groupe est dans ce cas, contre 27% en moyenne). 5% des individus du groupe adhèrent d'ailleurs à une association de défense de la nature, 20% font partie d'une association culturelle ou de loisirs. Un tiers du groupe se déclare "beaucoup inquiet" de l'éventualité d'un accident de centrale nucléaire. La tranche d'âge 40-59 ans est ici légèrement sur-représentée (principalement des hommes).

ANNEXE

Tris à plat des questions relatives au thème Energie

LES UTILISATIONS DE L'ENERGIE DANS LE LOGEMENT

Chauffage, eau chaude, cuisson

D15 - Comment votre logement est-il chauffé principalement ? (une seule réponse)

Mode de chauffage principal du logement

	Electricité	Gaz de ville	Gaz prop.but.	Fuel mazout	Charbon-bois
Aut. 1979	13.0	14.8	4.1	44.0	14.8
Aut. 1980	12.3	19.7	2.7	39.9	16.2
Aut. 1981	15.7	18.7	4.3	39.0	16.5
Aut. 1982	18.9	19.4	3.8	36.8	15.2
Aut. 1983	19.5	20.4	3.2	32.2	16.6
Pri. 1984	19.7	19.4	4.6	31.5	16.4
Aut. 1984	21.0	21.7	3.3	31.1	13.8
Pri. 1985	17.9	23.4	4.1	30.8	16.3
Aut. 1985	21.4	21.4	4.0	31.3	13.3
Pri. 1986	21.2	22.4	3.4	28.4	17.0
Aut. 1986	20.9	23.4	3.7	27.0	15.1
Pri. 1987	21.6	22.1	3.1	27.3	16.8
Aut. 1987	22.0	26.9	3.2	23.8	15.5
Pri. 1988	25.4	26.3	3.5	22.3	16..9

	Electricité	Gaz bouteille (butane.prop.)	Gaz naturel (gaz de réseau)	Fioul, mazout	Charbon
Aut. 1988	25.0	2.2	25.9	23.7	3.2
Pri. 1989	25.1	2.6	21.7	23.4	2.8
Aut. 1989	24.6	2.2	24.9	21.8	3.4

	Chauffage urbain	Ne sait pas	Autre	Ensemble
Aut. 1979	2.2	6.0	1.1	100.0
Aut. 1980	4.8	3.6	0.9	100.0
Aut. 1981	1.7	3.2	0.9	100.0
Aut. 1982	2.4	3.3	0.2	100.0
Aut. 1983	2.5	4.9	0.7	100.0
Pri. 1984	2.1	5.6	0.7	100.0
Aut. 1984	1.7	6.3	1.1	100.0
Pri. 1985	2.2	3.9	1.4	100.0
Aut. 1985	3.1	5.2	0.3	100.0
Pri. 1986	3.4	3.3	1.2	100.0
Aut. 1986	3.6	5.5	0.8	100.0
Pri. 1987	3.0	4.9	1.2	100.0
Aut. 1987	2.4	5.5	0.7	100.0
Pri. 1988	1.0	4.0	0.6	100.0

	Bois	Chauffage urbain	Ne sait pas	Autre	Ensemble
Aut. 1988	11.0	3.8	4.3	0.9	100.0
Pri. 1989	10.8	6.3	6.5	0.8	100.0
Aut. 1989	12.5	3.9	5.0	1.7	100.0

N.B. On rappelle que la taille de l'échantillon étant de 2000, des écarts de l'ordre de 2 points entre valeur observée et valeur réelle peuvent se produire dans près de 5% des cas.

D17 - a) Avez-vous un chauffage d'appoint ?

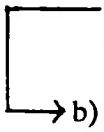

Avez-vous un chauffage d'appoint ?

	oui	non	Ensemble
Aut. 1983	36.0	64.0	100.0
Aut. 1984	38.3	61.7	100.0
Aut. 1985	37.4	62.6	100.0
Aut. 1986	40.3	59.7	100.0
Aut. 1987	41.6	58.4	100.0
Pri. 1988	41.2	58.8	100.0
Aut. 1988	42.9	57.1	100.0

	oui	non	ne sait pas	Ensemble
Pri. 1989	38.5	59.9	1.6	100.0
Aut.1989	41.8	58.0	0.2	100.0

Lequel ?

	Electricité	Gaz	Bois	Pompe à chaleur	Fioul, mazout
Aut. 1983	64.1	11.4	19.1	0.2	3.9
Aut. 1984	57.3	13.8	19.1	0.2	2.5
Aut. 1985	62.6	8.5	23.0	0.0	1.5
Aut. 1986	60.6	13.4	21.4	0.0	2.4
Aut. 1987	61.6	12.0	20.6	0.1	4.1
Aut. 1988	61.0	9.9	24.6	0.0	2.4
Pri. 1989	56.6	10.9	25.1	0.5	3.5
Aut. 1989	59.5	9.8	23.3	0.0	2.5

	Solaire	Charbon	Autres	nsp	Ensemble
Aut. 1983	0.0	0.3	1.0	-	100.0
Aut. 1984	0.1	0.6	6.4	-	100.0
Aut. 1985	0.0	1.2	3.2	-	100.0
Aut. 1986	0.0	0.7	1.5	-	100.0
Aut. 1987	0.0	0.5	0.8	0.3	100.0
Aut. 1988	0.0	0.3	1.6	0.2	100.0
Pri. 1989	0.5	0.7	1.7	0.5	100.0
Aut. 1989	0.0	0.6	1.7	2.6	100.0

D18 - Pouvez-vous dire quelle source d'énergie vous paraît idéale pour le chauffage de votre logement :

a) Tout d'abord pour son confort (sans considération de coût) ?
b) Puis en tenant compte du coût ?

Source d'énergie idéale pour le confort

	électricité	gaz	fioul, mazout	charbon	bois	chauff. solaire
Aut. 1979	39.7	21.6	21.9	2.6	4.3	3.4
Aut. 1980	34.9	19.9	20.6	2.1	5.1	6.0
Aut. 1981	42.6	19.9	15.9	2.7	4.4	4.6
Aut. 1982	45.9	20.9	15.3	2.7	5.2	3.6
Aut. 1983	44.6	22.0	13.2	2.4	6.2	3.3
Aut. 1984	49.3	19.4	13.7	1.8	5.8	3.1
Aut. 1985	48.3	20.2	14.4	2.0	6.9	2.5
Aut. 1986	44.4	23.8	13.3	1.9	8.9	1.4
Aut. 1987	40.4	28.0	14.7	1.5	8.6	1.6
Aut. 1988	39.1	27.9	17.0	1.3	8.1	1.0
Pri. 1989	39.1	24.7	16.5	1.4	8.4	2.1
Aut. 1989	39.6	29.8	16.1	1.5	8.0	1.4

	autre	nsp	mixte	p. à chaleur	chauf.urbain	Ensemble
Aut. 1979	0.8	5.7	-	-	-	100.0
Aut. 1980	0.4	8.7	2.3	-	-	100.0
Aut. 1981	2.7	5.3	1.9	-	-	100.0
Aut. 1982	1.0	4.4	1.0	-	-	100.0
Aut. 1983	0.1	6.4	1.5	0.3	-	100.0
Aut. 1984	0.3	3.6	2.5	0.5	-	100.0
Aut. 1985	0.2	4.6	0.7	0.2	-	100.0
Aut. 1986	2.1	2.9	1.1	0.2	-	100.0
Aut. 1987	0.7	2.6	1.9	0.0	-	100.0
Aut. 1988	1.8	2.7	1.1	0.0	-	100.0
Pri. 1989	1.1	6.5	0.3	-	-	100.0
Aut. 1989	0.1	2.0	0.4	0.1	1.0	100.0

N.B. On rappelle que la taille de l'échantillon étant de 2000, des écarts de l'ordre de 2 points entre valeur observée et valeur réelle peuvent se traduire dans près de 5% des cas.

Source d'énergie idéale en tenant compte du coût

	électricité	gaz	fioul, mazout	charbon	bois	chauff. solaire
Aut. 1979	14.8	27.8	19.7	7.6	13.4	4.4
Aut. 1980	16.0	25.5	15.1	4.9	13.5	5.6
Aut. 1981	16.9	27.0	12.4	6.5	15.1	4.8
Aut. 1982	22.7	27.4	10.4	7.1	15.3	4.6
Aut. 1983	18.9	26.6	12.7	4.7	17.8	3.3
Aut. 1984	22.4	27.5	14.6	3.5	16.1	2.8
Aut. 1985	22.7	28.2	16.1	4.5	15.4	2.0
Aut. 1986	19.0	29.7	19.0	3.6	17.8	1.6
Aut. 1987	17.2	35.5	18.0	2.7	17.0	1.0
Aut. 1988	15.0	33.1	25.2	2.6	15.7	0.9
Pri. 1989	17.2	31.5	21.0	1.7	15.3	1.8
Aut. 1989	16.3	37.0	20.6	2.1	16.4	1.1

	autre	nsp	mixte	p. à chaleur	chauf.urbain	Ensemble
Aut. 1979	1.9	10.4	-	-	-	100.0
Aut. 1980	1.0	14.3	4.1	-	-	100.0
Aut. 1981	2.8	10.4	4.0	-	-	100.0
Aut. 1982	1.0	9.5	2.1	-	-	100.0
Aut. 1983	0.3	12.7	2.4	0.6	-	100.0
Aut. 1984	0.3	8.9	3.3	0.5	-	100.0
Aut. 1985	0.4	9.4	0.9	0.4	-	100.0
Aut. 1986	1.7	5.9	1.3	0.4	-	100.0
Aut. 1987	0.8	5.1	2.5	0.2	-	100.0
Aut. 1988	1.5	4.4	1.4	0.2	-	100.0
Pri. 1989	1.3	10.0	0.3	-	-	100.0
Aut. 1989	0.2	4.0	0.9	0.1	1.3	100.0

D16 a) - Le choix de l'énergie que vous utilisez actuellement pour le chauffage a-t-il été fait par les occupants actuels du logement ?

oui

non

b) En quelle année ? 19...

Le choix de l'énergie a-t-il été fait par les occupants actuels ?

	oui	non	nsp	Ensemble
Pri. 1986	53.1	46.9	-	100.0
Pri. 1987	52,6	47,4	-	100.0
Pri. 1989	46.1	52.6	1.3	100.0
Aut. 1989	50.1	49.8	0.1	100.0

En quelle année ?

	Pri.1989	Aut.1989
Avant 1970	17,5	13.5
De 1970 à 1979	34,0	28.8
De 1980 à 1984	25,6	19.3
De 1985 à 1988	22,9	17.3
De 1989 à 1990	-	6.5
Ne sait pas	-	14.6
Ensemble	100.0	100.0

D19 - Si vous deviez, aujourd'hui, remplacer votre système de chauffage dans votre logement actuel, quel serait l'élément le plus déterminant de votre choix ?
(Présentez la liste - une seule réponse)

Dans le logement actuel, l'élément le plus déterminant serait :

	Aut.1987	Aut.1988	Aut.1989
1. Coût d'équipement	10.8	13.0	14.0
2. Coût d'utilisation	34.4	37.2	34.1
3. Confort d'utilisation (simplicité, propreté)	30.0	26.5	30.4
4. Sécurité	22.6	21.7	20.1
5. Autre, précisez	1.3	0.5	0.5
6. Ne sait pas	0.9	0.7	0.9
7. Non concerné	-	0.4	-
Ensemble	100.0	1 00.0	100.0

D 20 - Quelle énergie choisiriez-vous pour effectuer ce remplacement ?
(Présentez la liste - une seule réponse)

L'énergie choisie pour effectuer ce remplacement serait :

	Aut.1988	Aut.1989
1. Electricité	35.9	31.7
2. Gaz bouteille (butane, propane)	3.6	2.6
3. Gaz naturel (gaz de réseau)	26.7	31.9
4. Fioul	17.0	16.0
5. Charbon	1.5	1.2
6. Bois	9.2	9.9
7. Chauffage urbain	3.1	3.6
8. Autre, précisez	2.0	2.1
9. Ne sait pas	1.0	1.0
Ensemble	100.0	100.0

D21 - a) Si vous vous installiez prochainement dans un logement dont vous auriez à choisir le mode de chauffage, choisiriez-vous la même énergie qu'actuellement ?

1. Oui (passez à D22)
2. Non (répondre à b et c)

b) Si non, laquelle choisiriez-vous ?
(Enumérez, une seule réponse)

1. Electricité
2. Gaz bouteille (butane, propane) *
3. Gaz naturel, gaz de réseau
4. Fioul
5. Charbon
6. Bois **
7. Energie solaire ***

* Au printemps 86 et à l'automne 87 les items 2 et 3 ne formaient qu'un seul item : gaz
** Au printemps 86 - "Autre"
*** A l'automne 1988 et à l'automne 1989

c) Et pour quelle raison principalement ? *

1. Coût d'équipement
2. Cout d'utilisation
3. Confort d'utilisation (simplicité, propreté) **
4. Sécurité
5. Autre, précisez !_____!

* Au printemps 86 - 2 réponses possibles
** Au printemps 86 - 3. Confort 4. Propreté 5. Sécurité

Choix de la même énergie dans un prochain logement

	oui	non	ne sait pas	Ensemble
Pri. 1986	60.3	38.6	1.1	100.0
Aut.1987	61.2	38.6	0.2	100.0
Aut.1988	65.2	34.3	0.5	100.0
Aut.1989	64.5	35.3	0.2	100.0

Sinon laquelle choisiriez-vous ?

	Pri.1986	Aut.1987
1. Electricité	49.5	50.0
2. Gaz	28.6	26.5
3. Fuel	9.1	10.1
4. Charbon	3.1	0.6
5. Bois	-	11.2
6. Autre	9.7	-
7. Ne sait pas	-	1.6
Ensemble	100.0	100.0

	Aut.1988	Aut.1989
1. Electricité	44.0	38.4
2. Gaz bouteille	2.9	2.2
3. Gaz naturel	24.1	31.9
4. Fioul	17.1	14.1
5. Charbon	0.7	0.5
6. Bois	10.0	11.0
7. Energie solaire	1.0	0.9
8. Autre	-	0.1
8. Ne sait pas	0.2	0.9
9. Ensemble	100.0	100.0

Et pour quelle raison principalement ?

Raison principale

	Pri.1986 1ère réponse	Pri.1986 2ème réponse
1. Equipement	13.0	7.0
2. Coût d'utilis.	27.2	15.2
3. Confort	28.2	22.5
4. Propreté	20.7	28.4
5. Sécurité	7.9	13.0
6. Autre	3.0	2.9
N.R.	-	11.0
Ensemble	100.0	100.0

	Aut.1987	Aut.1988	Aut.1989
1. Equipement	4.8	4.8	3.5
2. Coût d'utilis.	30.3	33.0	30.5
3. Confort d'utilis.	49.8	48.1	48.3
4. Sécurité	10.6	10.1	12.9
5. Autre	3.1	4.0	3.9
6. Ne sait pas	1.4	0.0	0.9
Ensemble	100.0	100.0	100.0

E1 - Parmi les six sources d'énergie suivantes *, quelles sont actuellement, selon vous, les deux qui présentent pour le chauffage ** le plus d'intérêt ou d'agrément selon les critères suivants *** :
(Présentez la liste - classez les deux premières réponses pour chaque rubrique)

a) Coût d'équipement
b) Coût d'utilisation
c) Confort d'utilisation (simplicité, propreté)
d) Sécurité

* Au printemps 1986 - 1. Electricité 2. Gaz 3. Fuel 4. Charbon
A l'automne 1987 et à l'Automne 1988- 1. Electricité 2. Gaz 3. Fioul 4. Charbon 5. Bois
Notons l'inversion des deux premiers membres de la phrase à dater de l'Automne 1989.
** Au printemps 1986 - Il n'était pas précisé "pour le chauffage"
*** Au printemps 1986 - c) confort

Rappel du code : 1. Electricité
2. Gaz bouteille (butane, propane)
3. Gaz naturel (gaz de réseau)
4. Fioul
5. Charbon
6. Bois

a) Coût d'équipement

Coût d'équipement
Energie présentant le plus d'intérêt ou d'agrément - 1ère réponse

	Pri.1986	Aut.1987	Aut.1988
1. Electricité	54.9	43.8	42.5
2. Gaz	19.9	21.4	21.5
3. Fuel	10.2	9.0	12.5
4. Charbon	10.9	5.1	5.0
5. Bois	-	18.2	16.4
6. Ne sait pas	4.1	2.5	2.1
Ensemble	100.0	100.0	100.0

	Aut.1989
1. Electricité	40.0
2. Gaz bouteille	6.5
3. Gaz naturel	21.5
4. Fioul	10.5
5. Charbon	3.9
6. Bois	15.3
7. Ne sait pas	2.3
Ensemble	100.0

Coût d'équipement
Energie présentant le plus d'intérêt ou d'agrément - 2ème réponse

	Pri.1986	Aut.1987	Aut.1988
1. Electricité	17.6	20.0	23.3
2. Gaz	44.1	33.2	34.2
3. Fuel	18.0	14.6	17.0
4. Charbon	10.1	11.3	8.1
5. Bois	-	15.8	13.2
6. Ne sait pas	1.3	4.8	4.2
Non réponse	8.9	0.3	-
Ensemble	100.0	100.0	100.0

	Aut.1989
1. Electricité	22.5
2. Gaz bouteille	9.8
3. Gaz naturel	26.2
4. Fioul	15.3
5. Charbon	7.4
6. Bois	14.2
7. Ne sait pas	4.5
Ensemble	100.0

b) Coût d'utilisation

Coût d'utilisation
Energie présentant le plus d'intérêt ou d'agrément - 1ère réponse

	Pri.1986	Aut.1987	Aut.1988
1. Electricité	33.1	24.1	18.4
2. Gaz	30.0	29.9	30.0
3. Fuel	15.5	14.8	23.4
4. Charbon	17.6	6.5	6.2
5. Bois	-	22.7	20.5
6. Ne sait pas	3.8	2.0	1.5
Ensemble	100.0	100.0	100.0

	Aut.1989
1. Electricité	17.4
2. Gaz bouteille	7.4
3. Gaz naturel	30.4
4. Fioul	18.1
5. Charbon	4.7
6. Bois	20.2
7. Ne sait pas	1.8
Ensemble	100.0

Coût d'utilisation
Energie présentant le plus d'intérêt ou d'agrément - 2ème réponse

	Pri.1986	Aut.1987	Aut.1988
1. Electricité	19.9	22.2	22.4
2. Gaz	35.2	27.7	28.1
3. Fuel	23.4	17.4	22.4
4. Charbon	11.7	13.2	10.9
5. Bois	-	14.5	12.4
6. Ne sait pas	1.6	4.7	3.8
Non réponse	8.2	0.3	-
Ensemble	100.0	100.0	100.0

	Aut.1989
1. Electricité	19.3
2. Gaz bouteille	10.4
3. Gaz naturel	21.7
4. Fioul	21.9
5. Charbon	9.0
6. Bois	13.3
7. Ne sait pas	4.4
Ensemble	100.0

c) Confort d'utilisation (simplicité, propreté)

Confort d'utilisation (simplicité, propreté)
Energie présentant le plus d'intérêt ou d'agrément - 1ère réponse

	Pri.1986	Aut.1987	Aut.1988
1. Electricité	72.1	75.1	72.9
2. Gaz	18.0	17.9	18.8
3. Fuel	5.9	3.4	5.1
4. Charbon	2.7	0.3	0.4
5. Bois	-	2.7	2.2
6. Ne sait pas	1.3	0.6	0.6
Ensemble	100.0	100.0	100.0

	Aut.1989
1. Electricité	66.1
2. Gaz bouteille	1.9
3. Gaz naturel	21.5
4. Fioul	6.3
5. Charbon	0.3
6. Bois	3.2
7. Ne sait pas	0.7
Ensemble	100.0

Confort d'utilisation (simplicité, propreté)
Energie présentant le plus d'intérêt ou d'agrément - 2ème réponse

	Pri.1986	Aut.1987	Aut.1988
1. Electricité	18.3	18.2	19.9
2. Gaz	57.5	62.1	59.2
3. Fuel	14.5	10.4	13.8
4. Charbon	2.5	1.2	0.7
5. Bois	-	5.4	3.9
6. Ne sait pas	0.8	2.6	2.5
Non réponse	6.4	0.1	-
Ensemble	100.0	100.0	100.0

	Aut.1989
1. Electricité	21.8
2. Gaz bouteille	8.8
3. Gaz naturel	47.1
4. Fioul	13.2
5. Charbon	1.2
6. Bois	4.9
7. Ne sait pas	3.0
Ensemble	100.0

d) Sécurité

Sécurité
Energie présentant le plus d'intérêt ou d'agrément - 1ère réponse

	Pri.1986	Aut.1987	Aut.1988
1. Electricité	78.8	72.5	72.2
2. Gaz	6.7	8.9	10.6
3. Fuel	6.6	6.9	8.8
4. Charbon	6.1	2.4	2.1
5. Bois	-	7.9	5.2
6. Ne sait pas	1.7	1.4	1.1
Ensemble	100.0	100.0	100.0

	Aut.1989
1. Electricité	69.3
2. Gaz bouteille	0.8
3. Gaz naturel	12.9
4. Fioul	8.0
5. Charbon	1.3
6. Bois	6.4
7. Ne sait pas	1.3
Ensemble	100.0

Sécurité
Energie présentant le plus d'intérêt ou d'agrément - 2ème réponse

	Pri.1986	Aut.1987	Aut.1988
1. Electricité	11.9	14.5	17.5
2. Gaz	37.4	37.2	34.5
3. Fuel	26.7	19.9	27.1
4. Charbon	12.9	7.5	5.1
5. Bois	-	15.5	11.8
6. Ne sait pas	10.0	5.0	4.0
Non réponse	-	0.4	-
Ensemble	100.0	100.0	100.0

	Aut.1989
1. Electricité	18.0
2. Gaz bouteille	4.4
3. Gaz naturel	32.7
4. Fioul	22.3
5. Charbon	5.9
6. Bois	11.9
7. Ne sait pas	4.7
Ensemble	100.0

E2 - Votre système de production d'eau chaude est-il assuré ? (Enumérez)

Système de production d'eau chaude assuré

	Aut.1988	Aut.1989
1. Par l'installation de chauffage central chaudière produisant chauffage et eau chaude) Passez à E3	41.6	44.3
2. Par appareil indépendant (chauffe-eau, chauffe-bain...)	56.3	54.0
3. Non concerné	1.7	1.6
4. Ne sait pas	0.4	0.1
Ensemble	100.0	100.0

→ a) Quelle est l'énergie utilisée pour l'eau chaude ? (Présentez la liste - une seule réponse)

Energie utilisée pour l'eau chaude

	Aut.1988	Aut.1989
1. Electricité	68.7	70.3
2. Gaz bouteille (butane, propane)	12.2	9.9
3. Gaz naturel (gaz de réseau)	16.5	18.4
4. Fioul	0.4	0.5
5. Charbon	0.1	0.0
6. Bois	0.4	0.5
7. Autre, précisez	0.3	0.3
8. Non concerné	0.7	0.0
9. Ne sait pas	0.7	0.1
Ensemble	100.0	100.0

b) Si vous deviez aujourd'hui remplacer votre équipement pour la production d'eau chaude sanitaire quel serait l'élément le plus déterminant de votre choix ?
(Présentez la liste - une seule réponse)

L'élément le plus déterminant serait :

	Aut.1988	Aut.1989
1. Coût de l'appareil	13.9	15.0
2. Coût d'utilisation	30.0	25.9
3. Confort d'utilisation (simplicité, propreté)	35.7	38.1
4. Sécurité	16.1	17.1
5. Facilité de trouver dans le commerce certains types d'appareils plutôt que d'autres	2.1	2.4
6. Autre, précisez	1.2	0.8
7. Non concerné	0.1	-
8. Ne sait pas	0.9	0.7
Ensemble	100.0	100.0

c) Quelle énergie choisiriez-vous pour effectuer ce remplacement ?
(Présentez la liste - une seule réponse)

L'énergie que vous choisiriez pour effectuer ce remplacement serait :

	Aut.1988	Aut.1989
1. Electricité	63.7	63.7
2. Gaz bouteille (butane, propane)	7.4	4.7
3. Gaz naturel (gaz de réseau)	19.0	21.5
4. Fioul	4.1	4.8
5. Charbon	0.4	0.1
6. Bois	2.2	2.6
7. Autre, précisez	1.8	1.9
8. Ne sait pas	1.4	0.7
Ensemble	100.0	100.0

E3 - Quelle est (ou sont) la (ou les) énergie(s) utilisée(s) pour vos appareils de cuisson (cuisinière, four, plaques ...) ?
(Présentez la liste - une seule réponse *)

1. Electricité seule
2. Gaz bouteille (butane, propane) seul
3. Gaz bouteille + Electricité
4. Gaz naturel (gaz de réseau) seul
5. Gaz naturel + Electricité
6. Fioul
7. Charbon
8. Bois
9. Autre, précisez !_____!

* A l'automne 1988 trois réponses étaient possibles et la liste des énergies ne comprenait pas de cumuls, seules les six énergies observées étaient citées une à une.

Energie utilisée pour la cuisson	Aut. 1988		
	1ère citée	2è citée	3ème citée
1. Electricité	34.7	50.3	23.7
2. Gaz bouteille (butane, propane)	37.2	30.1	15.6
3. Gaz naturel (gaz de réseau)	25.4	14.1	11.6
4. Fioul	0.2	0.3	5.9
5. Charbon	0.4	0.9	12.0
6. Bois	1.7	4.0	28.2
7. Autre, précisez	0.2	0.3	3.0
8. Ne sait pas	0.2	0.0	0.0
Ensemble	100.0	100.0	100.0
Effectifs des répondants	2000	1141	64

	Aut.1989
1. Electricité seule	14.0
2. Gaz bouteille (butane, propane) seul	21.8
3. Gaz bouteille + Electricité	28.4
4. Gaz naturel (gaz de réseau) seul	15.5
5. Gaz naturel + Electricité	18.8
6. Fioul	0.1
7. Charbon	0.1
8. Bois	0.6
9. Autre, précisez	0.7
Ensemble	100.0

E4 - Si vous deviez aujourd'hui remplacer votre (ou vos) équipement(s) pour la cuisson des aliments (cuisinière, four, plaques ...), quel serait l'élement le plus déterminant de votre choix ?
(Présentez la liste - une seule réponse)

Elément le plus déterminant pour le choix	Aut.1988	Aut.1989
1. Coût de l'appareil	16.9	14.4
2. Coût d'utilisation	24.3	21.8
3. Confort d'utilisation (simplicité,propreté)	40.9	45.2
4. Sécurité	14.9	14.9
5. Facilité de trouver dans le commerce certains types d'appareils plutôt que d'autres	1.5	2.3
6. Autre, précisez	0.6	0.6
7. Ne sait pas	0.9	0.8
Ensemble	100.0	100.0

E5 - Quelle(s) énergie(s) choisiriez-vous pour effectuer ce remplacement
(Présentez la liste - une seule réponse) *

1. Electricité seule
2. Gaz bouteille (butane, propane) seul
3. Gaz bouteille + Electricité
4. Gaz naturel (gaz de réseau) seul
5. Gaz naturel + Electricité
6. Fioul
7. Charbon
8. Bois
9. Autre, précisez !_____!

* A l'automne trois réponses étaient possibles et la liste des énergies ne comprenait pas de cumuls , seules les six énergies observées étaient citées une à une.

L'énergie choisie pour effectuer ce remplacement serait :

	Aut.1988		
	1ère citée	2ème citée	3ème citée
1. Electricité	44.8	40.7	16.6
2. Gaz bouteille (butane,propane)	26.1	30.6	26.1
3. Gaz naturel (gaz de réseau)	25.5	23.9	19.0
4. Fioul	0.3	0.7	7.5
5. Charbon	0.3	1.5	7.5
6. Bois	1.9	2.4	21.5
7. Autre,précisez	0.5	0.2	1.8
8. Ne sait pas	0.6	0.0	0.0
Ensemble	100.0	100.0	100.0
Effectifs des répondants	1999	1287	280

	Aut.1989
1. Electricité seule	19.8
2. Gaz bouteille (butane, propane) seul	12.2
3. Gaz bouteille + Electricité	26.3
4. Gaz naturel (gaz de réseau) seul	15.1
5. Gaz naturel + Electricité	24.1
6. Fioul	0.2
7. Charbon	0.1
8. Bois	1.2
9. Autre, précisez	1.0
10. Ne sait pas	0.0
Ensemble	100.0

L'INFORMATION EN MATIERE D'ENERGIE

D7 - L'étiquetage normalisé obligatoire de la puissance ou de la consommation d'électricité (NF) des gros appareils élecro-ménagers (télévision, réfrigérateur, lave-linge, four...) vous semble-t-il ?
(Enumérez)

Résultats Automne 1989 uniquement

Appréciation sur l'étiquetage normalisé obligatoire	
1. Très clair	12.4
2. Assez clair	37.5
3. Peu clair	18.0
4. Pas clair du tout	11.0
5. Ne sait pas	21.1
Ensemble	100.0

D8 - Si l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie formulait des recommandations sur les performances énergétiques des appareils, en tiendriez-vous compte lors de l'achat d'un gros appareil électro-ménager ?
(Enumérez)

Résultats Automne 1989 uniquement

Prise en compte des recommandations	
1. Pas du tout	8.5
2. Un peu	38.7
3. Beaucoup	41.3
4. Ne sait pas	11.5
Ensemble	100.0

D9 - L'information donnée par les constructeurs et/ou les promoteurs immobiliers sur les consommations et les dépenses énergétiques de chauffage et d'eau chaude des logements neufs vous semble-t-elle un critère de choix ?
(Enumérez)

Résultats Automne 1989 uniquement

Le critère "information" est-il ?	
1. Décisif	10.2
2 . Important	60.1
3. Peu important	14.8
4. Ne sait pas	14.9
Ensemble	100.0

D10 - En matière d'énergie, quelle est l'importance que vous attribuez lors de l'achat d'un logement neuf, aux critères suivants ?
(Présentez la liste)
Classez les critères par ordre d'importance, de 1 à 4, 1 pour le plus important, 4 pour le moins important.
1. L'énergie utilisée pour le chauffage
2. La consommation et la dépense prévisionnelle d'énergie (chauffage, eau chaude)
3. La qualité du chauffage
4. La commodité d'utilisation

Réponses Automne 1989 uniquement

Importance attribuée aux critères suivants lors de l'achat d'un logement neuf

	Rép.1	Rép.2	Rép.3	Rép.4
1. Energie utilisée chauffage	19.8	19.8	19.1	40.1
2. Consommation et dépense	34.8	27.4	23.5	13.4
3. Qualité du chauffage	25.2	28.9	30.2	14.5
4. Commodité d'utilisation	19.4	23.0	26.2	30.9
Ne sait pas	0.8	0.9	1.0	1.1
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0

E9 - a) Etes-vous suffisamment informé(e) de la politique énergétique menée par le gouvernement ?
(Enumérez)

1. Oui
2. Non, et cela ne m'intéresse pas Passez à E10
3. Non, et je le regrette

b) Par quels moyens souhaiteriez-vous être mieux informé(e) ?
(Présentez la liste - notez les trois premières réponses)

Etes-vous suffisamment informé de la politique énergétique

	oui	non aucun intérêt	non je le regrette	nsp	Ensemble
Pri. 1984	30.4	41.1	28.4	-	100.0
Aut. 1984	23.2	37.9	38.9	-	100.0
Pri. 1985	29.5	42.1	28.4	-	100.0
Aut. 1986	24.0	37.5	38.5	-	100.0
Aut. 1987	18.2	29.5	52.2	0.1	100.0
Aut. 1988	18.7	35.2	46.1	-	100.0
Aut. 1989	18.2	33.2	48.5	0.1	100.0

Par quel moyen souhaiteriez-vous être mieux informé(e)

1ère réponse citée

	les journaux	la radio et la télévision	les entreprises	le secrétariat d'Etat *
Pri. 1984	20.3	39.3	8.4	12.4
Aut. 1984	27.7	40.3	10.4	8.0
Aut. 1986	25.6	37.8	12.5	8.8
Aut. 1987	17.4	43.7	10.1	11.8
Aut. 1988	20.1	41.8	11.1	12.1
Aut. 1989	17.6	40.5	12.5	12.5

	les services des communes	ne sait pas	Ensemble
Pri. 1984	19.5	-	100.0
Aut. 1984	13.5	-	100.0
Aut. 1986	15.3	-	100.0
Aut. 1987	16.5	0.5	100.0
Aut. 1988	14.6	0.3	100.0
Aut. 1989	16.6	0.3	100.0

* Le Ministère de l'Energie au Printemps 84

Par quel moyen souhaiteriez-vous être mieux informé(e)

2ème réponse citée

	les journaux	la radio et la télévision	les entreprises	le secrétariat d'Etat *
Pri. 1984	26.6	26.9	11.7	17.4
Aut. 1984	26.2	29.7	14.5	13.3
Aut. 1986	21.8	31.3	16.7	13.6
Aut. 1987	25.7	22.5	14.3	14.4
Aut. 1988	24.9	24.8	14.0	13.5
Aut. 1989	25.6	20.8	15.1	14.7

	les services des communes	ne sait pas	Pas de 2ème réponse	Ensemble
Pri. 1984	15.3	-	2.1	100.0
Aut. 1984	16.3	-	-	100.0
Aut. 1986	16.6	-	-	100.0
Aut. 1987	21.3	1.8	-	100.0
Aut. 1988	20.7	2.1	-	100.0
Aut 1989	22.5	1.3	-	100.0

* Le Ministère de l'Energie au Printemps 84

Par quel moyen souhaiteriez-vous être mieux informé(e)

3ème réponse citée

	les journaux	la radio et la télévision	les entreprises	le secrétariat d'Etat *
Pri. 1984	16.5	12.8	15.9	19.0
Aut. 1984	17.0	14.2	20.7	16.6
Aut. 1986	17.1	12.5	19.0	19.7
Aut. 1987	16.1	12.3	17.4	16.1
Aut. 1988	16.0	11.2	19.1	18.0
Aut. 1989	15.7	14.6	17.5	17.3

	les services des communes	ne sait pas	Pas de 3ème réponse	Ensemble
Pri. 1984	28.2	-	7.6	100.0
Aut. 1984	31.5	-	-	100.0
Aut. 1986	31.7	-	-	100.0
Aut. 1987	30.4	7.7	-	100.0
Aut. 1988	27.5	8.2	-	100.0
Aut. 1989	31.9	3.0	-	100.0

* Le Ministère de l'Energie au Printemps 84

E10 - Selon vous, la publicité pour une source d'énergie est-elle ? (Enumérez - une seule réponse)

Selon vous, la publicité pour une source d'énergie est-elle ?

	indispensable	plutôt utile	plutôt inutile	sans intérêt, néfaste	ne sait pas	Ensemble
Pri. 1984	8.1	55.5	20.3	16.1	-	100.0
Aut. 1984	12.0	52.7	20.2	14.4	0.7	100.0
Pri. 1985	9.2	53.8	21.9	15.1	-	100.0
Aut. 1985	10.0	55.5	20.9	13.6	-	100.0
Pri. 1986	19.9	60.7	14.3	12.0	0.1	100.0
Aut. 1986	11.2	55.4	19.7	13.7	-	100.0
Aut. 1987	11.8	55.2	17.2	15.0	0.8	100.0
Aut. 1988	12.5	54.4	16.6	16.2	0.3	100.0
Aut. 1989	11.4	53.2	18.7	16.5	0.2	100.0

LES OPINIONS SUR L'EVOLUTION

DES PRIX DE L'ENERGIE

E6 - Quels sont, selon vous, parmi les types d'énergie suivants, les deux qui présentent les risques les plus importants dans les 5 années à venir en matière d'augmentation des prix ?
(Présentez la liste - Classez les deux premières réponses)

Risques en matière d'augmentation des prix - 1ère réponse

	électricité	charbon	fioul- mazout	carburant auto
Pri. 1984	28.0	5.1	23.2	33.4
Aut. 1984	18.0	3.6	25.6	46.1
Pri. 1985	25.4	4.2	28.1	32.6
Aut. 1986	25.3	7.8	23.1	29.9
Pri. 1987	37.6	6.9	15.5	25.5
Aut. 1987	26.9	7.9	18.8	31.5
Pri. 1988	33.7	7.3	12.8	28.2
Aut. 1988	33.3	5.9	14.2	33.1
Pri. 1989	28.2	3.4	11.7	43.6
Aut. 1989	36.0	3.2	15.7	35.4

	gaz	bois	ne sait pas	Ensemble
Pri. 1984	5.5	2.3	2.5	100.0
Aut. 1984	3.0	1.3	2.3	100.0
Pri. 1985	5.0	3.0	1.7	100.0
Aut. 1986	5.5	6.0	2.4	100.0
Pri. 1987	5.7	5.4	3.4	100.0
Aut. 1987	5.0	6.7	3.2	100.0
Pri. 1988	6.2	7.3	4.5	100.0
Aut. 1988	6.2	5.4	1.9	100.0
Pri. 1989	3.6	3.8	5.7	100.0
Aut.1989	4.5	3.9	1.3	100.0

Risques en matière d'augmentation des prix - 2ème réponse

	électricité	charbon	fioul-mazout	carburant-auto
Pri. 1984	14.8	6.2	32.7	26.3
Aut. 1984	16.4	4.1	31.5	32.8
Pri. 1985	20.4	4.4	25.6	30.2
Aut. 1986	15.4	7.6	22.8	28.3
Pri. 1987	19.7	4.9	20.8	27.5
Aut. 1987	17.3	6.5	24.6	24.1
Pri. 1988	18.8	6.1	17.7	25.2
Aut. 1988	19.3	7.6	23.2	23.2
Pri. 1989	23.7	5.5	20.6	29.2
Aut.1989	21.7	4.9	24.9	27.9

	gaz	bois	ne sait pas	Non réponse	Ensemble
Pri. 1984	14.2	2.9	-	2.9	100.0
Aut. 1984	12.1	2.9	0.2	-	100.0
Pri. 1985	14.6	4.8	-	-	100.0
Aut. 1986	12.7	7.4	0.1	5.7	100.0
Pri. 1987	15.2	5.4	4.5	-	100.0
Aut. 1987	15.3	8.1	3.9	0.2	100.0
Pri. 1988	17.3	8.0	6.9	-	100.0
Aut. 1988	16.9	6.8	3.0	-	100.0
Pri. 1989	10.2	7.0	3.8	-	100.0
Aut. 1989	13.7	4.8	2.1	-	100.0

E7 - Selon vous, comment vont évoluer les prix des énergies dans les mois qui viennent ?
(Enumérez - une réponse par ligne)

	1	2	3
	Augmenter -	Rester au niveau actuel -	Baisser
. Le prix du pétrole va			
. Le prix de l'électricité va	•	•	•
. Le prix du gaz va	•	•	•
. Le prix des carburants auto va	•	•	•

Selon vous le prix va ....

	augmenter	rester stable	baisser	ne sait pas	ensemble
Pétrole brut					
Pri. 1987	54.8	34.3	7.2	3.7	100.0
Aut. 1987	53.5	35.6	8.1	2.8	100.0
Pri. 1988	53.3	32.8	5. 8	8.1	100.0
Aut. 1988	58.5	33.8	5.4	2.3	100.0
Pri. 1989	77.4	17.8	3.2	1.6	100.0
Aut. 1989	73.0	23.2	2.6	1.2	100.0
Electricité					
Pri. 1987	62.0	28.1	7.8	2.1	100.0
Aut. 1987	52.9	35.7	9.6	1.8	100.0
Pri. 1988	58.8	30.1	6.3	4.8	100.0
Aut. 1988	59.0	32.0	7.5	1.5	100.0
Pri. 1989	69.1	25.9	4.1	0.9	100.0
Aut. 1989	72.1	23.0	4.1	0.8	100.0
Gaz					
Pri. 1987	49.9	36.9	9.7	3.5	100.0
Aut. 1987	47.7	43.3	7.1	1.9	100.0
Pri. 1988	51.0	35.0	6.4	7.6	100.0
Aut. 1988	54.3	38.1	5.3	2.3	100.0
Pri. 1989	57.5	37.2	3.8	1.5	100.0
Aut. 1989	64.3	32.3	2.5	0.9	100.0
Carburant auto					
Pri. 1987	73.8	19.8	3.6	2.9	100.0
Aut. 1987	68.3	24.3	5.2	2.2	100.0
Pri. 1988	70.9	19.2	3.2	6.7	100.0
Aut. 1988	77.0	18.8	2.3	1.9	100.0
Pri. 1989	90.6	6.6	1.8	1.0	100.0
Aut. 1989	88.2	9.8	1.0	1.0	100.0

E11 - On peut s'attendre dans les années à venir à une baisse du coût de production de l'électricité en France et probablement à une baisse de son prix. A qui doit bénéficier, en priorité, la baisse du prix de l'électricité ? (Présentez la liste - une seule réponse)

1. Aux entreprises, afin d'en accroître la compétitivité en vue de contribuer à la défense de l'emploi.
2. Aux particuliers, en vue de contribuer à la lutte contre la vie chère.

La baisse de l'électricité doit bénéficier aux :

	entreprises	particuliers	ne sait pas	Ensemble
Aut. 1986	41.5	57.2	1.3	100.0
Aut. 1987	44.4	54.1	1.5	100.0
Aut. 1988	39.2	59.8	1.0	100.0
Aut. 1989	40.1	59.0	0.9	100.0

LE NUCLEAIRE

E8 - Si un accident, tel que celui de la centrale nucléaire de Tchernobyl se produisait en France, pensez-vous que les autorités seraient prêtes à assumer la protection des populations ?

	oui	non	ne sait pas	Ensemble
Pri. 1987	34.7	63.0	2.3	100.0
Aut. 1987	40.8	57.6	1.6	100.0
Pri. 1988	40.9	49.3	9.8	100.0
Aut. 1988	43.0	55.7	1.3	100.0
Aut. 1989	39.2	59.4	1.4	100.0

N5 - On éprouve parfois de l'inquiétude, pour soi-même ou pour des proches. Pouvez-vous me dire si les risques suivants vous inquiètent :
(Citez un à un - une réponse par ligne)

1. Beaucoup
2. Assez
3. Un peu
4. Pas du tout

Maladie grave, accident de travail, agression dans la rue, accident de la route, chômage, guerre, accident de centrale nucléaire.

Inquiétude face à un éventuel accident de centrale nucléaire

	beaucoup	assez	un peu	pas du tout	ne sait pas	Ensemble
Aut. 1981	18.5	15.3	29.2	36.4	0.7	100.0
Aut. 1982	17.5	17.0	29.4	35.3	0.8	100.0
Aut. 1983	22.9	17.2	30.0	29.5	0.3	100.0
Aut. 1985	18.4	14.4	27.6	39.5	0.1	100.0
Aut. 1986	29.3	20.7	26.7	23.2	0.0	100.0
Pri. 1987	30.9	18.3	27.5	23.3	0.0	100.0
Aut. 1987	31.8	19.6	28.5	19.9	0.2	100.0
Aut. 1988	25.2	16.1	29.0	29.5	0.2	100.0
Aut. 1989	29.4	18.1	27.4	25.0	0.1	100.0

LES ECONOMIES D'ENERGIE

D11 - a) Possédez-vous ou avez-vous l'usage d'au moins une voiture ?

Possession ou usage d'une voiture

	Pri.89	Aut.89
Oui	71.3	77.6
Non	28.7	22.4

Nous allons vous demander quelques précisions sur votre voiture.
Si plusieurs voitures, prendre la plus utilisée.

→ D13 - a) Etes-vous prêt(e) à faire effectuer un diagnostic "économie d'énergie" sur votre voiture (c'est-à-dire le contrôle du fonctionnement du moteur : carburation ou injection, allumage) ?
(Enumérez)

Prêt à faire effectuer un diagnostic "économie d'énergie"

	Pri.89	Aut.89
1. Oui, au moment des révisions préconisées par le constructeur	46.3	52.8
2. Oui, en dehors de ces révisions	24.4	20.0
3. Non, de toutes façons	28.6	26.7
4. Ne sait pas	0.7	0.5
Ensemble	100.0	100.0

b) Quel est le prix que vous êtes prêt(e) à payer pour un diagnostic "économie d'énergie" ?
(Enumérez)

Prix que l'enquêté est disposé à payer

	Pri.89	Aut.89
1. Plus de 400 Francs	2.6	3.4
2. De 200 à 400 Francs	17.5	22.7
3. Moins de 200 Francs	26.8	25.5
4. Rien du tout, le diagnostic doit être gratuit	52.5	43.2
5. Ne sait pas	0.6	5.2
Ensemble	100.0	100.0

c) Où préfereriez-vous effectuer ce type d'opération ?
(Enumérez - une seule réponse)

Lieu préféré pour effectuer le diagnostic

	Pri.89	Aut.89
1. Chez un concessionnaire	21.4	28.0
2. Chez un garagiste indépendant	39.0	40.6
3. Chez un électricien auto	2.5	1.4
4. Chez un carburologue	5.6	3.2
5. Dans un centre spécialisé, autre que les précédents	31.5	25.0
6. Ne sait pas	0.0	1.8
Ensemble	100.0	100.0

E12 - a) Avez-vous entendu parler de l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie depuis moins de trois mois ?

1. Oui
2. Non

b) Si Oui, par quel canal d'information ?
(Présentez la liste - une seule réponse)

Résultats Automne 1989 uniquement

A entendu parler le l'AFME depuis moins de 3 mois	
1. Oui	27.4
2. Non	72.6
Ensemble	100.0

Résultats Automne 1989 uniquement

Par quel canal d'information	
1. Minitel	0.1
2. Radio	11.1
3. Télévision	62.3
4. Journaux	11.4
5. Information personnalisée (documentation)	8.5
6. Salon, exposition	1.5
7. Autre, précisez	4.8
8. Ne sait pas	0.3
Ensemble	100.0

E 13 - Quel doit être à votre avis, le rôle principal d'un organisme comme l'AFME qui s'occupe d'économie d'énergie ?
(Présentez la liste - une seule réponse)

1. Informer le grand public sur les meilleurs choix en matière d'énergie
2. Fournir une information sur les arguments publicitaires des producteurs d'énergie (électricité, pétrole, gaz, bois,...)
3. Aider par des subventions les industriels à diminuer leur consommation d'énergie
4. Sensibiliser le public à la protection de l'environnement
5. Autre, précisez

Résultats Automne 1989 uniquement

Role principal de l'AFME	
1. Informer le grand public sur les meilleurs choix en matière d'énergie	49.4
2. Fournir une information sur les arguments publicitaires des producteurs d'énergie	7.2
3. Aider par des subventions les industriels à diminuer leur consommation d'énergie	9.7
4. Sensibiliser le public à la protection de l'environnement	31.2
5. Autre précisez	0.2
6. Ne sait pas	2.3
Ensemble	100.0

ENERGIE ET ENVIRONNEMENT

E 14 - A votre avis, les pollutions de l'environnement sont-elles ? :
(Enumérez)

Les pollutions de l'environnement sont :	
1. Très liées à l'utilisation de l'énergie	70.0
2. Peu liées à l'utilisation de l'énergie	25.0
3. Pas du tout liées à l'utilisation de l'énergie	3.7
4. Ne sait pas	1.3
Ensemble	100.0

E 15 - Selon vous, l'utilisation rationnelle de l'énergie et les économies d'énergie constituent-elles des méthodes efficaces pour réduire l'ampleur des problèmes d'environnement ?
(Enumérez)

Efficacité de ces méthodes pour réduire l'ampleur des problèmes d'environnement :	
1. Très efficaces	10.6
2. Efficaces	45.7
3. Peu efficaces	35.9
4. Pas efficaces du tout	5.7
5. Ne sait pas	2.1
Ensemble	100.0

E 16 - a) Pour réduire la pollution atmosphérique liée à l'utilisation de l'énergie pour le chauffage, seriez-vous prêt (e) à :
(Citez un à un - une réponse par ligne)

Pour réduire la pollution atmosphérique, seriez-vous prêt à :	oui	non	non conc.	nsp	ensemble
1. Régler périodiquement votre chaudière (500 à 1000 F)	57.7	40.2	1.2	0.9	100.0
2. Installer une régulation (500 à 1000 F)	61.9	35.8	1.2	1.1	100.0

b) Et seriez-vous prêt (e) à des travaux plus coûteux, tels que :
(Citez un à un - une réponse par ligne)

. Changer votre chaudière pour un appareil plus performant (10 à 25 000 F)
. Réduire fortement vos consommations par des travaux d'économie d'énergie (isolation,...) (10 à 25 000 F)
. Changer d'énergie (10 à 25 000 F)

Pour réduire la pollution atmosphérique seriez-vous prêt à :

	oui	non	non conc.	nsp	ensemble
1. Changer votre chaudière (10 à 25 000 F)	23.9	73.9	1.0	1.2	100.0
2. Faire des travaux d'économie d'énergie (10 à 25 000 F)	47.9	50.4	0.6	1.1	100.0
3. Changer d'énergie (10 à 25 000 F)	28.6	69.7	0.6	1.1	100.0

E 17 - Finalement, quelle somme supplémentaire seriez-vous disposé (e) à payer pour vous équiper d'appareils assurant une meilleure protection de l'environnement (comme par exemple, une chaudière performante ou un chauffe-eau solaire) ?
(Présentez la liste - une seule réponse)

Somme supplémentaire que l'enquêté est disposé à payer :

1. Aucune	37.0
2. De 1 à 499 francs	13.2
3. De 500 à 999 francs	14.4
4. De 1 000 à 1 999 francs	12.4
5. De 2 000 à 4 999 francs	9.3
6. 5 000 francs et plus	11.1
7. Non concerné	0.5
8. Ne sait pas	2.1
Ensemble	100.0

F3 - Plus généralement, les médias parlent plus en plus de la protection de l'environnement, et de lutte contre la pollution. A votre avis, est-ce ? (Enumérez - une seule réponse)

1. Un problème immédiat qu'il est urgent de résoudre
2. Un problème qui se posera dans l'avenir
3. Un problème dont l'importance est exagérée par l'information qui en est faite
4. Ce n'est pas un problème

La protection de l'environnement et la lutte contre la pollution constituent	
1. Un problème immédiat	70.0
2. Un problème d'avenir	22.3
3. Un problème exagéré	6.5
4. Ce n'est pas un problème	1.1
5. Ne sait pas	0.1
Ensemble	100.0

F5 - a) Vous personnellement, seriez-vous prêt(e) à modifier vos comportements pour lutter contre la dégradation de l'environnement ?

(Question posée par le Ministère de l'Environnement)

Sont prêts à modifier leurs comportements :	
1. Oui	91.3
2. Non	8.7
Ensemble	100.0

Si oui,

b) Parmi les attitudes suivantes, lesquelles seriez-vous disposé(e), vous personnellement, à adopter ?
(Présentez la liste - citez un à un - une réponse par ligne)

Attitudes qui seraient adoptées pour lutter contre la dégradation de l'environnement

	oui	non	non c.+	nsp	ensemble
1. Utiliser des aérosols non polluants (exemples d'aérosols : bombe à raser, laque pour cheveux)	95.3	4.6	0.1		100.0
2. Installer sur votre voiture un dispositif pour limiter la teneur en gaz carbonique du pot d'échappement	80.7	17.9	1.4		100.0
3. Donner de l'argent pour les actions de protection de l'environnement	27.3	72.3	0.4		100.0
4. Faire régler votre chaudière pour réduire la production de gaz carbonique (contrat d'entretien : 500 francs)	76.7	22.3	1.0		100.0
5. Recycler certains déchets ménagers (bouteilles de verre,...)	97.2	2.7	0.1		100.0
6. Ne pas jeter certains déchets au sol (huile de vidange...)	98.3	1.6	0.1		100.0
7. Participer bénévolement à des actions locales de protection de l'environnement	61.0	38.8	0.2		100.0
8. Autre	4.9	95.1	-		100.0

F6 - S'agissant des problèmes de protection de l'environnement, de quelle affirmation vous sentez-vous le plus proche ?
(Présentez la liste - une seule réponse)

De quelle affirmation vous sentez-vous le plus proche ?

1. Les pouvoirs publics s'en occupent, et c'est efficace	7.3
2. Les pouvoirs publics s'en occupent, mais ce n'est pas efficace	33.0
3. Les pouvoirs publics ne s'en occupent pas assez	52.7
4. Les pouvoirs publics ne s'en occupent pas du tout	6.4
Ne sait pas	0.6
Ensemble	100.0

COLLECTION des RaPPORTS

Récemment parus :

Situation professionnelle, statut, rôles et individualisation des droits des femmes d'indépendants non agricoles, par Bernard Zarca, N° 82, Juin 1990.

Les inégalités en France et leur évolution depuis une dizaine d'années, par Georges Hatchuel, Viviane Payet-Thouvenot, Guy Poquet, N° 83, Février 1990.

"Conditions de vie et Aspirations des Français", Rapport technique - Vague de Printemps 1990, par l'équipe "Aspirations", N° 84, Août 1990.

Travaux complémentaires sur l'évolution des marchés alimentaires :

- Une classification empirique des produits alimentaires, par François Yvon
- La restauration hors-foyer, par Jean-Marie Farnault

N° 85, Juin 1990.

"Conditions de vie et Aspirations des Français", Perception du cadre de vie et attitudes sur l'Environnement - Vague d'Automne 1989, par Ariane Dufour, N° 86, Octobre 1990.

Président : Bernard SCHAEFER Directeur : Robert ROCHEFORT
142, rue du Chevaleret, 75013 PARIS - Tél : (1) 40.77.85.00

CRÉDOC

Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie